



**Conseil d'administration  
du Programme  
des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des  
Nations Unies pour la  
population**

Distr.  
GENERALE

DP/1996/18/Add.1  
18 mars 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Session annuelle de 1996  
6-17 mai 1996, Genève  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR POUR 1995

Additif

PRINCIPALES REALISATIONS DU PROGRAMME

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Pages</u>
I. RESSOURCES DU PROGRAMME	1-5	3
II. PROGRAMMES DE PAYS ET PROGRAMMES MULTINATIONAUX	6-219	4
A. Bureau régional pour l'Afrique	6-35	4
B. Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique	36-87	10
C. Bureau régional pour les Etats arabes	88-117	22
D. Bureau régional pour l'Europe et la Communauté d'Etats	118-134	28
E. Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes	135-177	32
F. Programme mondial et programme interrégional	178-215	41
III. RESSOURCES SPECIALES DU PROGRAMME	216-236	48
IV. FONDS GERES PAR LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT	237-303	52
A. Fonds d'équipement des Nations Unies	237-243	52
B. Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles	244-245	54
C. Fonds des Nations Unies pour la science et la technique	246-248	54
D. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	249-258	55
E. Volontaires des Nations Unies	259-275	58
F. Fonds pour le développement durable	276-303	61
1. Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse	277-283	61
2. Fonds pour l'environnement mondial	284-289	63
3. Fonds d'affectation spéciale pour le Fonds multilatéral intérimaire du Protocole de Montréal	290-295	64
4. Capacités 21	296-303	66
V. AUTRES GRANDS FONDS ET PROGRAMMES	304-325	68
A. Coopération technique entre pays en développement	304-318	68
B. Programme d'assistance au peuple palestinien	319-325	71

## I. RESSOURCES DU PROGRAMME

1. Le montant total des ressources du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour le cinquième cycle de programmation (1992-1996) est estimé à environ 8,2 milliards de dollars, soit nettement plus que le montant aussi bien initial que révisé des affectations, qui se montait à approximativement 7,5 milliards de dollars. Ce surcroît de ressources est dû à la nette augmentation des ressources versées au titre de la participation aux coûts et de fonds d'affectation spéciale, qui ont atteint quelque 3,2 milliards de dollars. Les contributions aux ressources centrales du PNUD sont estimées à 4,7 milliards de dollars, soit un montant qui demeure nettement inférieur au niveau de 6,3 milliards de dollars initialement prévus conformément à la décision 90/34 du Conseil d'administration, dans laquelle le Conseil avait décidé d'appliquer un taux de croissance annuel de 8 % pour le cinquième cycle de programmation. Les recettes accessoires sont estimées à 200 millions de dollars.
2. Par ailleurs, l'on estime que les fonds administrés par le PNUD (Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), Fonds des Nations Unies pour la science et la technique, Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (FANUERN), Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse (UNSO) et Compte de l'énergie) auront reçu pendant le cinquième cycle un financement total d'environ 375 millions de dollars au titre des ressources centrales et des ressources assorties d'une affectation spéciale.
3. Sur la base des annonces de contributions reçues jusqu'à la fin mars 1996 et compte tenu des estimations des contributions des pays qui n'ont pas encore pu annoncer les leurs, les contributions volontaires aux ressources centrales du PNUD devraient se monter à approximativement 900 millions de dollars en 1996, soit moins que le montant total des contributions en 1995.
4. Parmi les pays donateurs membres du Comité de l'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui ont fait à ce jour des annonces de contributions pour 1996, le Japon et les Pays-Bas ont fait savoir qu'ils augmenteraient leurs contributions, tandis que l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Norvège, le Royaume-Uni, la Suède et la Suisse ont maintenu leurs contributions de 1996 aux niveaux de l'année précédente. Parmi les plus petits pays membres du CAD, la Nouvelle-Zélande et le Portugal ont considérablement accru leurs contributions. Celles des Etats-Unis et de la France seront sans doute moindres en 1996 que l'année précédente.
5. Plusieurs pays où des programmes sont en cours ont notablement relevé leurs contributions en 1996, parmi lesquelles il convient de citer les suivants : Andorre, Bénin, Costa Rica, Honduras, Inde, Mauritanie, Namibie, Philippines, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Turquie et Viet Nam. Plusieurs autres, dont certains se heurtent à de graves problèmes économiques, ont recommencé à fournir un appui au PNUD; tel est notamment le cas de Djibouti, du Kenya, du Nicaragua, du Niger, du Soudan, de l'Ukraine, du Yémen et de la Zambie. Il convient de relever aussi que la Slovaquie a annoncé sa première contribution au PNUD.

## II. PROGRAMMES DE PAYS ET PROGRAMMES

A. Bureau régional pour l'Afrique

6. La région africaine demeure caractérisée, d'une façon générale, par de faibles taux de croissance et un déclin économique qui se reflètent dans les échanges, les investissements, le transfert de technologies et l'accès aux arrangements mondiaux. Elle fait cependant apparaître une grande diversité. Plusieurs pays ont pu enrayer la dégradation de leurs situations budgétaire et monétaire et ont connu plusieurs années de suite des taux de croissance positifs. D'autres demeurent plongés dans le marasme économique, tandis que d'autres encore restent en proie à des conflits. L'incidence de la pauvreté continue de s'aggraver, et l'Afrique sera sans doute, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, le continent où seront concentrés la majorité des pauvres du monde. En outre, 33 des 47 pays les moins avancés se trouvent en Afrique.

7. Les problèmes systémiques découlant de la dégradation de l'environnement, de sécheresses cycliques, de l'épidémie de VIH/SIDA et de conflits politiques et ethniques ont conduit le PNUD à revoir ses appréciations et sa stratégie en ce qui concerne les besoins de développement de la région. Comme indiqué ci-dessous, le Bureau régional pour l'Afrique s'est employé à réorienter et à réaménager ses efforts pour s'adapter à une situation en mutation constante, spécialement dans les pays où la situation humanitaire exige une action spéciale.

8. Dans l'aide qu'il fournit pour favoriser le développement en Afrique, le PNUD s'attache à renforcer et à utiliser les capacités locales pour permettre aux pays d'Afrique de gérer leur propre développement. En collaboration avec ses partenaires de développement, il les aide à définir leurs propres objectifs, stratégies et politiques de développement et à mobiliser des ressources pour les réaliser. La situation économique en Afrique étant critique, le Secrétaire général a mis en oeuvre à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies une initiative spéciale pour l'Afrique qui doit être coordonnée par l'Administrateur et par le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). L'on espère que cette initiative redonnera de l'élan au nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 en centrant les efforts sur des domaines d'activité prioritaires qui, jusqu'à présent, n'ont pas retenu suffisamment l'attention.

9. Renforcement des capacités propres à garantir un développement humain durable. Le renforcement des capacités occupe une place centrale dans la stratégie de développement du PNUD, et ce dernier a fourni un appui à plusieurs pays pour les aider à formuler des programmes de renforcement des capacités nationales de gestion de l'économie. Ces programmes portent sur des tâches essentielles comme l'analyse des politiques, la planification, la programmation, la budgétisation, les statistiques, la gestion de la dette et la décentralisation. L'on peut citer en exemple trois programmes récents réalisés en Ethiopie, en Gambie et au Lesotho. Au Lesotho, le projet d'appui à l'initiative populaire, lancé en 1991, a aidé à former 948 membres de conseils de villages et de districts à la planification, à la gestion et à l'exécution des projets. En Ethiopie et en Gambie, le PNUD a aidé à former plusieurs fonctionnaires de divers ministères opérationnels à différents aspects de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques. En outre, le PNUD appuie des programmes spécifiques de renforcement des capacités, par exemple

l'Initiative pour le renforcement des capacités en Afrique, le Programme des études prospectives nationales à long terme et le mécanisme appelé "Analyse et programmation nationales de la coopération technique" (NATCAP).

10. Initiative pour le renforcement des capacités en Afrique. Lancé conjointement en 1990 par le PNUD, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD), l'Initiative vise à aider les gouvernements à renforcer et à exploiter leurs capacités nationales, principalement dans le domaine de la gestion économique. L'Initiative est dirigée par la Fondation africaine pour le renforcement des capacités, basée à Harare. Les donateurs ont annoncé pour 86,9 millions de dollars de contributions, dont 35,5 millions de dollars avaient été reçus à la fin de 1994. A la fin de 1995, il avait été entrepris dans 18 pays, au titre de cette initiative, 26 projets représentant un engagement total d'environ 60 millions de dollars. Dans certains cas, une assistance est fournie pour la mise en place de nouveaux services de formulation des politiques économiques; dans d'autres, l'aide tend à appuyer les institutions existantes. Parmi les projets d'assistance les plus réussis, il convient de citer le soutien fourni pour le Programme d'études économiques du troisième cycle entrepris sous l'égide du Consortium africain de recherche économique. Ce programme appuie la formation de jeunes diplômés à l'analyse et à la gestion des politiques économiques dans une vingtaine d'universités. Au début de 1996, il a été approuvé six nouveaux projets visant à renforcer les capacités d'analyse des politiques et de gestion économique de divers organismes gouvernementaux et banques centrales.

11. Dans un rapport d'évaluation publié en janvier 1995, le PNUD est parvenu à la conclusion que le programme souffre de sérieuses faiblesses institutionnelles et est mal connu en Afrique, que le montant des ressources décaissées au titre des projets a été peu élevé, que la rotation élevée du personnel, y compris du Secrétaire exécutif, nuit à la continuité des politiques et que, d'une façon générale, les résultats obtenus n'ont pas répondu à ce que l'on attendait. Même avant ce rapport d'évaluation, une nouvelle équipe de direction avait déjà entrepris une opération de restructuration. La stratégie d'exécution est actuellement revue dans le but de corriger les déficiences institutionnelles constatées et d'accroître considérablement le rythme des décaissements. Une évaluation du programme par plusieurs donateurs est en préparation.

12. Etudes prospectives nationales à long terme. Lancé en 1991, le Programme d'études prospectives nationales à long terme vise à aider les pays d'Afrique à définir leurs priorités nationales et à améliorer leurs capacités de formulation de stratégies et de planification afin de guider leur développement sur une période de 25 ans. Ce programme est en cours dans plusieurs pays, et bien d'autres envisagent de l'entreprendre. Il a été achevé en Côte d'Ivoire et à Maurice, et des progrès significatifs sur cette voie ont été accomplis au Cap-Vert, au Gabon, en Guinée-Bissau, à Madagascar et en Zambie. Les pays qui l'ont mené à bien disposent aujourd'hui de plans stratégiques à long terme qui tracent la voie que devra suivre le développement pour parvenir au scénario envisagé pour la dernière année. A Maurice, par exemple, l'étude prospective intitulée "Vision 2020" définit la marche à suivre pour parvenir en 2020 à une situation caractérisée par une économie totalement réorientée.

13. Analyse et programmation nationales de la coopération technique. Plus de 30 pays participent à cet exercice : nombre d'entre eux ont achevé la première phase et disposent actuellement d'une base de données complète sur la

coopération technique et d'un cadre d'orientation de la coopération technique; d'autres ont achevé la deuxième phase, qui prévoit la préparation d'un programme de coopération technique permettant d'intégrer les ressources allouées à la coopération technique à une planification budgétaire globale.

14. Pour continuer à renforcer les capacités, et vu les préoccupations exprimées quant à l'efficacité avec laquelle les ressources allouées à la coopération technique sont utilisées, le PNUD a considérablement réduit le nombre d'experts recrutés sur le plan international pour des périodes de longue durée et a eu davantage recours aux experts nationaux dans sa coopération avec les gouvernements et ses autres partenaires. Il a également été entrepris de réduire la formation de longue durée à l'étranger, et l'on s'emploie à promouvoir activement des activités de formation de plus courte durée dans les pays mêmes ou dans la région.

15. Gouvernance. Le PNUD appuie les efforts déployés en Afrique pour mettre en place des systèmes de gouvernement qui soient transparents et responsables et répondent à tous les autres critères qui caractérisent une bonne administration. Dans le contexte du Programme spécial pour l'Afrique mené sous la direction de la Banque mondiale, le PNUD, en sa qualité de Président du Groupe de travail sur la réforme de la fonction publique, a coordonné en 1995 la préparation des "Principes directeurs concernant la réforme de la fonction publique en Afrique", document qui, espère-t-on, servira désormais de base à l'appui fourni par les donateurs en vue de la réforme des fonctions publiques dans la région.

16. Travaillant en étroite liaison avec la Division de l'assistance électorale du Secrétariat de l'ONU, le PNUD a aidé plus de 30 pays à organiser différentes étapes de leur processus électoral. Au Mozambique, par exemple, il a formé une équipe spéciale qui a elle-même formé 8 000 agents du recensement, 16 000 agents d'éducation civique, 52 000 agents de bureaux de vote et 2 000 scrutateurs. A la suite de cet effort, il a été recensé 6,3 millions d'électeurs qui se sont rendus aux urnes à concurrence de 80 % le jour du scrutin. Le PNUD a également fourni une coopération technique pour la réforme du système judiciaire au Bénin et a aidé à l'organisation d'élections parlementaires dans ce pays.

17. Elimination de la pauvreté et renforcement du pouvoir d'intervention de la société civile. L'élimination de la pauvreté constitue le principal pilier de la plupart des programmes de pays réalisés en Afrique, les efforts tendant désormais non plus seulement à lutter contre l'insuffisance des revenus mais à résoudre la question plus fondamentale de l'accès aux services de base et aux structures du pouvoir. En 1995, de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne ont entrepris, avec une assistance du PNUD et la collaboration d'autres institutions spécialisées des Nations Unies et de partenaires bilatéraux, d'identifier et de formuler de vastes programmes plurisectoriels d'élimination de la pauvreté fondés sur une approche essentiellement participative. Au Malawi, le PNUD a continué à fournir un appui au gouvernement pour l'aider à élaborer une politique de lutte contre la pauvreté. Au Zimbabwe, dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie de mobilisation sociale menée dans le cadre du plan d'action de lutte contre la pauvreté, le gouvernement, avec l'appui du PNUD, a organisé des séminaires dans les capitales de huit provinces pour discuter de cette initiative avec les fonctionnaires, les organisations non gouvernementales (ONG) et certains membres des organisations actives au niveau des provinces. Le PNUD a également aidé le Gouvernement togolais à préparer un programme national de lutte contre la pauvreté qui, en même temps que le programme de renforcement

des capacités nationales de gestion économique, sera présenté à une table ronde de donateurs en 1996. Des initiatives semblables sont en cours dans quelques autres pays, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana.

18. Activités consécutives à des conférences internationales. Le Bureau régional pour l'Afrique a organisé la participation de décideurs et de représentants d'ONG et d'associations féminines à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en 1995. Un appui technique et des ressources ont été fournis pour la préparation de rapports nationaux dans plus de 25 pays; ces rapports ont débouché sur une publication concernant les tendances de la condition de la femme en Afrique.

19. Développement intégrant hommes et femmes. En 1995, le Bureau régional pour l'Afrique a lancé plusieurs initiatives tendant à faciliter la participation des femmes au développement. L'approche suivie s'est également infléchie, mettant l'accent non plus tant uniquement sur l'intégration des femmes au développement, mais plutôt sur un développement intégrant hommes et femmes, concept qui tient davantage compte de l'interdépendance entre les hommes et les femmes, telle qu'elle se manifeste par leurs relations, leurs rôles et leurs responsabilités. Des séminaires ont été organisés dans 18 pays pour sensibiliser les planificateurs, les décideurs et d'autres groupes au concept de développement intégrant hommes et femmes ainsi que pour faire en sorte que les sexospécificités fassent l'objet d'une attention accrue au plan national. Deux bandes vidéo sur le Burkina Faso et la Zambie ont été un support important pour la diffusion de cette information.

20. En collaboration avec UNIFEM, le PNUD a lancé un programme appelé "Renforcement des capacités de développement intégrant hommes et femmes en Afrique" visant à élaborer une stratégie d'ensemble pour intégrer les femmes à la mouvance de la planification du développement et de la programmation en Afrique. Un appui a été fourni à des institutions africaines clés, dont l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP), le Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique et l'Institut panafricain pour le développement (IPD) pour les aider à renforcer leurs capacités d'analyse des politiques d'intégration des femmes au développement et de programmation. Cet appui a notamment revêtu la forme de formation de formateurs à l'analyse des sexospécificités, l'élaboration de modules de formation et de méthodologie de recherche et l'élaboration d'un cadre devant faciliter l'intégration des questions intéressant les femmes à tous leurs programmes. A l'IDEP, par exemple, il a été organisé des réunions de sensibilisation à l'intention des planificateurs de niveau moyen de la région.

21. En collaboration avec les autres bureaux régionaux, le Bureau régional pour l'Afrique a organisé deux séminaires sur les femmes vivant dans des situations de conflit et un séminaire sur le rôle de direction joué par les femmes en Afrique qui ont permis de procéder à des échanges de vues sur la situation des femmes en Afrique du Sud, au Kenya, au Mali, en Ouganda et au Sénégal. A la suite de ce dernier séminaire, il a été élaboré un répertoire (comportant le nom de 360 personnalités de milieux très divers du monde entier) intitulé "Réseau d'information sur l'intégration des hommes et des femmes au développement" afin de faciliter la diffusion d'informations et d'encourager la création de réseaux. L'on a déjà entrepris de mettre ce répertoire sur Internet.

22. Emploi et création de moyens de subsistance durables. En 1995, on a commencé à attacher une importance nouvelle aux initiatives du secteur privé en Afrique, une place particulière étant faite au développement des petites et moyennes entreprises (PME). Dans le cadre d'initiatives en cours, comme le Mécanisme d'élaboration des projets en Afrique et la Société africaine de services de gestion, le PNUD a organisé plusieurs réunions de sensibilisation avec des chefs d'entreprises africains. En collaboration avec d'autres institutions, le PNUD a organisé au Botswana et au Cameroun deux réunions régionales qui ont débouché sur deux initiatives sous-régionales en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest. En outre, le PNUD a aidé à organiser des réunions à l'intention de chefs d'entreprises lors du Sommet afro-américain qui s'est tenu au Sénégal, de la réunion de la Banque africaine de développement qui a eu lieu au Nigéria, d'une conférence du secteur privé en Sierra Leone, d'une réunion sur l'environnement des affaires en Tanzanie et du Sommet francophone des affaires au Bénin.

23. Le programme de promotion de l'esprit d'entreprise EMPRETEC, d'abord introduit en Amérique latine grâce à un financement du PNUD puis étendu à l'Afrique, a considérablement avancé. En 1995, le Bureau régional pour l'Afrique s'est attaché à asseoir ce programme sur une base régionale en Afrique de manière à encourager la création de réseaux entre les pays du continent.

24. VIH/SIDA et développement. Le PNUD s'est attaché, par son réseau de bureaux extérieurs et en collaboration avec différentes institutions et organismes du système des Nations Unies ou de l'extérieur à faciliter la mise en oeuvre de diverses initiatives, comme les réseaux nationaux sur l'éthique, le droit et le VIH, les réseaux d'Africains touchés par le VIH et le SIDA et le Programme d'association pour le renforcement des capacités nationales. Ces initiatives ont aidé à analyser les causes et les conséquences psychologiques, sociales et économiques de l'épidémie de SIDA et à organiser une action pour y faire face. Il ressort d'une évaluation du lien entre le VIH/SIDA et le développement entreprise en 1995 que le PNUD a beaucoup contribué à susciter une prise de conscience accrue de l'épidémie et a aidé à faire face à ses conséquences économiques.

25. Le PNUD appuie des programmes de lutte contre le VIH/SIDA dans plusieurs pays. Un exemple particulièrement notable est celui de l'Ouganda, où, depuis 1992, le PNUD aide le gouvernement à combattre l'épidémie en appuyant la création d'activités communautaires génératrices de revenus et une formation professionnelle pour les groupes exposés. A la fin de 1995, le PNUD avait appuyé en tout 116 micro-projets dans 20 districts du pays et couvert les droits de scolarité pour quelque 3 500 orphelins. Ces micro-projets constituent désormais un volet des nouveaux arrangements d'appui à l'exécution du Programme de prévention du VIH/SIDA et de développement réalisé par l'Ouganda avec l'assistance du PNUD.

26. Aide spéciale au développement. En étroite collaboration avec le Département des affaires humanitaires du Secrétariat de l'ONU et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le PNUD a appuyé certains efforts visant à promouvoir la réconciliation aux plans national et régional, la réinsertion des réfugiés, la reconstruction des communautés sinistrées par la guerre, la démobilisation des militaires et leur réintégration à la société civile. En 1995, le PNUD a accordé une aide au développement à

plusieurs pays confrontés à des situations d'urgence complexes, dont l'Angola, le Burundi, l'Éthiopie, le Libéria, le Mozambique, le Rwanda et la Sierra Leone.

27. En Angola, le bureau du PNUD a été étoffé pour resserrer la coordination des programmes et des projets de secours, de relèvement et de développement entrepris par le système des Nations Unies. Au Mozambique, le Représentant résident/Coordonnateur résident a assumé, après sa fermeture, les responsabilités du Bureau des Nations Unies pour la coordination de l'assistance humanitaire. Au Rwanda, le PNUD a mis en route un programme de renforcement de la magistrature et de réinsertion des rapatriés et des personnes déplacées.

28. Protection de l'environnement et gestion des ressources naturelles. Le PNUD a appuyé une large gamme de programmes environnementaux tendant notamment à élaborer des plans d'action nationaux et des législations pour l'environnement et à mettre en place des mesures d'urgence pour mitiger les effets sur l'environnement de l'afflux de réfugiés rwandais dans l'Est du Zaïre. Des ressources supplémentaires pour les activités de protection de l'environnement ont été mobilisées dans le cadre du Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse (UNSO) et du Fonds pour l'environnement mondial. Six nouveaux projets du Fonds ont été approuvés pendant l'année, ce qui a porté le montant total des engagements à 7,5 millions de dollars. Ces projets tendent à aider le Botswana et le Zaïre à appliquer les règles prévues par la Convention des Nations Unies sur le changement climatique, à faciliter l'adoption par le secteur privé ghanéen et ougandais de mesures de mise en valeur de sources d'énergie renouvelable et à aider à appliquer des approches décentralisées et hautement participatives de la gestion des ressources naturelles en République centrafricaine et au Comores. Dans le même esprit, le mouvement de décentralisation a été appuyé par Capacités 21 : c'est ainsi que des projets pilotes de mise en oeuvre au plan local du plan d'action national pour l'environnement ont été entrepris dans six districts du Malawi. Capacités 21 a également fourni un appui pour l'élaboration de stratégies de promotion du développement humain durable (DHD) et de lutte contre la désertification dans plusieurs pays.

29. L'année 1995 a été marquée aussi par les efforts déployés pour mettre les bureaux de pays du PNUD et les centres de liaison des gouvernements mieux à même de préparer et de gérer ces activités. Ainsi, tous les bureaux de pays sont désormais dotés soit de conseillers en matière de développement durable, soit d'agents de liaison pour l'environnement, et ils peuvent échanger des informations sur l'expérience acquise en matière de gestion de l'environnement par le biais du réseau informatique sur le développement durable.

30. Mobilisation des ressources. Le principal mécanisme utilisé par le PNUD pour renforcer le dialogue sur l'élaboration des politiques et mobiliser des ressources est le processus des tables rondes. En 1995, le PNUD a organisé des tables rondes pour l'Angola, le Burkina Faso, la Gambie, le Lesotho, la Namibie, le Rwanda et les Seychelles. En outre, des tables rondes sectorielles ont été convoquées au Bénin, au Burkina Faso, au Cap-Vert, au Mali et au Niger. Les tables rondes pour l'Angola et la Namibie ont mis l'accent sur la mobilisation des ressources en même temps que sur le dialogue traditionnel sur les politiques générales. En outre, dans ces deux derniers pays, l'on s'est écarté de la pratique traditionnelle et la participation aux tables rondes n'a pas été limitée aux gouvernements et aux donateurs mais a été étendue au secteur privé et aux ONG. Les résultats ont été encourageants. Dans le cas de l'Angola, par

exemple, le montant des contributions annoncées lors de la table ronde et des consultations ultérieures a dépassé un milliard de dollars, tandis que 630 millions de dollars de contributions ont été annoncées lors de la table ronde pour le Rwanda, montant qui a atteint 1,2 milliard de dollars si l'on tient compte des contributions supplémentaires annoncées par la suite.

31. Coordination de l'aide. La coordination de l'aide avec les institutions spécialisées des Nations Unies a été facilitée par les réunions mensuelles des responsables des institutions au niveau local. Au Mozambique, à la demande du gouvernement et de certains donateurs bilatéraux, le PNUD a mis en place un nouveau mécanisme commun afin de renforcer l'harmonisation des procédures suivies par les donateurs, de permettre un déliement de l'aide et de concentrer les activités à l'intérieur du cadre constitué par les projets du PNUD.

32. Centres d'expérimentation. Trois centres d'expérimentation ont été établis à la fin de 1995 au Cameroun, au Mali et au Zimbabwe afin d'accroître l'impact des programmes appuyés par le PNUD et de mettre à l'épreuve des méthodes novatrices de gestion des programmes, de coordination et de prestation des services. Les activités entreprises seront passées en revue au milieu de l'année 1996.

33. Etat de l'exécution des programmes. Plus de dix pays ont procédé en 1995 à des examens à mi-parcours de leurs programmes. Le programme régional a également fait l'objet d'un examen.

34. Exécution nationale. Sur les 184 nouveaux projets, d'une valeur de 120,7 millions de dollars, qui ont été approuvés en 1995, 135, pour une valeur de 139,9 millions de dollars, ont fait l'objet d'une exécution nationale. Cela a porté la proportion des projets exécutés selon cette modalité de 50 % en 1994 à 70 % en 1995. Le passage à l'exécution nationale a néanmoins entraîné des difficultés : les procédures d'exécution des projets suivies par le gouvernement étant toujours différentes de celles du PNUD, l'exécution des programmes s'en est trouvée retardée.

35. Approche-programme. Outre les vastes interventions mises sur pied précédemment, par exemple le programme communautaire intégré de lutte contre le SIDA au Congo, en Ouganda et en République centrafricaine, l'approche-programme a continué d'être renforcée en 1995 avec le lancement dans plusieurs pays de plusieurs programmes nouveaux de grande envergure. En Ethiopie, par exemple, une approche a été appliquée à plusieurs programmes, dont un programme national de développement de l'agriculture et un programme de prévention des catastrophes et de préparation des secours. La nouveauté de l'approche-programme n'a pas manqué non plus de susciter certains problèmes, dont l'un a consisté à resserrer la coordination entre les pays et les organisations aux fins de l'application de cette approche aux programmes régionaux. Cela s'est souvent avéré difficile.

#### B. Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique

36. La région de l'Asie et du Pacifique continue d'enregistrer une croissance dynamique, et de nombreux pays ont suffisamment développé leurs capacités économiques pour pouvoir contribuer activement aux échanges, aux investissements, aux transferts de technologies et aux autres arrangements de la coopération économique aux échelons mondial et régional. Simultanément, la pauvreté demeure le problème majeur dans nombre des pays de la région, où

continuent de vivre la majorité des pauvres de la planète. La rapidité de l'expansion économique, la misère et les pressions démographiques se sont également conjuguées pour aggraver la dégradation de l'environnement et l'injustice et les tensions sociales dans différentes régions de l'Asie et du Pacifique.

37. Parallèlement à ces changements, le PNUD a été amené à jouer un rôle et à nouer des rapports nouveaux pour promouvoir la coopération pour le développement de la région. Ces éléments sont apparus clairement lors des 19 examens à mi-parcours qui ont eu lieu dans la région en 1995. L'approche-programme a été renforcée grâce à la liquidation de projets anciens et au regroupement systématique des activités en cours autour du concept de développement humain durable. Les récentes conférences mondiales qui ont eu lieu au plan intergouvernemental ont également mis un accent plus marqué sur la priorité que doivent revêtir les programmes d'élimination de la pauvreté. Différentes orientations spécifiques se reflètent aussi dans les mécanismes utilisés pour promouvoir la coopération technique, l'approche-programme et l'exécution nationale occupant peu à peu une place de plus en plus large. Simultanément, les approches participatives de la formulation, de la gestion et de l'analyse de l'impact des programmes ont intégré au processus un plus grand nombre de partenaires non gouvernementaux.

38. Des groupes de travail interinstitutions ont identifié les thèmes prioritaires dans plusieurs pays. En Inde, par exemple, les discussions interinstitutions ont identifié quatre domaines d'activité prioritaires pour donner suite à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes : plaider en faveur du neuvième plan de développement; intégration des questions intéressant les femmes à la préparation du recensement qui doit avoir lieu en 2001; appui aux efforts déployés par le gouvernement et les ONG pour mettre en oeuvre le plan d'action et promotion des meilleures pratiques appliquées par le système des Nations Unies. Il a été adopté une approche commune de l'enseignement primaire. Des groupes de travail interinstitutions ont été mis sur pied aussi en Indonésie, au Pakistan, aux Philippines et en République islamique d'Iran pour coordonner les activités menées par le système des Nations Unies pour lutter contre la pauvreté et intégrer les femmes au développement. En Thaïlande, il a été créé des groupes interinstitutions chargés de s'occuper de l'intégration des femmes au développement, de la décentralisation des activités de lutte contre la pauvreté, de la protection de l'enfant, de l'environnement, de la lutte contre le VIH/SIDA et de la gestion des catastrophes.

39. Tous ces changements ont créé des possibilités nouvelles mais aussi des défis nouveaux. Le résumé des activités et programmes entrepris en 1995 qui figure ci-après illustre ces efforts.

40. En 1995, il a été approuvé 104 programmes/projets faisant l'objet d'une exécution nationale, pour une valeur d'environ 51 millions de dollars, soit 73 % de la valeur totale des nouveaux projets approuvés pendant l'année.

41. Selon les estimations disponibles à la fin de 1995, le montant total des ressources mises à la disposition de la région au titre du chiffre indicatif de planification (CIP) du cinquième cycle (1992-1996) représentait 1,3 milliard de dollars. Les contributions au titre de la participation aux coûts, des ressources spéciales du programme (SRP), des services d'appui technique (SAT) et des fonds d'affectation spéciale devraient, pendant la même période, se monter à

250 millions de dollars de plus. Le montant estimatif total des dépenses engagées au titre des projets pendant la période 1992-1995 est de 1,1 milliard de dollars.

42. Élimination de la pauvreté. L'appui que le système des Nations Unies a fourni pour promouvoir un développement humain durable dans le cadre du huitième plan national de la Thaïlande a débouché sur trois études réalisées par les Nations Unies à l'intention des sous-comités nationaux chargés de préparer le huitième plan (1997-2009). Ces études, réalisées dans le contexte spécifique de la Thaïlande, ont défini des principes directeurs ainsi que des objectifs et des indicateurs de performance, pour l'application d'une approche globale du développement humain, ont suggéré les moyens à mettre en oeuvre pour renforcer les capacités d'exécution des activités de développement du gouvernement et ont décrit les mesures à prendre pour promouvoir l'application d'une approche participative.

43. En octobre 1995, le bureau du PNUD au Viet Nam a publié un nouveau rapport intitulé "Élimination de la pauvreté au Viet Nam" préparé en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Fondé sur une analyse de la situation socio-économique du Viet Nam, ce rapport constitue un élément du programme mis en oeuvre par le PNUD pour donner suite au Sommet mondial sur le développement social et servira de base à la formulation du descriptif du programme et du cadre de coopération du PNUD avec le Viet Nam. Le rapport offre un large cadre de principes et de programmes à l'intérieur duquel le gouvernement, les donateurs internationaux et les communautés locales pourront collaborer. Il a renforcé le dialogue et a permis de mieux comprendre les causes profondes de la pauvreté au Viet Nam, tant dans le pays même que lors de la réunion du Groupe consultatif pour le Viet Nam qui s'est tenue à Paris le 30 novembre 1995.

44. Des progrès sur la voie de l'élimination de la pauvreté ont été accomplis en Mongolie. Les mécanismes de coordination des programmes nationaux de lutte contre la misère ont été améliorés et, au plan local, du personnel a été formé aux méthodologies du développement social, à l'informatique et aux communications électroniques. Le Fonds pour la lutte contre la pauvreté s'est avéré un moyen efficace de mettre en oeuvre les activités sur une base décentralisée et participatoire dans le cadre de ses quatre sous-fonds supplémentaires pour le développement local, la promotion de la femme, l'assistance sociale et la promotion de l'emploi. Le PNUD financera les projets par l'entremise du Fonds pour la promotion de la femme, en particulier pour aider les femmes pauvres à surmonter les obstacles structurels et autres qui les empêchent de participer pleinement au processus de développement.

45. Le remaniement de l'appui fourni par le PNUD au programme de la réinstallation et de la réinsertion des populations au Cambodge a débouché sur l'approbation, en novembre 1995, d'un projet de relèvement régional au Cambodge qui doit être exécuté sur une période de quatre ans à un coût de 40 millions de dollars (devant être financé à concurrence de 20,5 millions de dollars au titre des ressources centrales, le reste, soit 19,5 millions de dollars, devant provenir de sources extérieures). La deuxième phase du projet de réinstallation et de réinsertion des populations est un programme expérimental de décentralisation de la planification et du financement du développement rural participatoire qui vise à éliminer la pauvreté, à renforcer la société civile, à promouvoir le dialogue entre les différents secteurs de la société cambodgienne

et à contribuer au renforcement et à la consolidation de la stabilité sociale et de la paix dans tout le pays.

46. L'appui fourni pour la mise en oeuvre du programme de lutte contre la pauvreté en Indonésie a débouché sur l'élaboration d'un projet qui mettra à l'essai un modèle de développement communautaire pour certains des villages les plus pauvres et les plus reculés de l'Irian Jaya et du Centre de Sulawesi. Ces activités seront exécutées presque entièrement par des ONG.

47. L'appui fourni dans le cadre du Groupe consultatif mixte des politiques (GCMP) pour l'exécution du programme d'élimination de la pauvreté dans le Sud-Ouest de la Chine a permis de mobiliser pour l'exécution de ce programme un financement de 500 000 dollars du Fonds international de développement agricole (FIDA). La coordination de l'aide est assurée par le bureau du PNUD à Beijing. Ces fonds serviront principalement à constituer un fonds autorenouvelable de crédit rural pour 5 000 ménages pauvres de deux districts de la province du Yunnan. Grâce à l'assistance fournie par le PNUD, il a été créé à cette fin une fondation du crédit rural inspirée du modèle de la Grameen Bank. Les prêts à faible taux d'intérêt qui seront accordés serviront à exécuter les projets identifiés et réalisés par le groupe d'usagers eux-mêmes. Un appui technique sera fourni par les groupes mobiles d'experts et d'agents communautaires.

48. Dans le prolongement du Plan d'action pour le redressement immédiat adopté en 1993 et des activités du Comité directeur pour les activités de redressement, le PNUD a pris l'initiative d'établir un avant-projet de la stratégie opérationnelle des Nations Unies pour l'Afghanistan, en consultation avec toutes les institutions intéressées des Nations Unies. Cette stratégie met l'accent sur des activités communautaires d'élimination de la pauvreté qui sont articulées autour de quatre thèmes spécifiques : droits de l'homme (y compris promotion de la femme), relèvement social, relèvement rural et relèvement urbain. L'élaboration de cette stratégie sera achevée au début de 1996.

49. Protection de l'environnement et ressources naturelles. Afin de promouvoir une exploitation rationnelle de la biodiversité et des ressources forestières au Bhoutan, le PNUD collabore avec le gouvernement à l'établissement d'un plan national de conservation de la biodiversité. Deux propositions ont été préparées en vue d'un financement au titre de Capacités 21; elles ont pour but d'aider à élaborer des directives nationales et à renforcer les capacités du pays de préparer et d'exécuter des plans de gestion des forêts ainsi que de doter le gouvernement, les organisations et les communautés locales des moyens institutionnels et humains nécessaires pour planifier et gérer des programmes et des projets de développement durable et de protection de l'environnement.

50. Le projet de mise en oeuvre d'une stratégie tendant à réduire aux moindres frais les émissions de gaz qui causent l'effet de serre en Asie a été officiellement lancé à Manille en février 1995 sous les auspices de la Banque asiatique de développement (BASD). L'examen tripartite du projet régional sur la prévention et la gestion de la pollution du milieu marin dans l'Est de l'Asie entrepris dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial a eu lieu à la fin de 1995. La réunion d'examen, reconnaissant l'utilité des sites de démonstration mis en place en Chine, aux Philippines et dans le détroit de Malacca, a étudié la possibilité d'en établir d'autres au cours des années à venir.

51. L'élimination progressive des chlorofluocarbones (CFC) dans le secteur des mousses en Inde a fait l'objet d'accords signés entre le gouvernement et le PNUD selon lesquels le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal doit verser 1 755 000 dollars de subventions à cinq grandes entreprises du secteur privé, désignées "entreprises phares", pour permettre aux fabricants indiens d'appliquer les méthodes de fabrication sans CFC qui viennent d'être mises au point et d'acquérir l'expérience nécessaire pour pouvoir ultérieurement éliminer totalement ces substances. Des activités semblables ont également été entreprises dans le cadre du Protocole de Montréal en Chine, en Iran et en Malaisie.

52. La stratégie nationale de développement durable de la République islamique d'Iran a été soumise au Conseil supérieur de l'environnement pour adoption par le Cabinet. Il a également été élaboré une proposition de réorganisation du Ministère de l'environnement, qui serait mise en oeuvre avec l'appui du PNUD.

53. Le Programme de protection de la biodiversité dans le Pacifique Sud entrepris dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial a été examiné lors de la troisième réunion du Groupe consultatif technique et de gestion qui s'est tenu à la fin mai 1995 à Vanuatu. La discussion, lors de cette réunion, a porté principalement sur le dilemme que représente la mise en place sur une base communautaire de secteurs protégés où puissent être réalisées des activités à la fois efficaces et durables à plus long terme. En outre, il a été approuvé sous l'égide du Fonds pour l'environnement mondial un projet d'étude du changement climatique d'une valeur de 2,44 millions de dollars; ce projet doit être basé à Samoa.

54. Promotion de la femme et égalité entre les sexes. Il a été entrepris récemment avec l'aide du PNUD une étude des capacités institutionnelles du Gouvernement du Bangladesh d'intégrer les questions intéressant les femmes à la planification et à la programmation du développement. Cette étude doit être achevée en juin 1996.

55. Il a été mené à bien une étude sur le rôle de direction joué par les femmes dans les secteurs social et économique au Maldives. Cette étude, organisée avec l'aide du PNUD en étroite collaboration avec le gouvernement et les personnalités des milieux féminins, recommande des mesures spécifiques qui pourraient être adoptées pour continuer à promouvoir le rôle et la position socio-économique des femmes dans le pays.

56. Un programme tendant à intégrer davantage les préoccupations des femmes aux activités du PNUD en Inde a été entrepris pendant l'année. Parmi les nouvelles propositions formulées, il convient de citer un projet de création d'un Centre indien pour l'intégration des femmes à la vie politique, qui s'inscrit dans la ligne de l'amendement à la Constitution qui consacre le statut légal des institutions administratives locales et qui réserve aux femmes un tiers des sièges au sein de ces organes. Une mission de la programmation conjointe du Centre du commerce international (CCI), de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et du PNUD, en consultation avec un grand nombre d'ONG et d'associations féminines, a élaboré un projet de programme d'aide à la création et au développement d'entreprises commerciales féminines qui a pour but d'apprendre aux femmes à créer et à gérer des activités commerciales. Un financement extérieur de 750 000 dollars est envisagé pour la réalisation de ce programme.

57. Au Myanmar, différentes activités d'inspiration locale ont été appuyées dans le cadre de l'Initiative pour le développement humain, qui a pour but d'aider les communautés rurales les plus démunies à participer à des programmes de formation et à des activités génératrices de revenus ainsi que d'accroître les possibilités qu'ont les femmes et les jeunes filles de participer activement à la vie économique du pays.

58. Au Samoa, il a été mis en place un système de micro-crédits pour les femmes. En outre, un séminaire a été organisé en août 1995 pour mobiliser des capitaux de départ pour la création d'entreprises féminines dans les îles d'Upolu et de Savaii; l'on s'attache ainsi à améliorer les conditions de vie des femmes rurales en créant des possibilités d'emploi et en les formant à la gestion des entreprises. Le PNUD a fourni les capitaux de démarrage pour cette initiative, à laquelle d'autres donateurs se joindront sans doute. Selon cette approche, les ressources disponibles au Samoa au titre du CIP serviront principalement, en jouant un rôle de catalyseur, à mobiliser des ressources supplémentaires pour des activités de promotion du développement humain durable.

59. Gouvernance et institutions publiques. Plusieurs grands projets devant être réalisés avec l'appui de différents donateurs sont actuellement préparés dans le cadre du programme de réforme de l'administration publique exécuté au Viet Nam avec l'appui du PNUD. Ce programme prévoit une coopération de l'Agence danoise de développement international (DANIDA) et de l'Agence suédoise de développement international, de l'Allemagne et des Pays-Bas ainsi qu'une aide de la Banque mondiale pour des activités de formation. La mission d'évaluation approfondie qui s'est rendue dans le pays en novembre 1995 est parvenue à la conclusion que s'il a été possible de mobiliser des ressources extérieures pour l'exécution de ce programme, c'est grâce aux efforts déployés par le secrétariat du projet et le bureau du PNUD au Viet Nam pour amener le gouvernement et les donateurs à s'entendre sur un cadre conceptuel bien structuré. Par ailleurs, le PNUD a entrepris de formuler trois nouveaux projets tendant à renforcer des institutions publiques clés : l'Assemblée nationale, la Magistrature et le Parquet.

60. Le PNUD et la Banque mondiale ont entrepris en mai 1995 des études de grande envergure tendant à mieux comprendre les règles de fonctionnement et les structures dont doivent être dotées les entreprises en Chine dans le secteur des entreprises étatiques, qui connaît actuellement une mutation rapide. Ces recherches ont porté principalement sur les politiques stratégiques suivies par six des plus grandes entreprises étatiques chinoises à Shanghai, à Liaoning et Heilongjiang, particulièrement du point de vue a) des droits de propriété, b) de la propriété et du contrôle, c) de la protection sociale des travailleurs et d) des pratiques de gestion.

61. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, le gouvernement a demandé au PNUD de jouer le rôle d'organisme chef de file pour l'introduction et la mise en oeuvre des nouveaux systèmes d'administration décentralisée; ainsi, le PNUD doit réaliser un projet de décentralisation de la gestion financière et fournir un appui pour renforcer le système national de planification. En outre, le gouvernement a approuvé un rapport interinstitutions concernant la reconstruction et le relèvement de Bougainville. Enfin, le Cabinet a prié le PNUD de coordonner l'aide des donateurs et de mobiliser des ressources pour l'aider à suivre l'exécution du programme de reconstruction et mettre en place un bureau de gestion des programmes à Bougainville.

62. Dans le cadre de l'appui qu'il fournit pour l'élaboration de politiques de rationalisation des structures administratives et de coopération Sud-Sud, le bureau du PNUD au Pakistan a organisé en Malaisie, avec la participation du Ministre d'Etat chargé des réformes institutionnelles et de l'assistance spéciale du Premier Ministre pour les questions sociales, pour étudier les réformes administratives et le processus de développement Malaisie, particulièrement dans le contexte des améliorations qui ont été apportées au système de prestation des services sociaux, et pour identifier les possibilités de collaboration Sud-Sud et d'assistance dans ce domaine. Le bureau du PNUD en Malaisie a fait établir pour faciliter les travaux de la mission une étude intitulée "La gestion du changement au service du développement : le cas de la Malaisie".

63. Coopération régionale. Le 6 décembre 1995, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, de hauts représentants des Gouvernements de la Chine, de la Mongolie, de la République de Corée, de la République démocratique populaire de Corée et de la Russie ont signé en présence de l'Administrateur trois accords historiques concernant le développement économique de la région du fleuve Tumen, marquant ainsi l'aboutissement de trois ans d'efforts diplomatiques menés avec l'aide du PNUD. Deux de ces accords ont mis en place les premières organisations intergouvernementales de développement dans le Nord-Est de l'Asie, et le troisième a créé une institution de coopération en matière de protection de l'environnement. Les échanges et les investissements dans la région ont augmenté - il a été mobilisé un montant de près d'un milliard de dollars pour la réalisation de projets industriels - et des efforts concertés d'amélioration de l'infrastructure ont été mis en route. Le rôle que doit jouer le PNUD pour appuyer la mise en oeuvre des plans de développement des institutions et de protection de l'environnement a été réaffirmé à cette occasion.

64. Les activités du Forum pour le développement d'ensemble de l'Indochine se sont accélérées pendant l'année, et la première réunion du Comité de travail pour la mise en valeur des ressources humaines s'est tenue les 12 et 13 octobre 1995. Le PNUD a entrepris d'établir une deuxième version révisée du répertoire de projets. Il a été établi un classement des activités prioritaires, la priorité la plus élevée étant accordée à l'élimination de la pauvreté et au développement rural ainsi qu'à la gestion économique et à la réforme du secteur public. La France, en sa qualité de Présidente du Comité de travail, a fait savoir qu'elle étudiait la possibilité de contribuer au financement de la phase initiale du programme et a invité d'autres donateurs à verser des contributions supplémentaires, éventuellement dans le cadre d'un consortium.

65. Les 28 et 29 mars 1995, à Kuala Lumpur, le PNUD a organisé avec le Gouvernement de la Malaisie une réunion régionale sur la coopération pour le développement qui a rassemblé des partenaires de la coopération technique d'une cinquantaine de pays. A cette occasion, les participants ont discuté des problèmes régionaux de développement d'intérêt commun, ont défini ensemble des priorités communes, ont identifié et confirmé le rôle qui revenait aux différents partenaires et aux mécanismes de coopération multinationale et ont examiné le cinquième programme régional pour l'Asie et le Pacifique. L'allocution d'ouverture, qui a donné le ton de la réunion, a été prononcée par le Premier Ministre de la Malaisie, et les anciens Premiers Ministres de la

Papouasie-Nouvelle-Guinée et des Philippines ont également participé à la partie de la discussion qui a eu lieu à un niveau élevé.

66. L'élimination de la pauvreté a été l'un des principaux thèmes de la discussion lors de la troisième Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement pour l'Asie et le Pacifique. Le PNUD a été l'un des co-organisateurs de cette première réunion ministérielle régionale, tenue à Bangkok du 22 au 28 novembre 1995 pour donner suite à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Indépendamment de la lutte contre la pauvreté, les débats ont porté également sur des questions générales comme l'intégration des femmes au développement et la promotion de la technologie.

67. Les 5 et 6 avril 1995, à Shanghai, lors d'une cérémonie de signature présidée par le Premier Ministre de la Thaïlande, des ministres d'Etat du Cambodge, du Laos, de la Thaïlande et du Viet Nam ont signé un accord sur le développement durable du bassin du Mékong. L'accord ainsi intervenu entre les quatre gouvernements concernés représente l'aboutissement de la coopération que fournit depuis longtemps le PNUD dans la région. La nouvelle Commission a officiellement remplacé le secrétariat du Mékong en avril. Des mesures ont été adoptées avec l'aide du PNUD pour actualiser et améliorer considérablement le plan d'aménagement du bassin du Mékong au cours des années à venir.

68. L'impact des politiques socio-économiques et des politiques budgétaires sur l'élimination de la pauvreté dans le Sud de l'Asie a fait l'objet d'un séminaire sur l'analyse des politiques macro-économiques qui a été organisé du 9 au 12 octobre dans le cadre du Programme sous-régional de lutte contre la pauvreté dans le Sud de l'Asie. Ce programme a donné lieu à des projets de mobilisation sociale dans des districts sélectionnés et a rassemblé de hauts fonctionnaires des gouvernements et des représentants du PNUD et des ONG aux fins d'une analyse des politiques concernant la sécurité alimentaire, les services sociaux, l'emploi et l'accès à la terre, au crédit et aux marchés. Il a été proposé de créer des comités consultatifs de haut niveau dans chacun des pays de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) pour évaluer l'impact des politiques macro-économiques existantes sur les groupes vulnérables.

69. Mobilisation des ressources et plaidoyer. Les activités de mobilisation des ressources et de plaidoyer réalisées pendant l'année ont tendu principalement à améliorer l'efficacité et à resserrer la coordination de la coopération pour le développement. L'on peut citer en exemple les activités ci-après.

70. Les 1er et 2 juin 1995, le Gouvernement suédois a accueilli à Stockholm, sur l'initiative du PNUD, une réunion sur l'Afghanistan qui a rassemblé de 70 à 80 représentants d'organismes donateurs multilatéraux et bilatéraux, d'organismes des Nations Unies et d'ONG aux fins d'un tour d'horizon sur la situation dans le pays. Cette réunion a été l'occasion de centrer l'attention de la communauté des donateurs sur la corrélation qui existe entre l'assistance humanitaire en cours et les efforts de relèvement et de développement à plus long terme et sur la collaboration à mettre en oeuvre pour appuyer efficacement les programmes et en accroître l'impact. De nouveaux fonds d'affectation spéciale d'une valeur totale de 2,4 millions de dollars ont été mis sur pied et un accord de participation aux coûts d'une valeur de 400 000 dollars a été signé avec la Norvège en 1995.

71. Le PNUD a organisé au Népal et en Chine à l'intention de journalistes des médias internationaux un séminaire à l'occasion duquel l'équipe a fait une tournée de ces deux pays pour y constater d'eux-mêmes l'impact positif des activités du PNUD. Les articles qui ont paru à la suite de ces visites tant dans la presse internationale que dans différents organes locaux et régionaux ont mis en relief les efforts déployés par les populations du Népal et de la Chine pour promouvoir le développement de leurs pays.

72. Le 17 janvier 1995, 34 donateurs ont assisté à la table ronde sur le Bhoutan, qui a débouché sur 65 millions de dollars d'annonces de contributions. Parmi les contributions autres que les contributions aux ressources centrales reçues en 1995, il convient de citer :

a) Une contribution de 2,5 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination des munitions non explosées au Laos;

b) Une contribution totale de 7,7 millions de dollars, récemment confirmée par la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède, destinée à appuyer les différents projets financés par le PNUD en Afghanistan; cette contribution sera fournie par le biais d'accords de participation aux coûts, de fonds d'affectation spéciale et de financements parallèles;

c) Les Pays-Bas et la Suisse ont versé des contributions de 1,5 million et 2,5 millions de dollars respectivement pour porter le montant en principal du Fonds d'affectation spéciale pour la conservation de l'environnement au Bhoutan à 16 millions de dollars;

d) Des consultations menées avec les représentants de l'Allemagne, des Etats-Unis, du Japon et de la Suisse, avec le gouvernement et avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'UNICEF ont débouché sur des annonces de contributions de 3 millions de dollars, au titre de la participation aux coûts ou du financement parallèle, pour la réalisation en Indonésie de projets tendant à appuyer la décentralisation et la modernisation de la gestion urbaine;

e) Les nouveaux arrangements mis en place avec l'Australie pour le programme énergie-environnement se traduiront par le versement d'une contribution supplémentaire de plus de 2 millions de dollars au titre de la participation aux coûts de ces activités;

f) Des démarches ont également été entreprises auprès de l'Agence danoise de développement international (DANIDA) et de la Banque mondiale afin de réviser les arrangements de financement existants pour pouvoir créer deux nouveaux fonds d'affectation spéciale pour le programme de promotion de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.

73. De hauts fonctionnaires du Siège et des bureaux extérieurs ont réalisé des missions de mobilisation des ressources et de plaidoyer en Australie, au Japon et en Nouvelle-Zélande, où ils ont eu de larges discussions avec les représentants des gouvernements, des spécialistes du développement et des partenaires des milieux universitaires, du secteur privé et de la société civile. Ces discussions ont conduit à un certain nombre d'initiatives qui sont actuellement poursuivies dans le contexte spécifique des pays concernés. Entre

autres choses, des initiatives conjointes sont envisagées avec le Japon dans des pays sélectionnés.

74. Les 5 et 6 octobre, le gouvernement a organisé à Vientiane une réunion visant à concrétiser les résultats de la table ronde sur le Laos; cette initiative témoigne de l'engagement croissant du pays dans le mécanisme des tables rondes. A cette occasion, le gouvernement a présenté son plan de développement socio-économique et son programme d'investissements publics pour la période 1996-2000. C'est la première fois que le gouvernement a procédé à une telle opération de planification à moyen terme. Parmi les autres mesures prises à la suite de la table ronde, il convient de citer un examen des politiques concernant les secteurs de l'énergie et des routes et la formulation d'un plan directeur pour la mise en valeur des ressources humaines.

75. Au Viet Nam, le réseau informatique local NetNam est devenu le principal mécanisme de diffusion de l'information par la voie électronique, et le PNUD continue de jouer un rôle de premier plan dans le développement et la promotion des systèmes d'information et de diffusion des connaissances par le réseau NetNam, auquel ont accès les autorités locales et les groupes de donateurs qui opèrent dans le pays. Ces activités ont encore renforcé le rôle du bureau du PNUD au Viet Nam et la contribution qu'il apporte aux efforts déployés par le gouvernement dans le domaine de la coordination et de la gestion de l'aide.

76. Comme suite aux innovations introduites dans les méthodes de travail du Groupe consultatif pour les Philippines, d'intenses consultations préparatoires ont été menées entre les organismes gouvernementaux, les donateurs locaux et les représentants des ONG. Ces consultations ont été l'occasion de s'entendre sur les deux thèmes principaux, à savoir la lutte contre la pauvreté et la gestion des dépenses publiques. Compte tenu de l'expérience acquise par le système des Nations Unies des activités de développement dans le secteur social, le PNUD a co-présidé la réunion avec la Banque mondiale et a également dirigé les débats du Groupe de travail sur la lutte contre la pauvreté. A la suite de cette réunion, le gouvernement a prié le PNUD de convoquer un groupe de travail élargi sur cette question pour discuter des problèmes critiques qui ont surgi et pour appuyer la réalisation d'efforts concrets d'élaboration de politiques et de programmes dans ce domaine.

77. Nouveaux mécanismes de programmation et activités préparatoires. Des analyses de la situation en ce qui concerne le développement humain durable sont réalisées dans les pays insulaires du Pacifique Sud. A ce jour, de telles études ont été menées à bien à Samoa et à Vanuatu, sont en cours aux îles Marshall, à Kiribati et à Tuvalu et seront mises en route et achevées pendant le premier trimestre de 1996 dans les Etats fédérés de Micronésie, dans les îles Salomon, à Fidji, aux Palaos et à Tonga. Ces études constituent un aspect important du processus de programmation pour le prochain cycle.

78. Bien d'autres activités ont été appuyées dans ce domaine : le Népal et Sri Lanka ont achevé leurs analyses de la situation en ce qui concerne le développement humain durable pour préparer l'application des nouveaux mécanismes de programmation; il a été présenté une proposition de projet tendant à fournir une coopération technique au Laos pour la mise au point d'un système d'indicateurs du développement humain durable; l'Institute for International Development de l'Université de Harvard a passé en revue l'Initiative pour le développement humain du Myanmar en janvier 1995; une mission semblable a été

organisée au Viet Nam pour appuyer les efforts déployés par le gouvernement pour donner suite aux recommandations formulées lors du Sommet mondial pour le développement social; des discussions ont été entamées en Indonésie en vue de la réalisation d'une analyse de la situation en ce qui concerne le développement humain durable en janvier 1996; au Bangladesh, le PNUD a présenté une série d'indicateurs décomposés du développement humain qui pourront servir de base à l'analyse et à la préparation des projets lors du prochain programme du pays; enfin, au début de 1996, Fidji a mené à bien une analyse approfondie des indicateurs statistiques disponibles pour mesurer le développement humain durable.

79. La Chine a entrepris pendant l'année une série d'études au titre de SAT-1. Sous l'égide du Ministère du travail, le PNUD et l'OIT ont organisé un séminaire pour discuter des constatations recueillies dans le cadre de l'étude SAT-1 sur la sécurité et l'hygiène du travail en Chine. Cette étude devrait permettre de mobiliser des ressources auprès des donateurs pour appuyer les efforts déployés par le gouvernement dans ce domaine. De même, une étude SAT-1 sur la gestion et le financement du changement technologique dans une économie de marché en mutation a été établie et un séminaire à ce sujet a été organisé le 28 septembre.

80. En Inde, les méthodes d'analyse de sensibilité du développement humain durable ont été perfectionnées et appliquées à la préparation du programme d'activités du PNUD en Inde. L'application de cette méthodologie pendant l'année a débouché sur l'examen de 48 projets et programmes en cours et sur l'identification des stratégies à suivre pour renforcer leurs éléments du développement humain durable. D'autres perfectionnements ont été apportés à ces méthodes pour privilégier l'utilisation de données quantitatives et minimiser les éléments subjectifs de l'analyse. L'on s'emploie également à élaborer un recueil de profils du développement humain durable.

81. Situations de développement complexes. Sur l'initiative du gouvernement, le PNUD et l'UNICEF ont aidé à mettre sur pied au Laos un fonds d'affectation spéciale pour l'élimination des munitions non explosées, lequel avait reçu à la fin de 1995 pour plus de 2,5 millions de dollars d'annonces de contributions fermes et d'engagements effectifs. Un nouveau projet du PNUD, d'une valeur de 400 000 dollars, aidera à établir un Service de l'élimination des munitions non explosées au sein du Ministère du travail et de la protection sociale et à financer une étude de référence essentielle de l'impact socio-économique. Comme l'existence de munitions non explosées empêche les populations rurales pauvres, qui représentent la moitié de la population, d'accéder aux champs, le PNUD préparera des activités de développement rural intégré combinant des efforts de déminage et des activités de sensibilisation des communautés.

82. Grâce à l'assistance substantielle fournie par le PNUD, la stratégie quinquennale du Centre cambodgien de déminage a été élaborée et présentée au Comité directeur des donateurs et du gouvernement en octobre. Cette stratégie est la première tentative qui ait été faite au Cambodge d'intégrer le déminage à la planification nationale du développement en général, et elle a pour but de promouvoir le développement des populations sans terre et d'appliquer une approche intégrée du développement rural reposant sur des efforts de réinstallation des populations, d'accroissement de la production agricole et de réduction des pertes en vies humaines causées par les mines.

83. Suite donnée à des conférences internationales. Le PNUD a pris l'initiative, avec le système des Nations Unies, de convoquer au Bangladesh un séminaire national sur les Conférences mondiales des Nations Unies; ce séminaire a été organisé en collaboration avec le Ministère des affaires étrangères et l'Institut d'études internationales et études stratégiques du Bangladesh. Ce séminaire appliquera des techniques de facilitation novatrices pour identifier d'un commun accord les stratégies prioritaires à mettre en oeuvre dans une optique intégrée pour donner suite aux recommandations et aux plans d'action adoptés par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, la Conférence internationale sur la population et le développement, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et le Sommet mondial pour le développement social.

84. Le bureau du PNUD au Népal a été prié de fournir des conseils pour la mise sur pied de deux nouveaux ministères créés à la suite de conférences internationales : le Ministère des affaires féminines et de la protection sociale, et le Ministère de la population et de l'environnement. L'assistance du PNUD portera sur la mise en place des structures et l'identification des rôles et des attributions de ces deux institutions.

85. Les mesures concrètes à adopter pour donner suite à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes sont à l'étude avec les gouvernements intéressés. En Inde, par exemple, une série de séminaires de diffusion de l'information ont été co-financés par le PNUD. En Mongolie, le Comité national préparatoire de la Conférence est devenu le Comité national permanent des affaires féminines, et le PNUD appuie les efforts entrepris par l'OIT pour sensibiliser le public à ces questions.

86. En septembre 1995, le PNUD et le Ministère de la santé et de la protection sociale de Sri Lanka ont organisé conjointement une conférence nationale pour donner suite à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes; cette conférence a porté principalement sur les engagements à prendre au niveau national. Elle a été suivie, en décembre, d'un atelier qui a débouché sur l'élaboration d'un plan d'action national.

87. Dans les îles du Pacifique, les recommandations formulées par le Sommet mondial pour le développement social se sont traduites, au niveau local, par l'élaboration d'un programme de promotion de l'emploi et de moyens de subsistance durable. Tout en reconnaissant l'importance que revêtent le secteur structuré et le secteur urbain, une attention particulière est accordée aux possibilités et aux contraintes qui peuvent exister dans les secteurs structurés, rural et de subsistance. A Fidji, une analyse des indicateurs du développement humain durable est suivie par une analyse des résultats d'une récente enquête sur les recettes et les dépenses des ménages, qui débouchera sur une étude de la pauvreté dans le pays. Les activités entreprises dans ce domaine à Tonga conduiront à établir un dialogue avec le gouvernement au sujet de la définition de la pauvreté. Le PNUD continue de collaborer étroitement avec les autres organismes intéressés des Nations Unies dans le cadre du système d'équipes spéciales et il coopère aussi avec des organisations régionales comme le secrétariat du Forum et la Commission du Pacifique Sud.

C. Bureau régional pour les Etats arabes (BREA)

88. Les événements importants qui se sont produits dans la région et à proximité ont à la fois créé de nouvelles possibilités de développement et exacerbé les défis auxquels se heurtent les Etats arabes dans ce domaine. Pour s'adapter à cette réalité nouvelle et essayer d'identifier les options qui s'offrent au PNUD, le Bureau régional pour les Etats arabes a organisé en mars 1995 un atelier de planification stratégique qui a identifié pour la région les cinq domaines d'activité prioritaires ci-après : gouvernance; rapidité de l'accroissement démographique; pénurie d'eau; moyens de subsistance durable (en particulier en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois et la protection de l'environnement); et promotion d'une expansion économique diversifiée. L'atelier a également suggéré que le PNUD réoriente ses opérations dans la région, notamment en concentrant davantage ses efforts sur la coopération technique fournie aux gouvernements pour les aider à renforcer leurs capacités d'analyse des politiques et des stratégies et de planification; en introduisant l'approche-programme dans le processus de la préparation des programmes de pays et des programmes régionaux; en mobilisant des ressources supplémentaires et en gérant les fonds disponibles pour la coopération technique; et en s'employant à mieux coordonner les programmes au niveau des pays. Cet atelier a encouragé le Bureau et les bureaux extérieurs à rechercher des alliances nouvelles et à revivifier nombre des importants partenariats créés dans la région, notamment en resserrant les contacts avec la Ligue des Etats arabes, la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale et la Commission économique pour l'Afrique.

89. Les situations spéciales auxquelles sont confrontés un certain nombre de pays arabes, notamment par suite de l'état de la sécurité, de sanctions et d'urgences, ont rendu l'élaboration et l'exécution des programmes particulièrement difficiles pour les bureaux extérieurs et les représentants résidents du PNUD. Malgré tout, 80 % de toutes les ressources disponibles pour l'exécution des programmes de pays et des programmes régionaux avaient été engagées à la fin de novembre 1995.

90. Près de 50 % des nouveaux projets et programmes approuvés en 1995 doivent faire l'objet d'une exécution nationale. Le service du BREA chargé du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a élaboré et fait approuver 14 projets (dont six dans le cadre du mécanisme d'élaboration des projets du FEM). Les projets approuvés par le FEM représentent une valeur de 5,8 millions de dollars, et d'autres projets d'une valeur de 8 millions de dollars sont en attente d'approbation.

91. Sept pays ont procédé à un examen à mi-parcours de leurs programmes (Djibouti, Jordanie, Koweït, Maroc, Soudan, Syrie et Yémen) et les conclusions et recommandations formulées ont porté principalement sur les stratégies à mettre en oeuvre compte tenu de leurs situations spécifiques pour pouvoir atteindre un développement humain durable.

92. L'élaboration des notes de stratégie nationale a progressé dans 11 pays : Algérie, Djibouti, Egypte, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Soudan, Syrie, Tunisie et Yémen. Les efforts entrepris pour resserrer la coordination de l'aide fournie par le système des Nations Unies pour la réalisation des priorités de développement du Soudan ont abouti, en 1995, à l'élaboration d'un projet de notes de stratégie nationale. Celles-ci intitulées "Partenariat pour un

développement humain durable", représentent la première étape d'un processus qui devra permettre aux organismes des Nations Unies qui opèrent au Soudan d'améliorer la planification et la coordination de leurs contributions aux efforts de développement du pays au cours des années à venir.

93. Mises en oeuvre de stratégies de développement humain durable. Bien que le développement humain durable, en tant que thème prioritaire des activités du PNUD, ait été introduit dans la région alors que la majeure partie des ressources disponibles aux fins des programmes avaient déjà été engagées, nombre de pays se sont employés activement à introduire ce concept dans leur programmation. En renforçant les éléments de développement humain durable des projets approuvés, en réorientant d'autres projets et en utilisant à cette fin le reste des ressources disponibles au titre des chiffres indicatifs de planification (CIP) et des RST. En collaboration avec le Gouvernement égyptien, le bureau du PNUD a continué de consolider et de perfectionner son programme de développement humain durable grâce à deux initiatives majeures : a) la préparation du deuxième rapport national sur le développement humain, et b) le programme de suivi et d'évaluation auquel doivent participer tous les gouvernorats d'Egypte et qui a été signé lors d'une cérémonie qui a rassemblé tous les gouverneurs du pays sous les auspices du Ministre des administrations locales. Ce programme fait suite à l'approbation par les gouverneurs d'Egypte du programme d'action auquel avait donné lieu la publication du premier rapport national sur le développement humain, lequel, en décomposant les indicateurs de développement humain au niveau des gouvernorats, avait fait apparaître les disparités qui caractérisaient les niveaux de développement atteints dans les différentes régions.

94. En Tunisie, le PNUD met la dernière main à un programme qui, grâce au financement fourni par le biais d'un fonds d'affectation spéciale italien, appuiera des activités de promotion de développement humain durable à l'attention des populations rurales pauvres. En Algérie, au Maroc et en Tunisie, le PNUD s'est engagé à aider les gouvernements à formuler des politiques de promotion de l'emploi et à collaborer à d'autres activités tendant à rationaliser la conduite des affaires publiques.

95. Au Liban, le PNUD mène depuis le début de 1994 une double initiative visant à mettre en oeuvre une stratégie de développement humain durable a) en mobilisant des partenariats autour du concept et de l'approche de développement humain durable et b) en établissant un profil du développement humain durable au Liban. Ce profil devra déboucher sur la formulation d'une stratégie nationale de développement humain et sur l'identification des principales mesures à prendre pour faciliter la formation du capital social et environnemental. En octobre 1995, le premier atelier sur le développement humain durable s'est tenu à Beyrouth avec la participation de 66 experts et spécialistes du développement représentant différents ministères, la société civile et les institutions spécialisées des Nations Unies. L'atelier a été consacré à une analyse du développement humain durable dans le contexte libanais et a étudié différents aspects des stratégies à mettre en oeuvre dans ce domaine.

96. En 1995, les ressources disponibles au titre des CIP étant généralement peu élevées et, dans de nombreux pays, ayant été presque intégralement engagées, la programmation d'activités de promotion du développement humain durable a été encouragée par l'allocation au BREA d'un montant de 1 million de dollars au titre des RSP. En tout, il a été lancé dix initiatives nationales, dont la

majorité ont visé à préparer des rapports nationaux sur le développement humain, des analyses de situations et/ou des profils nationaux. En outre, le BREA a décidé d'utiliser intégralement l'allocation disponible au titre des SAT-1 pendant la période 1995-1996 pour renforcer l'élaboration de stratégies de développement humain durable, l'accent étant mis en particulier sur l'élimination de la pauvreté. Ces activités au niveau des pays ont été appuyées par le Programme régional élaboré à cette fin, dans le cadre duquel un atelier a été organisé en mai 1995 pour permettre à l'Égypte de partager l'expérience qu'elle avait acquise de la préparation d'un rapport national sur le développement humain. Ont participé à cet atelier dix pays de la région - Bahreïn, Djibouti, Emirats arabes unis, Iraq, Jordanie, Liban, Maroc, Qatar, Soudan et Tunisie - ainsi que les territoires occupés de Palestine. Les autres activités entreprises dans le cadre de ce programme régional auront tendu notamment à identifier, organiser et relier les partenaires qui collaborent avec le PNUD aux activités de développement humain durable en Iraq, en Jordanie, au Liban et au Yémen.

97. Le Maroc et la Tunisie sont les pays pilotes pour le programme de constitution de réseaux pour le développement durable et, avec une assistance du PNUD, l'un et l'autre ont pris les mesures nécessaires pour permettre aux pays de la région de tirer parti des centres de référence sur le développement humain durable et de la Veille du développement (initiative visant à rassembler, analyser et diffuser les données nécessaires à l'élaboration des politiques au plan national).

98. Une importante opération de programmation au plan régional a été menée dans le cadre du Programme d'assistance technique pour la protection de l'environnement dans la Méditerranée (METAP) avec une participation active du BREA et de Capacités 21 et en coopération avec la Banque mondiale, la Banque européenne d'investissements et l'Union européenne. Il a été préparé, sur la base des propositions présentées par les pays, un portefeuille de projets nationaux et régionaux d'une valeur totale de 80 millions de dollars qui mettent l'accent surtout sur le renforcement des capacités et la préparation des investissements. Une participation substantielle aux coûts sur une base multilatérale et bilatérale est prévue.

99. Activités communautaires et coopération avec les ONG. Le PNUD a poursuivi ses programmes communautaires en Somalie dans une situation politique extrêmement incertaine. Bien que les activités aient dû être suspendues dans le Sud du pays, des opérations étaient en préparation dans d'autres régions relativement sûres. Le PNUD continue de lutter contre la pauvreté et les difficultés que connaissent les populations somaliennes en s'efforçant de porter secours particulièrement aux groupes vulnérables. L'assistance qu'il fournit revêt la forme de programmes de micro-crédit, d'activités de vulgarisation agricole et de programmes d'éducation et de santé ainsi que, lorsque la situation de la sécurité le permet, d'activités à haute intensité de main-d'oeuvre visant à remettre en état l'infrastructure communautaire de base.

100. Au Soudan, les programmes de développement régional demeurent le principal aspect des efforts de développement. Lors du Sommet mondial pour le développement social, le PNUD a cité ce programme comme exemple des 13 initiatives de développement humain durable entreprises avec une assistance du PNUD pour lutter contre la pauvreté. Dans ce contexte, l'évaluation de l'impact du programme de développement régional, entreprise à la mi-1995 et

achevée au début de 1996, sera extrêmement précieuse pour le PNUD compte tenu des incidences qu'elle aura directement pour les autres régions du Soudan.

101. En Syrie, le PNUD a continué d'appuyer un programme d'assistance technique visant à promouvoir les investissements dans l'agriculture dans la région Sud du pays. Ce programme, réalisé dans des régions rurales de la Syrie, vise à améliorer les conditions de vie des populations rurales grâce à un accroissement de la production agricole et à la création d'autres activités génératrices de revenus, un effort particulier étant déployé pour améliorer la condition des femmes. Récemment, le Gouvernement norvégien a versé pour appuyer ce programme une contribution de 200 000 dollars qui servira exclusivement à soutenir les activités en faveur des femmes.

102. A Djibouti, le PNUD a financé en 1995 une étude des organisations non gouvernementales qui est parvenue à la conclusion, entre autres, que le nombre et les capacités des ONG à Djibouti sont limitées, qu'il importe d'appliquer des approches du développement reposant sur une participation aussi large que possible des populations, que le rôle que les ONG peuvent jouer à Djibouti pourrait être mieux défini et qu'il serait possible de resserrer les liens entre les ONG, entre celles-ci et le gouvernement et entre les ONG et d'autres donateurs.

103. Appui aux réformes macro-économiques et gouvernance. L'appui aux réformes macro-économiques est l'un des trois domaines d'activité prioritaires envisagés par l'actuel programme du Soudan. Cependant, ce n'est qu'en 1995, à l'issue de consultations entre le gouvernement, le PNUD et le Fonds monétaire international (FMI) que le premier projet du PNUD de quelque importance dans ce domaine a été approuvé. Les réformes qui devront être apportées au système budgétaire et fiscal font partie de la série plus large de mesures que le Soudan a prises et s'est engagé à adopter pour améliorer la gestion de son économie.

104. Au Yémen, le PNUD fournit un appui technique aux programmes de réforme économique grâce à une série de projets élaborés et approuvés, pour la plupart, en 1995. En particulier, le PNUD fournit une assistance pour la réalisation du plan économique quinquennal, la mise en oeuvre du programme de privatisation, la création de zones franches et la rationalisation de la gestion économique et financière.

105. En outre, le PNUD aide le Maroc et la Tunisie à tirer pleinement partie des accords qui sont signés avec l'Union européenne. Ces accords visent à créer dans ces deux pays des zones de libre-échange qui devraient favoriser l'expansion économique et avoir un effet bénéfique sur le développement social.

106. Les efforts entrepris par le PNUD pour appuyer le programme de relèvement économique du Gouvernement libanais se sont accélérés en 1995. Le programme de réformes administratives et budgétaires élaboré par le PNUD a été révisé à des égards importants pour tenir compte de l'accroissement de la participation aux coûts du gouvernement, qui a porté le budget total du projet à plus de 3 millions de dollars. Ce programme est exécuté par le FMI, en collaboration avec le Bureau des services d'appui aux projets du PNUD et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

107. Le programme visant à appuyer le relèvement de l'administration au Liban a lui aussi continué de donner des résultats positifs. En 1995, le PNUD a fourni

une assistance pour renforcer les capacités du Cabinet du Ministre d'Etat chargé de la réforme administrative en créant un service de la coopération technique et un service du renforcement des institutions. Le premier projet est actuellement révisé pour étendre les attributions du service de la coopération technique à la coordination de la coopération technique et à la mise en oeuvre des programmes relevant du plan national de relèvement de l'administration. Compte tenu du montant de la participation aux coûts du gouvernement, cette dernière révision portera le budget total du projet à plus de 3 millions de dollars.

108. Mobilisation des ressources. Une mission interinstitutions qui s'est rendue à Djibouti en avril 1994 a permis de mieux saisir l'ampleur des difficultés auxquelles le pays est confronté et la nécessité d'une assistance internationale. A la suite des recommandations formulées par la mission, le PNUD a engagé un montant de 200 000 dollars pour promouvoir la recherche d'un consensus sur des réformes politiques essentielles et sur les stratégies de développement à long terme. Cet effort a débouché sur la formulation d'un vaste programme national de réformes économiques. De ce fait, la Banque mondiale a repris ses négociations avec Djibouti et le FMI a mis au point un plan de stabilisation d'une durée d'un an qui doit être présenté à son Conseil d'administration au début de 1996.

109. Au Maroc, plusieurs donateurs ayant dit vouloir aider le gouvernement à mettre en oeuvre le plan directeur qui avait été formulé grâce à un financement du PNUD, ce dernier et le gouvernement ont organisé avec la participation des donateurs une table ronde sectorielle sur l'approvisionnement en eau potable.

110. Conférences internationales : Conférence mondiale sur les femmes, Sommet mondial pour le développement social et Sommet économique d'Amman. Le PNUD a participé activement, tant par son assistance financière que par sa coopération technique, aux préparatifs menés aux plans régional et national en vue du Sommet mondial pour le développement social et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

111. Les activités réalisées pour préparer le Sommet mondial ont tendu principalement à resserrer le dialogue entre les gouvernements et la société civile, notamment en Egypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie. Le PNUD a appuyé un atelier organisé à l'intention des ONG de la région lors du Sommet lui-même, à Copenhague.

112. Au plan régional, et en collaboration avec la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CEAEO), le PNUD a participé, après avoir aidé à l'organiser, à la Réunion préparatoire régionale arabe pour la quatrième Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Amman (Jordanie) du 3 au 10 novembre. Cette réunion a débouché sur l'adoption d'un rapport d'une ONG arabe ainsi que du Plan d'action arabe pour la promotion de la femme d'ici à l'an 2000. En outre, le PNUD a organisé en collaboration avec la CEAEO et le FNUAP, en vue de la Conférence de Beijing, un séminaire régional sur les techniques de négociation (Liban, juillet 1995) et, avec l'Union européenne et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), un séminaire préparatoire pour les ONG régionales (Jordanie, juillet 1995). Ces deux réunions ont beaucoup contribué à renforcer la participation des femmes arabes à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

113. Au niveau national, le PNUD a appuyé, entre autres, les activités des comités nationaux et a contribué à l'élaboration des plans nationaux d'action devant être soumis à la quatrième Conférence. Parmi les autres initiatives appuyées par le PNUD au plan national, il convient de citer l'organisation aux Emirats arabes unis d'un atelier sur le rôle de la famille arabe dans une société en mutation et une série de mini-ateliers sur la société arabe au XXI<sup>e</sup> siècle; l'organisation, en Iraq, d'un atelier sur la femme iraquienne au XXI<sup>e</sup> siècle; la tenue, à Djibouti, d'un séminaire sur la contribution des femmes au développement socio-économique; l'organisation, en Somalie, d'un atelier sur la préparation de la Conférence de Beijing, qui a abouti à la formation d'une ONG nationale cadre appelée SWAND, qui a été le principal organisme de représentation des femmes somaliennes à Beijing et, au Liban, la réalisation d'une série de campagnes publicitaires.

114. Djibouti s'est employé activement à identifier les éléments d'une stratégie de mise en oeuvre dans le pays des recommandations de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Comme les ressources intérieures et extérieures disponibles sont loin de correspondre aux besoins de développement du pays, cette stratégie offre la possibilité de cristalliser le débat sur les priorités politiques et opérationnelles et sur l'allocation et la mobilisation des ressources, et pourrait ainsi avoir à Djibouti, au cours des quelques prochaines, un impact dépassant le cadre des programmes du PNUD.

115. Situations de développement complexes. En 1995, le bureau du PNUD au Liban a continué de fournir un appui au programme national de réinsertion et de relèvement des populations déplacées. Le programme du PNUD, d'une valeur d'un million de dollars, tend à faciliter la réinsertion au sein de leurs communautés des personnes déplacées, dont le nombre est estimé à 450 000. Il aide les communautés locales à fournir les services essentiels de santé et d'éducation et, chose plus importante, aide à la reconstruction d'habitations à loyer modéré et a organisé une formation pour des projets générateurs de revenus. Ce programme fait largement appel à des Volontaires nationaux des Nations Unies, modalité d'exécution qui a été encouragée au Liban et qui est maintenant appliquée également dans d'autres pays.

116. A la suite du conflit armé qui a eu lieu de mai à juillet 1994 au Yémen et des dégâts considérables qu'il a causés, particulièrement dans les gouvernorats du Sud du pays, le Représentant résident/Coordonnateur résident a été prié par le gouvernement de coordonner les secours fournis au pays. Le PNUD a joué un rôle de premier plan, en collaboration avec le Département des affaires humanitaires, dans la formulation d'un appel unifié pour le Yémen, et il a ensuite préparé un vaste programme de rétablissement des services essentiels d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans les régions méridionales sinistrées par la guerre, activités qui ont été étroitement reliées à un autre programme à moyen et à long terme tendant à renforcer les capacités nationales de gestion dans le secteur de l'eau. En 1995, plusieurs missions techniques spécialisées dans la gestion des catastrophes se sont rendues au Yémen et il a été établi un descriptif de projet concernant la création d'une autorité nationale chargée de la gestion des catastrophes et de la préparation des plans de secours.

117. Centres d'expérimentation. Dans le cadre des initiatives de décentralisation appuyées par le PNUD, le BREA a désigné le bureau du PNUD en Egypte centre d'expérimentation. Un certain nombre de missions et d'activités

de formation ont été organisées pendant le deuxième semestre de 1995 pour préparer le bureau à assumer son rôle nouveau. En outre, le BREA a lancé une expérience de "valeur ajoutée" en coopération avec le bureau du PNUD au Caire et la Division des services administratifs et d'information (DSAI). Il a été établi à l'aide du réseau Internet un système de communication qui promet d'améliorer considérablement la façon dont les programmes et les projets sont élaborés au PNUD en permettant de faire participer directement à ce processus le BREA, le Bureau de l'appui à l'élaboration des politiques et des programmes, la Division de la mobilisation des ressources et le Bureau de l'évaluation et de la planification stratégique ainsi que des experts de l'extérieur.

D. Bureau régional pour l'Europe et la Communauté des Etats indépendants (BRECEI)

118. Le processus de transition d'un système d'économie planifiée à une économie de marché que traversent actuellement les pays d'Europe orientale et la région de la Communauté d'Etats indépendants s'est accompagné d'un coût social extrêmement élevé qui est devenu encore plus visible en 1995. La majorité des pays de la région ont enregistré un net déclin du revenu global depuis 1990 et des taux de croissance négatifs. La pauvreté est devenue l'un des problèmes majeurs dans la région et, dans certains pays, l'incidence de la pauvreté a augmenté de plus de 25 %. Simultanément, l'explosion des conflits ethniques dans la région fait obstacle à la consolidation des Etats nouvellement indépendants et s'est traduite par une multiplication du nombre de réfugiés et de personnes déplacées dans leur propre pays.

119. En 1995, le PNUD a renforcé son rôle en Europe orientale et dans la Communauté d'Etats indépendants : il a approuvé 12 programmes de pays qui, dans le contexte général du développement humain durable, mettent l'accent sur six thèmes prioritaires, à savoir l'environnement, la démocratie, la gouvernance et la participation, les petites et les moyennes entreprises, la coordination de l'aide et l'intégration des femmes au développement. En dépit de l'insuffisance persistante des ressources aussi bien humaines que financières pouvant être allouées à la région, le PNUD a lancé des initiatives nouvelles dans des domaines comme le renforcement des capacités de gestion, la mise au point de nouvelles modalités de coopération pour le développement, la consolidation du processus de démocratisation et la coopération et la sécurité au plan régional. Dans le contexte de la coopération technique entre pays en développement (CTPD), un dialogue s'est établi entre l'Amérique latine, l'Europe orientale et la Communauté d'Etats indépendants en vue d'échanger des données d'expérience sur la mise en oeuvre de nouvelles modalités de coopération pour le développement. Pour donner une priorité accrue au développement humain durable, il a été établi des rapports nationaux sur ce point dans 22 pays qui ont ainsi réussi à introduire dans leurs programmes le concept de développement humain durable. Tous ces efforts sont illustrés par le résumé des programmes et activités réalisés en 1995 qui figurent ci-après.

120. En décembre 1995, une mission du PNUD en Bosnie-Herzégovine a élaboré l'accord de base type en matière d'assistance dont la signature était le préalable indispensable à l'ouverture d'un bureau du PNUD dans le pays. A sa première session ordinaire de 1996, le Conseil d'administration a adopté une décision dans laquelle il a recommandé qu'un montant d'au moins 5 millions de dollars soit alloué à l'assistance à ce pays déchiré par la guerre.

121. Rapports nationaux sur le développement humain. A la fin de 1994, le BRECEI a appuyé la préparation de rapports nationaux sur le développement humain dans 21 pays de la région. Cette initiative avait pour but d'évaluer le coût de la transition vers l'économie de marché, non seulement du point de vue de l'efficacité économique, mais aussi et surtout du point de vue de son impact sur le développement humain dans ces pays. Ces rapports, publiés en mai 1995, constituent les rapports les plus complets qui soient disponibles sur la situation du développement économique, social et humain dans la région. Ils ont permis d'introduire le concept de développement humain durable dans les pays en transition et de rassembler une masse considérable de données et de statistiques extrêmement utiles, ventilées par région, par sexe, par âge et par groupe ethnique.

122. Dans chacun des pays, le rapport a été établi par une équipe nationale dans la langue locale puis traduit en anglais. Les équipes étaient composées d'éminentes personnalités représentant des institutions gouvernementales, des ONG, des milieux universitaires, etc. Les rapports ont bénéficié d'un large soutien et ont retenu l'attention d'un grand nombre de décideurs de la région ainsi que des institutions nationales et internationales de développement. L'on a maintenant entrepris de préparer la deuxième série de rapports, qui contiendront une évaluation de l'expérience acquise par chaque pays et faciliteront le renforcement du dialogue sur les mesures à mettre en oeuvre pour éliminer la pauvreté.

123. Développement intégrant hommes et femmes. Le BRECEI a commencé en 1994 à mettre en place des services de promotion du développement intégrant hommes et femmes dans tous les pays de la région; ces activités ont été financées au moyen des RSP et des ressources disponibles au titre des CIP. Avec l'appui de ces services, le Bureau a lancé un effort intensif pour préparer les gouvernements et les ONG de la région à participer pleinement et activement à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Beijing en août/septembre 1995, ainsi qu'à la réunion parallèle des ONG. A cette fin, il a été organisé un certain nombre de réunions préparatoires, et il fournit des services consultatifs pour l'élaboration des stratégies nationales et régionales. L'opération la plus vaste a néanmoins été l'organisation du Beijing Express, train qui, parti de Varsovie, est arrivé huit jours plus tard à Beijing. Ce train a permis à plus de 200 femmes (représentant des gouvernements et des ONG) de la région d'assister à la Conférence. Ce voyage de huit jours a donné aux participantes le temps de se préparer à la Conférence et de recevoir une formation dans des domaines très divers : techniques de règlement des conflits, démocratisation, aptitude à diriger, activités d'émancipation, informatique et langue anglaise. Ce voyage a également offert aux participantes l'occasion de nouer d'utiles contacts. Le voyage, financé par un certain nombre de gouvernements donateurs, le PNUD, les ONG et le secteur privé, a été une manifestation qui a mis en relief le rôle du PNUD et la contribution très positive qu'il a ainsi apportée à la Conférence. Depuis cette initiative, le PNUD s'est acquis un solide soutien parmi les ONG de la région qui s'occupent des affaires féminines et qui, avec l'appui du PNUD, s'emploient activement à organiser des activités pour donner suite à la Conférence.

124. Mobilisation des ressources. En 1995, le montant de la participation aux coûts des projets nationaux et régionaux réalisés dans la région desservie par le BRECEI a atteint au total 19 millions de dollars, y compris 10 millions de dollars de nouvelles contributions, soit une augmentation de 300 % par rapport à

1994. Les principaux donateurs ont notamment été l'Autriche, le Japon, les Pays-Bas, la Suisse et les pays nordiques. En outre, des accords de services de gestion d'une valeur de plus de 55 millions de dollars ont été approuvés pour appuyer le processus de réforme du secteur de la santé en Turquie (avec un financement de la Banque mondiale), et un autre accord, d'une valeur de 2 millions de dollars a été conclu pour la réalisation d'activités de promotion du développement intégrant hommes et femmes en Albanie (avec un financement du Gouvernement italien).

125. En 1995, il a été organisé des réunions des groupes consultatifs pour l'Azerbaïdjan, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Kazakhstan et le Kirghizistan. En novembre, la Banque mondiale et le PNUD ont organisé et co-présidé la deuxième réunion du Groupe consultatif local pour le Kirghizistan en étroite coopération avec le gouvernement. Le Groupe consultatif local a discuté du plan national d'action en faveur de l'environnement ainsi que de l'évaluation d'un document directif sur l'assistance et la coopération techniques qui avait été préparé par le gouvernement avec une assistance du PNUD.

126. En décembre 1995, le PNUD a organisé avec la Banque mondiale un atelier sur l'expérience que l'un et l'autre avaient acquise des différentes modalités de financement. Ce séminaire avait notamment pour objet de familiariser le personnel de la Banque mondiale avec l'appui que le PNUD pouvait fournir pour accélérer et renforcer les initiatives nationales de développement bénéficiant d'une aide en capital et d'une coopération technique. Ce séminaire, auquel ont assisté les représentants résidents et les administrateurs de programmes nationaux de la région, sera suivi d'un atelier qui se tiendra pendant le deuxième semestre de 1996.

127. Coopération technique entre pays en développement. Un atelier sur les nouvelles modalités de coopération pour le développement a été organisé à Saint-Petersbourg (Fédération de Russie) en juin 1995 pour organiser un dialogue et un échange de données d'expérience de type CTPD entre l'Amérique latine, la Communauté d'Etats indépendants et l'Europe orientale dans des domaines comme la gestion de l'aide, les modalités d'exécution nationale et les méthodes à suivre pour traiter plus efficacement avec les institutions financières internationales. Cet atelier a fait suite à la première réunion préparatoire qui s'était tenue en mai 1995 à Buenos Aires sous les auspices du Gouvernement argentin. L'atelier de Saint-Petersbourg a réuni les représentants résidents en poste dans la région, les représentants des gouvernements des pays de la région ainsi que des représentants des gouvernements et représentants résidents du PNUD de cinq pays d'Amérique latine. Les participants ont adopté une série de recommandations indiquant comment l'expérience acquise en Amérique latine pourrait être appliquée dans le contexte de l'Europe orientale et de la Communauté d'Etats indépendants.

128. Environnement. Avec l'appui du PNUD, le Conseil interétats pour la mer d'Aral a organisé en septembre 1995 la Conférence de Noukous sur le développement durable des Etats du bassin de la mer d'Aral. A l'occasion de cette conférence, les chefs d'Etat des pays d'Asie centrale ont signé la Déclaration de Noukous, dans laquelle ils se sont engagés à redoubler d'efforts pour combattre la crise qui affecte l'environnement de la mer d'Aral. Dans cette Déclaration, les signataires se sont engagés à renforcer l'appui national et régional aux trois institutions interrégionales : le Conseil interétats, la Commission du développement durable et le Fonds international pour la mer d'Aral

qui a été mis en place en 1993 pour essayer d'améliorer la coordination des activités multinationales et internationales visant à mitiger les conséquences qu'entraîne la crise environnementale dans tous les secteurs. La Conférence a souligné que la crise dans la mer d'Aral était une des plus grandes catastrophes écologiques et humaines du monde et affectait les 35 millions de personnes environ qui vivaient dans le bassin de la mer d'Aral, région qui s'étendait sur une zone d'Asie centrale de quelque 700 000 km<sup>2</sup>. La Conférence avait été organisée pour renforcer et étendre les engagements pris au plan international pour aider les Etats du bassin de la mer d'Aral à résoudre les problèmes écologiques de la région en rassemblant des représentants des gouvernements intéressés, des organisations multilatérales et des ONG afin de créer une large coalition qui puisse appuyer les activités de coopération et les partenariats futurs. La Conférence, qui a appelé l'attention de la communauté internationale sur la crise dans la mer d'Aral, devrait avoir pour effet d'accélérer l'exécution des programmes de remise en état de l'environnement. A cette occasion, les organisations internationales qui participent aux programmes entrepris pour lutter contre la crise ont resserré encore plus leur coordination pour améliorer l'efficacité de leur appui. Le PNUD a assumé la direction des activités de renforcement des capacités locales dans le cadre du programme pluriannuel, d'une valeur de 200 millions de dollars, géré conjointement par le PNUD, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour l'environnement.

129. Coopération régionale. Le PNUD et les cinq pays d'Asie centrale - Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Tadjékistan et Turkménistan - ont entamé pendant l'été 1994 une série de discussions tendant à identifier les problèmes d'intérêt commun dans la région de l'Asie centrale, qui ont débouché en juin 1995 sur la première Conférence sur la coopération régionale en Asie centrale qui s'est tenue au Lac d'Issyk-Kul (Kirghizistan). Lors de ces discussions, les cinq républiques d'Asie centrale ont décidé, avec l'assistance du PNUD, d'entreprendre une action concertée dans les trois principaux domaines qui les intéressent tous : a) le développement économique et social et la coopération régionale; b) les questions démographiques, y compris les migrations et les personnes déplacées; et c) la protection de l'environnement et les catastrophes naturelles. La Conférence est devenue la première d'une série de réunions appelées collectivement "Conférence permanente sur le développement durable des républiques d'Asie centrale", et marque un jalon dans le processus de coopération régionale. C'est également la première fois que les cinq républiques d'Asie centrale, avec l'appui du PNUD, ont reconnu qu'elles partageaient la responsabilité de la solution de leurs problèmes communs et devaient manifester une volonté commune de les surmonter. L'on s'emploie actuellement à mettre au point un programme d'action commun dont le fil conducteur sera le développement durable. Le PNUD a appuyé le premier pas ainsi courageusement franchi sur une voie dont les populations du Centre de l'Asie espèrent qu'elle mènera à un processus de développement et de démocratisation couronné de succès.

130. Coordination de l'aide. Le PNUD a lancé en 1995 dans 15 pays d'Europe orientale et de la CEI un vaste programme régional de formation tendant à renforcer les capacités nationales de gestion de l'aide. Ce programme, d'une durée de trois ans, bénéficie d'un appui financier des Gouvernements autrichien et japonais.

131. Le programme du PNUD est essentiellement caractérisé par une approche intégrée de la mise en valeur des ressources humaines dans le secteur public,

l'accent étant mis en particulier sur la formation du personnel des services chargés de la gestion et de la coordination de l'assistance et de l'exécution des projets ainsi que du personnel des ministères opérationnels et sectoriels et des banques nationales. Une attention particulière est accordée à la formation de formateurs et de consultants locaux ainsi qu'au transfert et au perfectionnement des compétences spécifiques nécessaires à une gestion efficace de l'assistance extérieure.

132. Les premiers cours intensifs qui ont eu lieu en 1995 ont dispensé une formation individualisée, compte tenu des besoins de chaque pays, dans des domaines comme l'élaboration des stratégies, le financement, les procédures suivies par les donateurs, les compétences de gestion et de communication, etc. Le programme du PNUD est fondé sur les techniques de gestion et d'apprentissage les plus récentes et sur une approche axée sur l'individu, l'idée étant d'aider les gestionnaires à se perfectionner dans une optique systémique et dans les conditions spécifiques d'un système de gestion de l'assistance.

133. Les activités du PNUD visent à former et à perfectionner efficacement et économiquement, au moyen de programmes organisés dans le pays même et en cours d'emploi, un solide corps d'employés du secteur public en Europe orientale et dans la Communauté d'Etats indépendants et à créer des capacités locales durables de gestion de l'aide.

134. Démocratie, gouvernance et participation. Le BRECEI exécute un programme régional tendant à appuyer le renforcement de la démocratie, de la gouvernance et de la participation. Ce programme, qui comporte des activités tant régionales que nationales, porte sur des questions comme les suivantes : démocratisation, par exemple le renforcement des institutions parlementaires en Fédération de Russie, en Géorgie et en Moldova, rationalisation des institutions publiques, consolidation des institutions gouvernementales (et notamment réforme de la fonction publique), droits de l'homme, et en particulier coopération technique pour la création d'institutions de médiation, appui à la mise en place d'institutions de protection des droits de l'homme (par exemple Centre pour les droits de l'homme en Lettonie, Centre pour les droits de l'enfant et pour la protection des droits de la femme en Moldova), appui au processus électoral (le PNUD a, par l'entremise de son réseau sur le terrain, fourni un appui au Groupe de l'assistance électorale lors des scrutins qui ont eu lieu en Azerbaïdjan et au Kirghizistan) et promotion de la société civile, des organisations communautaires et des ONG. Ce programme régional vise également à satisfaire les besoins des groupes vulnérables, par exemple en organisant une action communautaire de lutte contre le VIH/SIDA.

#### E. Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (BRALC)

135. Les programmes et les initiatives réalisés en Amérique latine et dans les Caraïbes en 1995 avec l'appui du PNUD ont porté principalement sur : a) la gouvernance; b) le soutien aux processus de paix; c) les réformes sociales et le développement et l'application des recommandations formulées lors du Sommet mondial pour le développement social; et d) l'environnement et la gestion des ressources naturelles. Le PNUD a mis l'accent, dans ces domaines d'activité prioritaires, sur une double approche tendant, d'un côté, à encourager le débat et l'échange d'idées nouvelles, et, deuxièmement, à financer et à exécuter des programmes spécifiques.

136. En ce qui concerne la gouvernance, des activités ont été entreprises pour réformer et améliorer la gestion du secteur public ainsi que pour défendre les droits de l'homme, renforcer les institutions démocratiques, promouvoir la création de partenariats entre les gouvernements et la société civile et à favoriser la création d'un consensus social. Ainsi, le PNUD a organisé avec succès une réunion de dirigeants et de décideurs nationaux afin d'organiser un débat collectif sur la rationalisation des institutions publiques. Le but de cette réunion régionale à haute visibilité a été de stimuler les réformes des institutions gouvernementales afin de parvenir à une expansion économique plus équitable et à atténuer les profondes disparités sociales qui existent en Amérique latine. Entre autres activités en cours, il convient de citer aussi des programmes tendant à rationaliser les administrations nationales et les processus gouvernementaux, et en particulier à décentraliser l'appareil étatique dans divers pays.

137. Les efforts déployés par le BRALC pour venir en aide aux sociétés déchirées par la guerre en El Salvador et au Guatemala, ainsi qu'en Haïti et au Nicaragua, sont des exemples du rôle clé que jouent les processus de paix entrepris dans la région avec l'assistance des Nations Unies. Le PNUD a particulièrement réussi à rassembler des éléments extrêmement disparates de la société et à dégager le consensus nécessaire pour lancer aussi bien des activités de secours dans l'immédiat que des programmes de promotion de développement durable à long terme. Les activités réalisées par le PNUD dans ces pays ont contribué à mettre en route la mise en place des institutions indispensables à une société démocratique. Le PNUD a coordonné les efforts des gouvernements, de la société civile, des institutions spécialisées des Nations Unies et de missions spéciales, ainsi que de la communauté internationale des donateurs. Au Nicaragua, le PNUD a joué un rôle de premier plan dans les activités du groupe de soutien des pays donateurs. Au Guatemala, il coordonne l'appui apporté au processus de paix.

138. Le BRALC a appuyé les efforts de réforme sociale et la réalisation des objectifs du Sommet mondial pour le développement social au moyen d'activités régionales de rationalisation des institutions publiques et d'une assistance à des programmes nationaux spécifiques de création d'emplois et d'élimination de la pauvreté. Le PNUD a réalisé dans la région des activités de plaidoyer visant à promouvoir le concept de développement humain durable en organisant des manifestations à haute visibilité et en entamant un dialogue continu avec les services gouvernementaux de contrepartie. Dans certains cas, ces efforts ont débouché sur la création d'organisations gouvernementale spécialement chargées de promouvoir le développement humain durable. Les bureaux de pays ont fourni une assistance précieuse aux gouvernements et aux organisations de la société civile en vue de préparer leur participation au Sommet mondial pour le développement social et à mettre en oeuvre les décisions adoptées à Copenhague.

139. Divers pays de la région ont préparé des rapports nationaux sur le développement humain et ont ainsi rassemblé des données qui pourront être utilisées pour la formulation des politiques sociales et de programmes de promotion du développement humain durable. D'autres pays doivent publier de tels rapports en 1996. Ces rapports ont notamment pour but de rassembler des données ventilées à un niveau de décomposition suffisant pour permettre aux décideurs de monter une action en faveur des groupes les plus vulnérables.

140. En ce qui concerne l'environnement et les ressources naturelles, les représentations dans les pays du BRALC ont continué de réaliser des activités de plaidoyer pour promouvoir l'intégration des questions environnementales à la programmation par pays. Il a été élaboré des programmes intégrés conjuguant des éléments de renforcement des institutions, de développement de l'agriculture et de conservation des ressources naturelles. Ces programmes ont également comporté des mécanismes participatifs novateurs et prévu une décentralisation des tâches relevant précédemment des autorités centrales. Les bureaux de pays ont persévéré dans leur appui aux activités entreprises par les gouvernements pour appliquer les engagements pris dans le cadre des conventions internationales relatives à la protection de l'environnement et appliquer les recommandations formulées par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

141. Gouvernance. En 1995, le BRALC a continué de collaborer étroitement avec la Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance pour promouvoir différentes initiatives nationales et régionales dans ce domaine, parmi lesquelles il convient de citer la Conférence sur la gouvernance et le développement qui s'est tenue à Santiago (Chili) en septembre 1995. A cette occasion, les dirigeants nationaux ont unanimement reconnu la nécessité de renforcer la coopération régionale afin de consolider les systèmes démocratiques. Il a été convenu que l'on s'attacherait à cette fin à moderniser les processus politiques en encourageant une plus large participation, en mettant en place des mécanismes de communication entre les gouvernements et la société civile et en réformant la législation électorale. Les dirigeants sont également convenus de la nécessité de moderniser les pouvoirs exécutifs et législatifs, pour permettre à ces derniers de représenter les courants pluralistes de la société. La réforme de la magistrature, par ailleurs, est apparue comme indispensable à l'élimination de l'arbitraire et de l'impunité.

142. Parmi les mesures d'application qu'il a été convenu de prendre, il convient de citer la mise en place de mécanismes visant à faciliter un échange de données d'expérience et l'analyse des problèmes communs. Il doit également être créé des groupes chargés de l'étude de questions spécifiques. La coopération horizontale sera encouragée par l'organisation de programmes directs de services consultatifs et de formation à l'intention des agents gouvernementaux.

143. Lors de cette conférence, le Président du Chili a déclaré que le renforcement des institutions démocratiques serait le thème central de l'ordre du jour du Sommet hispano-américain des chefs d'Etat et de gouvernement qui devait se tenir prochainement au Chili. A la demande du Gouvernement chilien, le PNUD fournira une assistance pour l'organisation et le déroulement de cette conférence.

144. En coopération également avec la Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance, le BRALC doit publier deux ouvrages. Le premier, intitulé "Démocratie, marchés et équité", virtuellement achevé, définira le cadre théorique devant inspirer les politiques nationales de rationalisation des institutions publiques. Le deuxième, intitulé "La gouvernance en Amérique latine et dans les Caraïbes à la veille de l'an 2000", est un recueil de discussions menées avec des chefs d'Etat, des ministres des affaires étrangères, d'éminents écrivains, des personnalités religieuses et des chefs d'entreprises afin de définir le tout et les éléments conceptuels d'un cadre de gouvernance.

145. Il a été organisé en coopération avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes deux colloques qui ont donné à des universitaires, des experts et des représentants des gouvernements des pays membres du Marché commun du Sud (MERCOSUR), du Chili et de la Bolivie l'occasion de passer en revue les politiques de développement de leurs pays respectifs. Les idées issues de ces réunions devraient contribuer à l'élaboration d'une "nouvelle génération" de politiques allant au-delà des programmes traditionnels d'ajustement structurel, l'intention étant de concilier le respect d'objectifs économiques rigoureux et une expansion équitable, la promotion du développement humain et la préservation des ressources naturelles. Une conférence intergouvernementale doit se tenir à Brasilia à la mi-1996 afin de dégager un consensus au sujet de ces nouvelles politiques.

146. Un avant-projet de proposition de création d'un fonds régional pour les programmes de rationalisation des institutions publiques en Amérique latine est prêt à être examiné et négocié avec les gouvernements.

147. Processus de paix. Le bureau du PNUD au Guatemala a renforcé son rôle de facilitation et de source d'appui technique aux efforts déployés pour rétablir la paix. La recherche d'un consensus, le dialogue et la persévérance ont permis de raffermir la confiance entre les différents secteurs de la société guatémaltèque, la crédibilité de l'Organisation des Nations Unies s'est trouvée rehaussée et le processus de paix s'est nettement orienté sur la voie de la signature d'un accord de paix final.

148. Plus spécifiquement, le PNUD a fourni un appui technique et un soutien direct au Secrétaire général et au représentant des Nations Unies chargé d'animer les négociations de paix. La Mission de vérification des Nations Unies pour les droits de l'homme au Guatemala (MINUGUA) et le PNUD ont constitué une équipe commune pour évaluer les conséquences qu'auraient les accords de paix relatifs aux droits de l'homme et aux droits autochtones sur le plan du renforcement des institutions. Le PNUD s'emploie à jouer un rôle de catalyseur et à mobiliser des ressources aux fins de la formulation et de l'exécution de programmes de renforcement de la magistrature et des institutions de la société civile afin de promouvoir les droits de l'homme. Grâce à sa présence, le PNUD a fait en sorte que la nécessité de renforcer les capacités à long terme soit prise pleinement en considération dans la formulation des programmes de développement. Il s'agit d'un exemple de coopération tout à fait unique entre le PNUD et la Mission de vérification des Nations Unies.

149. En outre, le PNUD s'est vu confier la responsabilité de l'administration de tous les programmes de coopération technique visant à appuyer l'accord de paix relatif aux personnes déplacées. Il a été organisé un programme de développement humain durable au niveau local afin de lutter contre la misère dans les régions les plus gravement sinistrées par la guerre. Sur la base de l'expérience acquise et des enseignements retirés lors de la mise en oeuvre du Programme de développement en faveur des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés (PRODERE), l'on s'emploie à faciliter la mise en oeuvre des accords de paix au plan local, et une étroite coopération à cet égard s'est établie entre le PNUD et la Banque interaméricaine de développement (BID).

150. Le bureau du PNUD en El Salvador a fourni un appui prioritaire pour l'application des engagements pris dans le contexte des accords de paix en mobilisant des ressources techniques et financières. Les efforts ont porté sur

des projets visant à renforcer les institutions démocratiques naissantes, par exemple le Bureau du Médiateur pour les droits de l'homme, la police civile nationale et son école d'entraînement et l'Académie de la sécurité publique. La coopération technique a également porté sur la réforme de la magistrature et du système électoral et sur la réinsertion économique des anciens combattants des deux camps.

151. Concrètement, l'assistance du PNUD a contribué à la création du Corps de police civile nationale grâce à la formation de plus de 2 500 agents et à la fourniture de matériel et de services d'experts. Il a été réalisé une étude stratégique et des solutions ont été proposées pour la réinsertion à long terme dans les anciennes régions touchées par la guerre de 30 000 familles d'anciens combattants. Le bureau du PNUD a élaboré un programme tendant à construire 2 000 logements pour les bénéficiaires du programme de transfert de terres.

152. Le PNUD a mis en place des mécanismes de coordination des efforts déployés par les donateurs en El Salvador dans des domaines comme la réinsertion des anciens combattants, les droits de l'homme, l'administration de la justice, la sécurité publique et la réforme électorale. En étroite coopération avec la Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL)/Mission de bons offices en El Salvador (MINUSAL), les institutions spécialisées des Nations Unies et les institutions gouvernementales, il a été formulé 19 projets de coopération technique visant à appuyer les activités de consolidation de la paix. Ces projets, élaborés par consensus, ont été soumis à la réunion du Groupe consultatif qui s'est tenue à Paris en juin.

153. Au Nicaragua, le PNUD a été particulièrement félicité par les gouvernements des principaux pays donateurs pour avoir aidé à former et coordonner un groupe de soutien pour aider le Nicaragua à consolider la paix dans un contexte de développement. Le PNUD a collaboré très étroitement avec le groupe de soutien pour résoudre la crise suscitée par la question des biens saisis pendant la révolution.

154. En Haïti, le PNUD a joué un rôle de premier plan en coordonnant toutes les activités réalisées en vue de rationaliser les institutions publiques. Il convient de citer en particulier un programme de réforme et de renforcement des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire prévoyant notamment une vaste décentralisation et des réformes de la magistrature, de la police civile et du système pénitentiaire. Les programmes coordonnés par le PNUD ont tendu à fournir un appui direct aux services du Président et du Premier Ministre. Une aide a également été fournie à des institutions clés comme le Ministère de la planification et de la coopération extérieure et le Ministère des finances.

155. Le PNUD s'est employé à favoriser l'apparition d'organisations de la société civile et d'organisations communautaires. Une assistance a été fournie pour la création d'une presse libre, élément indispensable à la consolidation de toute société démocratique. Le PNUD a apporté une contribution significative à l'organisation des élections en coopérant au programme d'éducation civique tendant à promouvoir la participation à toutes les élections.

156. Grâce à l'intervention du BRALC, le Gouvernement espagnol et le PNUD ont constitué un nouveau fonds d'affectation spéciale pour l'Amérique centrale doté d'une contribution initiale de l'Espagne de 1 million de dollars. Aux termes de l'accord intervenu, le Gouvernement espagnol s'est engagé à continuer à verser

des contributions sur plusieurs années. Le Fonds aidera à garantir une paix durable dans la région en encourageant les institutions démocratiques et un régime de gouvernement participatoire, notamment grâce à un appui aux réformes institutionnelles et à une formation aux droits de l'homme. En outre, le Fonds aidera les gouvernements des pays d'Amérique centrale dans les efforts qu'ils déploient pour moderniser les systèmes d'éducation et pour promouvoir l'expansion économique et la cohésion sociale dans le contexte du développement humain durable.

157. Conférences internationales : Réformes sociales et développement et suite donnée au Sommet mondial pour le développement social. Les bureaux du PNUD en Argentine, en Bolivie, au Costa Rica, au Paraguay et au Venezuela ont participé à l'élaboration des rapports nationaux sur le développement humain, qui donneront aux gouvernements intéressés la possibilité d'analyser le développement du point de vue du développement humain durable et, ce faisant, de mieux comprendre les conditions qui prévalent dans leurs pays. Ces rapports ont pour but de guider la formulation des programmes de développement humain durable afin de les orienter vers les groupes les plus vulnérables et jusqu'à présent les plus négligés de la population.

158. Le Paraguay a préparé un rapport national sur le développement humain du point de vue de l'intégration des femmes au développement et le bureau du PNUD s'est employé à faciliter la représentation du pays à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. La Bolivie a préparé le premier de trois rapports sur les municipalités de La Paz, Cochabamba et Santa Cruz, lesquels seront suivis d'un rapport national en 1996. Grâce à l'expérience acquise lors de l'établissement de ces rapports, le bureau du PNUD en Bolivie a préparé une proposition de projet tendant à préparer un rapport régional sur le développement humain qui regroupera les données et les informations recueillies par la plupart des pays de la région. La préparation de rapports nationaux sur le développement humain est en cours au Brésil, au Chili et en Uruguay.

159. A l'invitation du Président de la Bolivie, le PNUD a organisé un séminaire sur le concept de développement humain durable et l'élaboration de stratégies dans ce domaine en Bolivie. Le Président a participé à ce séminaire avec d'autres hauts fonctionnaires du gouvernement, y compris le Ministre du développement durable, le Ministre du développement humain et le Ministre du développement économique. L'équipe du PNUD était dirigée par un conseiller principal de l'Administrateur et le Représentant résident/Coordonnateur résident en Bolivie.

160. Entre autres activités de plaidoyer, il convient de citer l'apport d'un financement et la participation à des réunions régionales de niveau élevé consacrées à l'examen et à la concrétisation des engagements pris dans le secteur social, par exemple la réunion des ministres du Groupe de Rio qui s'est tenue en mai. Celle-ci a été suivie par la réunion technique d'experts du Groupe de Rio (novembre 1995), qui a notamment identifié les mécanismes de coopération prioritaires à mettre en place dans la région.

161. En outre, la programmation a tendu à faciliter le dialogue et la planification entre les différents partis politiques, notamment pendant la préparation du programme de réforme de l'enseignement en Bolivie. Une attention particulière a été accordée à l'analyse et à l'élaboration de lois tendant à encourager la viabilité et la pérennité des organisations de la société civile.

Les études sur la législation régissant les activités des ONG ont été réalisées dans huit pays, et des séminaires ont été organisés en Argentine et en Colombie pour en diffuser les résultats. Enfin, les ressources disponibles aux fins des programmes ont été utilisées pour entreprendre des études du secteur social et mettre en place des banques de données sur les programmes sociaux à des fins de suivi et d'évaluation ainsi que de diffusion d'informations sur les projets nationaux de renforcement des services sociaux et d'élimination de la pauvreté ayant donné les meilleurs résultats.

162. Élimination de la pauvreté. En 1995, le Gouvernement jamaïcain a fait savoir que la priorité la plus élevée serait accordée aux activités tendant à atténuer la pauvreté. En organisant un atelier sur l'élimination de la pauvreté et en formulant un projet d'appui aux programmes réalisés dans ce domaine, le PNUD a aidé le Gouvernement jamaïcain à élaborer sa stratégie de lutte contre la pauvreté.

163. En novembre, le Gouvernement de la Trinité-et-Tobago a officiellement déclaré que l'élimination de la misère et la promotion d'un changement social positif revêtaient la plus haute priorité. Le bureau du PNUD dans le pays a appuyé la mise en oeuvre d'une approche communautaire hautement participative de restructuration du système de prestation des services sociaux.

164. Le Gouvernement du Guyana a clairement reconnu que l'élimination de la misère devait être l'un des principaux volets de la stratégie nationale de développement en cours d'élaboration. En décembre 1995, des représentants du PNUD et du Guyana ont signé un accord concernant la préparation et la mise en oeuvre d'une initiative nationale de développement humain durable qui doit s'intégrer au processus de formulation d'une stratégie nationale de développement. La coopération technique directe fournie par le PNUD au Guyana a tendu principalement à améliorer la prestation et la qualité des services sociaux. L'accent mis sur l'éducation, la santé et les établissements humains s'est traduit par des résultats positifs pour les bénéficiaires de ces projets.

165. Environnement. Au Mexique, il a été approuvé un projet tendant à renforcer la participation des organisations de la société civile à la formulation et à l'application des politiques environnementales. Dans le cadre de ce projet, l'on s'attachera à promouvoir la consolidation institutionnelle de ces organisations pour leur permettre de participer activement, avec des institutions gouvernementales, à la formulation et à la mise en oeuvre des politiques. Ainsi, ces organisations auront plus largement accès aux informations sur le développement humain durable, élément indispensable à leur participation. L'on s'emploiera également à mettre en place des mécanismes de communication entre les organisations de la société civile et le gouvernement.

166. Un élément novateur du programme est la création d'un réseau pour le développement durable, dans le cadre duquel des représentants d'institutions gouvernementales, des milieux universitaires, du secteur privé, des ONG, des services de communication et des institutions spécialisées des Nations Unies se sont employés à définir les services qui pourraient être fournis par le réseau et ses exigences techniques. Les organisations de la société civile participent activement à la mise au point du réseau environnemental pour veiller à ce qu'il soit tenu compte de leurs besoins en tant qu'usagers principaux.

167. Conformément au concept de développement humain durable, qui comporte des aspects aussi bien sociaux qu'écologiques, les projets en cours au Brésil ont notamment porté sur : a) une assistance à la formulation d'un plan environnemental national; b) un appui sur les plans des institutions et de la formulation des politiques, au nouveau Ministère de l'environnement et à la Commission interministérielle du développement durable, les activités, dans ce dernier cas, tendant également à aider le gouvernement à mettre en oeuvre ses engagements internationaux en matière d'environnement; c) une série de projets intégrés mettant l'accent sur les approches participatives et comportant d'importants éléments de protection de l'environnement dans des régions vulnérables comme l'Amazonie, la région du Nord-Est, la lutte contre les inondations à Rio et la décontamination de la région de Guanabara; d) la maîtrise de la pollution industrielle grâce à un grand projet, financé sur la base d'une participation aux coûts, mené en collaboration avec l'Institut national de gestion de l'environnement, et un appui à la mise en oeuvre des accords conclus en matière d'environnement (par exemple le Protocole de Montréal); et e) la mise au point de techniques novatrices de protection de l'environnement, par exemple une turbine à gaz alimentée à la biomasse.

168. Au plan régional, le BRALC a continué d'appuyer les activités de la Commission de l'Amérique latine et des Caraïbes pour l'environnement et le développement. L'année 1995 a été consacrée à la préparation du rapport sur le développement durable de la région andine. Ce rapport, appuyé conjointement par la BID et la Société de promotion andine, sera présenté à la réunion au sommet des pays de l'hémisphère qui doit se tenir à Santa Cruz (Bolivie) à la fin de 1996.

169. L'année 1995 a été la première année de la phase opérationnelle du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (ou FEM-I). Pendant l'année, le FEM a approuvé pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes 11 projets du PNUD d'une valeur totale de 15,35 millions de dollars.

170. Les projets approuvés ont essentiellement pour but de permettre aux pays de s'acquitter des engagements qu'ils ont pris dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Parmi les activités réalisées, il convient de citer l'établissement d'un répertoire des émissions de carbone provenant de la combustion de biomasse au Brésil, l'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques des principaux écosystèmes en Argentine et l'élaboration de stratégies de lutte contre la pollution en Argentine, au Costa Rica et en Uruguay.

171. Il a été approuvé trois projets pour financer de vastes initiatives tendant à promouvoir la protection de la biodiversité dans le bassin du lac Titicaca, la région de Sarstun/Motagua au Guatemala et l'Amazonie. Dans le cas des projets devant être mis en oeuvre dans le bassin du Titicaca et au Guatemala, les parties prenantes locales participent à la conception et à l'exécution d'activités visant à garantir une utilisation rationnelle des ressources biologiques dans les zones tampons et les corridors situés entre les secteurs caractérisés par une grande diversité biologique. Il est fourni une aide pour renforcer les ONG locales et les aider à participer à la mise en oeuvre de ces deux projets.

172. Le projet prévu en Amazonie a pour but de promouvoir la coopération entre les pays signataires du Traité de coopération pour l'Amazone en vue de la

formulation de politiques d'utilisation rationnelle des ressources et de l'habitat forestiers. Afin de promouvoir efficacement la conservation de la biodiversité dans un environnement économique caractérisé par une croissance rapide, il a été entrepris d'analyser les causes profondes de la perte de biodiversité et leur corrélation avec les politiques économiques nationales et identifier les options qui s'offrent à cet égard. Ces activités sont facilitées par les informations précises et détaillées rassemblées au moyen de recherches rigoureuses et d'un processus de participation des parties prenantes à tous les niveaux qui comporte notamment des consultations avec les groupes locaux et autochtones, les institutions administratives locales et nationales et les ONG, le secteur privé et les universités nationales et étrangères.

173. Le BRALC a continué d'appuyer activement la mise en oeuvre des projets entrepris dans le cadre de la phase pilote du FEM. Au cours des premiers mois de 1995, il a été organisé à Mexico une réunion de trois jours à l'occasion de laquelle les responsables de l'environnement des bureaux du PNUD dans la région ont pu se familiariser avec les nouvelles politiques et procédures appliquées dans le contexte du FEM ainsi que de Capacités 21, du Protocole de Montréal, du Bureau des Nations Unies pour le Sahel et de la Convention internationale sur la lutte contre la désertification.

174. En outre, au début de 1995, les directeurs des projets de protection de la biodiversité entrepris dans le cadre de la phase pilote du FEM dans toute la région se sont réunis à Bogota (Colombie) pour participer à un séminaire sur les moyens d'assurer un financement durable des efforts de protection de la biodiversité. Les directeurs de neuf projets (concernant la Patagonie, les marécages de l'Ouest de l'Uruguay, l'Amazonie, le Choco colombien, le Darien au Panama, le Costa Rica, la barrière de corail du Belize et des secteurs sélectionnés des zones côtières de la République dominicaine et de Cuba) se sont réunis avec des représentants de l'Institute for International Development de l'Université de Harvard pour discuter des méthodes d'évaluation économique de la biodiversité et de la mise au point d'instruments économiques qui permettraient de générer des fonds pour promouvoir la conservation et une utilisation rationnelle des ressources. A la suite de cet atelier, il a été recruté des économistes spécialisés dans les ressources et élaboré des stratégies financières pour cinq projets, et l'Institute for International Development de Harvard a fourni une assistance sur place pour deux autres.

175. Mobilisation des ressources. Comme les ressources centrales sont insuffisantes pour entreprendre dans la région d'ambitieux programmes qui puissent avoir un impact marqué sur le développement humain durable, le BRALC a poursuivi ses efforts de mobilisation des ressources. Cette stratégie est liée à la fourniture de services de promotion du développement et permet ainsi au PNUD de continuer à appuyer les programmes de développement menés par les gouvernements dans la région. Les résultats donnés par la stratégie de mobilisation des ressources du BRALC ont continué de s'améliorer en 1995 : le montant total des ressources autres que les ressources centrales et des ressources approuvées pour le cinquième cycle est de 2 815 millions de dollars, dont 2 617 millions de dollars au titre des ressources autres que centrales (93 % du total) et 198 millions de dollars de ressources approuvées au titre des chiffres indicatifs de planification (7 % du total). Les ressources versées par les gouvernements au titre de la participation aux coûts, provenant principalement de prêts d'institutions financières internationales et des ressources propres des gouvernements, ont permis de financer des programmes dans

les domaines d'activité prioritaires du PNUD. Grâce à l'importance de la base des ressources disponibles au titre de la participation aux coûts, les frais d'administration sont inférieurs à l'objectif de 20 % fixé pour la région.

176. Les ressources approuvées au titre de la participation aux coûts, étroitement liées à la modalité de l'exécution nationale, représentent environ 64,2 % de l'ensemble des ressources disponibles au titre des programmes dans la région; les CIP 9,6 % du total; les accords de services de gestion 11,4 %; et les fonds d'affectation spéciale divers 14,8 %. Les bureaux extérieurs ont fourni des services d'appui à l'exécution nationale qui ont permis d'accélérer la réalisation des programmes et ainsi de contribuer à la réalisation des objectifs de développement. L'efficacité avec laquelle ces services ont été fournis a eu pour effet d'accroître la demande d'assistance du PNUD dans le cadre de l'exécution nationale et d'augmenter les contributions au titre de la participation aux coûts.

177. Afin de renforcer le système d'obligations redditionnelles et d'améliorer l'efficacité de la gestion financière des programmes faisant l'objet d'une exécution nationale ou d'une participation aux coûts, le BRALC a mis au point un système automatisé de gestion de l'information financière qui a été mis à l'épreuve sur une base pilote dans les bureaux extérieurs de la région et qui sera appliqué, le moment venu, dans toutes les régions.

#### F. Programme mondial et programme interrégional

178. Après avoir été réorganisée à la mi-1994, la Division du programme mondial et du programme interrégional a été dissoute et la majeure partie de ses activités ont été confiées à la nouvelle Division de la science, de la technologie et du secteur privé. Comme exposé ci-dessous, cette nouvelle Division opère dans plusieurs domaines d'activité.

179. VIH et développement. Le programme VIH et "développement" a pour but de sensibiliser l'opinion publique aux incidences sur le développement de l'épidémie de VIH/SIDA et de renforcer la capacité des pays de faire face aux multiples conséquences d'une épidémie dont la propagation touche le monde entier. L'on s'est attaché, dans le cadre de ce programme, à accorder une priorité élevée au renforcement des bureaux de pays et à mettre les représentants résidents mieux à même d'intégrer les activités de lutte contre le VIH/SIDA aux principaux programmes du PNUD, notamment dans les domaines de l'élimination de la pauvreté, de la promotion de moyens de subsistance durables et d'intégration des femmes au développement. Un appui a continué d'être fourni aux réseaux sur la promotion du droit, de l'éthique et des droits de l'homme en Afrique ainsi qu'en Asie et dans le Pacifique, et il a été mis en place un nouveau réseau pour le droit et l'éthique pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes. L'on a redoublé d'efforts, pendant l'année pour faire en sorte que les groupes touchés par l'épidémie participent à l'élaboration des politiques et des programmes de lutte contre le VIH/SIDA dans toutes les régions.

180. Le système des Nations Unies a pris en 1995 une initiative majeure en établissant le Programme conjoint et co-parrainé des Nations Unies pour la lutte contre le VIH/SIDA afin de coordonner l'assistance fournie aux pays pour les aider à élaborer des stratégies multisectorielles de lutte contre la propagation du VIH. Le PNUD est l'un des co-parrains de ce programme et, au cours des

12 mois écoulés, des efforts considérables ont été déployés, au titre du Programme VIH et "développement", pour planifier l'action à entreprendre dans le contexte du programme conjoint des Nations Unies. La collaboration avec l'Alliance civile et militaire de lutte contre le VIH et le SIDA s'est poursuivie afin d'essayer de resserrer les rapports entre les populations civiles et militaires tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

181. Le renforcement des capacités nationales d'analyse et de lutte contre l'épidémie est un aspect central des activités du PNUD. L'un des éléments de cette stratégie a consisté à renforcer les capacités nationales de recherches socio-économiques appliquées sur l'épidémie dans quatre pays d'Afrique. Cette initiative s'est poursuivie en 1995 : des équipes de chercheurs ont été constituées et des recherches ont été entreprises dans ces quatre pays.

182. Institut international de recherche sur les vaccins. Dans le cadre de l'Initiative pour les vaccins des enfants, mise en route après la réalisation par le PNUD d'une étude de faisabilité, il a été créé l'Institut international de recherche sur les vaccins, qui s'emploiera à renforcer la capacité des pays en développement, particulièrement en Asie d'exploiter toutes les possibilités qu'offrent les vaccins d'améliorer l'état de santé des populations.

183. L'Institut international de recherche sur les vaccins s'emploie à aider les pays à fabriquer des vaccins de qualité, à en réglementer efficacement la fabrication et l'utilisation, à mener des essais cliniques et des campagnes de surveillance épidémiologique et à entreprendre de concert des travaux de recherche-développement sélectionnés pour mettre au point de nouveaux vaccins ou des vaccins améliorés contre les maladies particulièrement fréquentes dans la région. En aidant à renforcer les capacités humaines et institutionnelles nécessaires et en générant de nouvelles ressources, les programmes de l'Institut compléteront et appuieront ceux réalisés par les gouvernements et les organisations internationales, comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNICEF. L'Institut collaborera étroitement avec les autorités et institutions sanitaires nationales et encouragera une collaboration entre les secteurs public et privé. L'aspect le plus important est que, grâce au réseau de collaboration qui a été mis en place avec les institutions existantes et les experts des pays en développement et aux liens qui ont été noués avec d'éminents spécialistes des vaccins dans des pays développés, l'Institut pourra apporter une contribution unique à l'effort déployé dans le monde entier pour sauver la vie d'enfants qui, sans vaccins, auraient été condamnés.

184. Initialement doté d'un budget de fonctionnement de 1,5 million de dollars en 1995, le budget de l'Institut devrait atteindre quelque 15 millions de dollars en l'an 2000. Le pays hôte (République de Corée) s'est engagé à couvrir une partie significative du budget de fonctionnement de l'Institut. Ses activités de recherche-développement et ses cours de formation devraient compléter ces recettes, mais l'Institut aura besoin au cours de ses premières années d'activités d'un soutien financier des gouvernements, du secteur privé, des organismes de financement et d'autres sources. L'Institut a l'intention de constituer une dotation pour assurer sa viabilité financière à long terme.

185. Approvisionnement en eau et assainissement. Le Programme PNUD/Banque mondiale d'approvisionnement en eau et d'assainissement est une initiative concertée qui représente le prolongement de la Décennie internationale de l'eau

potable et de l'assainissement des années 80. En participant à des activités dans 28 pays, les deux institutions s'emploient à appuyer les efforts déployés aux plans national et local pour améliorer l'accès des populations pauvres à l'eau salubre et à l'assainissement.

186. Le programme est caractérisé par une triple stratégie consistant à collaborer avec des partenaires pour appuyer des investissements durables, à renforcer la capacité des gouvernements et des populations d'aménager et d'entretenir des systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement et à promouvoir un échange des données d'expérience ainsi recueillies.

187. Pendant le début des années 90, des spécialistes de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, partout dans le monde, se sont accordés à reconnaître que, pour progresser, il fallait considérer l'eau comme un bien économique et que la gestion des systèmes devrait se situer au plus bas niveau possible au sein des communautés desservies. Le programme a aidé à concrétiser ces principes, a affiné en conséquence sa stratégie opérationnelle et a commencé à structurer ses projets pour appuyer des investissements dans le renforcement des capacités, à considéré l'eau comme un bien économique et a appliqué des approches fondées sur la demande pour faire en sorte que les parties prenantes participent à la sélection, à l'exploitation et à l'entretien des systèmes.

188. Le programme a appliqué l'expérience acquise et sa nouvelle approche à la préparation de projets d'investissements d'une valeur de près d'un milliard de dollars qui doivent être réalisés dans 17 pays avec un financement provenant principalement de la Banque mondiale.

189. Renforcement des capacités de mise en valeur durable de l'eau. En 1991, le PNUD a organisé avec l'Institut international de génie hydraulique et environnemental de Delft un colloque intitulé "Stratégie de renforcement des capacités dans le secteur de l'eau" qui a débouché sur l'élaboration du programme interrégional de renforcement des capacités de mise en valeur durable du secteur de l'eau. Ce programme a pour objet de renforcer les capacités nationales en créant un environnement propice caractérisé par un cadre politique et juridique approprié, et il porte plus particulièrement sur a) le développement des institutions, notamment de la participation communautaire (spécialement des femmes) et b) la mise en valeur des ressources humaines et le renforcement des systèmes de gestion.

190. La Division de la science, de la technologie et du secteur privé a mis en route le programme de renforcement des capacités en 1993 avec un budget de 475 000 dollars, financé au titre des SAT-1. Après la Conférence de Noordwijk sur l'approvisionnement en eau et l'assainissement de l'environnement, tenue en 1994, les Pays-Bas ont décidé de participer aux coûts de ce programme et de verser à cette fin une contribution totale de 1,2 million de dollars.

191. La Division appuie le renforcement des capacités aux plans tant intrasectoriel que plurisectoriel, étant consciente du fait qu'il s'agit là d'un processus continu de longue haleine qui exige une participation maximum de toutes les parties prenantes, comme institutions gouvernementales, autorités locales, ONG, groupes d'usagers, associations professionnelles, universitaires et organismes d'appui de l'extérieur. Le processus de renforcement des capacités commence généralement par une évaluation du secteur de l'eau, menée

par un groupe de spécialistes nationaux. Une assistance extérieure est fournie sur demande.

192. Le but recherché par la Division est d'intégrer les activités de renforcement des capacités aux programmes existants et futurs financés par des organismes d'appui nationaux ou extérieurs.

193. La participation à ce programme a considérablement augmenté au cours des deux dernières années, et 18 pays s'y sont déjà associés ou ont exprimé de l'intérêt pour le concept et l'approche qui l'inspirent. En novembre 1995, trois évaluations du secteur de l'eau avaient été achevées au Bolivie, en Chine et au Pérou. Dans 15 autres pays, il a été organisé des missions d'établissement des faits. Selon les dernières prévisions, les neuf pays suivants devraient entreprendre une évaluation nationale ou régionale du secteur de l'eau ou mettre en route des projets spécifiques de réforme des lois ou des institutions : Costa Rica, Ghana, Laos, Lesotho, Mali, Mexique, Soudan, Swaziland et Viet Nam.

194. Accroissement durable de la production vivrière. Un certain nombre de projets de recherche ont contribué à améliorer sensiblement la productivité des cultures vivrières dans les pays en développement et à réduire la nécessité d'utiliser des pesticides commerciaux synthétiques, notamment grâce à la collaboration qui s'est instaurée entre les agronomes, le personnel de vulgarisation et les groupes d'agriculteurs des pays en développement, d'une part, et les instituts internationaux d'agronomie, de l'autre, et, dans certains cas, à l'assistance fournie par des spécialistes du monde plus développé et d'entreprises privées.

195. Les principaux bénéficiaires de ces projets sont les populations rurales et urbaines pauvres, dont la nutrition s'est améliorée depuis que les produits de grande consommation sont plus abondants sur les marchés et que les prix ont baissé. Les pays participants, par exemple, ont considéré que le Réseau international pour l'évaluation génétique du riz était la réalisation majeure de l'Institut international de recherche sur le riz; ce projet a pour but d'appuyer les recherches entreprises par cet institut pour mettre au point un plant de riz caractérisé par une architecture nouvelle. Des recherches sont en cours pour introduire dans cette variété nouvelle des gènes qui accroîtront sa résistance aux ravageurs et aux maladies.

196. Les projets de recherche sur le maïs tropical réalisés avec l'aide du PNUD par le Centre international d'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT), basé au Mexique, ont pour but de permettre aux agriculteurs pauvres en ressources d'accroître durablement leur production de maïs. La stratégie suivie consiste notamment à mettre point des variétés qui n'aient pas besoin d'apport considérable d'engrais commerciaux, de pesticides et d'eau. Un élément important de ces recherches est la collaboration qui a récemment pu être instaurée entre le CIMMYT et le secteur privé, laquelle a abouti à l'introduction de nouvelles technologies dans ces recherches sur le maïs tropical.

197. Des progrès considérables ont été réalisés aussi en ce qui concerne le croisement et la mise à l'essai de variétés de bananes et de plantains destinés à la consommation locale. Une douzaine de pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie ont entrepris, dans le cadre d'un réseau appuyé par l'Institut

international des ressources phytogénétiques, une culture expérimentale de variétés prometteuses provenant du Honduras et d'autres sources pour déterminer leur résistance aux cercosporioses et au flétrissement. Il ressort des résultats donnés par ces cultures expérimentales dans différentes régions du monde que l'utilisation des nouvelles variétés hybrides pourrait accroître très considérablement la production.

198. Global Technology Group. Le Global Technology Group a placé un accent considérable sur le transfert et l'adaptation des percées technologiques et la mise en oeuvre de nouvelles options créatrices pour promouvoir des moyens de subsistance durables.

199. Il a été achevé une quarantaine de projets grâce au concours précieux, en particulier, d'équipes bénévoles internationales (comme l'International Licensing Executive Society et l'International Recycling Congress) et au soutien actif d'ONG comme l'International Society of Foundation Engineers Associations. Il convient de citer en particulier : a) la réalisation au Nigéria d'un projet tendant à montrer comment les mathématiciennes peuvent faire carrière et se placer, tant dans l'administration qu'à l'université, en exploitant les rapports qui existent entre les sciences avancées, les technologies de production et la conduite des affaires publiques; et b) au Costa Rica, au Mexique et en République de Corée, il a été lancé à titre pilote une série de programmes télévisés pour déterminer s'il serait possible et financièrement viable, le cas échéant avec le parrainage d'entreprises, d'organiser des émissions promotionnelles sur des pays en développement à l'intention des hommes d'affaires et investisseurs des Etats-Unis et d'autres pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

200. Des petites et moyennes entreprises colombiennes, ghanéennes et uruguayennes ont participé à plusieurs démonstrations d'une nouvelle modalité de développement des entreprises appelée "Catalyse" qui a pour but de diffuser des compétences de commercialisation et des innovations technologiques dans les domaines de la fabrication, de l'emballage et de l'exposition des produits.

201. Il a été élaboré deux importantes activités pilotes qui semblent extrêmement prometteuses pour l'avenir. La première est fondée sur l'idée consistant à intégrer les déchets en tant que stratégie d'exploitation des ressources (ECO-INWARDS); ce concept, que le PNUD s'emploie à développer, a essentiellement pour but de faire une utilisation plus productive de nombreux types de déchets ruraux, urbains, médicaux et industriels à des fins de préservation de l'environnement, d'éliminer peu à peu la nécessité d'aménager des dépotoirs et des incinérateurs, d'améliorer les conditions de vie dans les quartiers pauvres et d'économiser de précieuses ressources naturelles ou artificielles. En collaboration avec 17 associations mondiales d'ingénieurs et l'Association internationale "Metropolis", basée à Paris, le projet ECO-INWARDS contribue peu à peu à dégager un nouveau consensus environnemental parmi de nombreuses autorités locales et régionales en Afrique et les méga-agglomérations d'Asie et d'Amérique latine.

202. La deuxième activité prometteuse est celle "technologies amirales", qui tend à exploiter les percées technologiques pouvant contribuer à la réalisation des objectifs que défendent les organismes des Nations Unies, comme l'environnement durable. Des possibilités de plus en plus nombreuses s'offrent au PNUD de jouer un rôle de catalyseur et de mettre les nouvelles technologies

appropriées à la portée des pays pauvres et des populations les plus pauvres de ces pays. Le Global Technology Group a identifié 1 150 technologies de ce type, principalement dans des secteurs comme la construction, le matériel médical, la gestion des déchets et les produits alimentaires. Les transferts de technologie dont ont bénéficié au moins neuf des pays les moins avancés ont démontré comment ces "technologies amirales" peuvent jouer un rôle crucial en générant des emplois, en rendant possible la mise au point de produits novateurs et compétitifs et en atténuant la pauvreté.

203. Formation. La Division de la science, de la technologie et du secteur privé, poursuivant les programmes "Train-X" d'élaboration et de diffusion de cours pédagogiques menés sous l'égide du PNUD par l'ancienne Division du programme mondial et du programme interrégional, a aidé le Bureau des affaires maritimes et du droit de la mer du Secrétariat de l'ONU à mettre sur pied le Programme de formation Mers-Côtes. Grâce à une série d'ateliers et de missions de services consultatifs, la méthodologie "Train-X" utilisée par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), l'Union internationale des télécommunications (UIT) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a été appliquée dans le domaine de la gestion côtière et maritime. Lors du premier de cours formation Mers-Côtes, des organisateurs de cours de neuf pays et trois organisateurs de cours d'organismes des Nations Unies ont été formés. Chaque participant national a préparé sur une période de deux ou trois ans deux modules de cours, et l'on dispose donc actuellement d'un portefeuille de 18 modules autonomes de haute qualité qui peuvent être échangés entre ces pays.

204. Le programme de formation organisé pour promouvoir la mise en oeuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques sous les auspices du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) vise à aider les gouvernements à s'acquitter des obligations qu'ils ont assumées dans cette convention. La première phase de ce projet a permis d'élaborer une stratégie à cette fin qui sera appliquée à 17 pays pendant la deuxième phase.

205. Pour chaque pays, le projet prendra fin par l'élaboration de la stratégie nationale de mise en oeuvre de la Convention.

206. Le deuxième résultat majeur à signaler est la mise au point, sur la base de la méthodologie "Train-X", d'un jeu complet de matériel pédagogique et d'informations, ainsi que d'un module pour séminaires, qui est totalement autonome et qui peut ainsi être aisément utilisé devant de nouveaux groupes. L'on espère que cet effet multiplicateur, tant dans le cadre du projet qu'à l'extérieur, permettra de faire mieux comprendre le potentiel et les limites de la Convention.

207. Aquaculture. L'International Network on Genetics in Aquaculture (INGA), réseau multinational de recherches concertées, commence à donner des résultats : plus de dix échanges internationaux de poisson ont eu lieu en 1994/1995; ces échanges serviront de base à des activités de recherche parallèle menées suivant des protocoles mutuellement convenus. Grâce au réseau INGA, le Ghana a mis au point des techniques d'identification génétique de l'ADN du poisson et a offert de mettre les connaissances ainsi acquises à la disposition d'autres membres du réseau. Dans le même esprit, le représentant du programme national philippin d'élevage du Tilapia a offert d'organiser un échange systématique des données d'expérience recueillies dans le cadre du réseau INGA. L'International Centre

for Living Aquatic Resources Management (ICLARM) a organisé un programme de formation extrêmement réussi à la génétique de l'aquaculture à l'intention de son propre personnel ainsi que du personnel des pays membres du réseau INGA et des agents qui collaborent à l'exécution du projet mondial pour l'amélioration génétique du Tilapia d'élevage (GLO/90/016). La communauté des donateurs appuie les activités nationales entreprises dans le cadre du réseau INGA.

208. Programme de développement du secteur privé. Les résultats ci-après sont un exemple des activités réalisées dans ce domaine. Dans les territoires palestiniens occupés, il a été élaboré un cadre qui permettra, au moyen d'une initiative gérée par le secteur privé, de créer des parcs industriels dans la bande de Gaza et d'atténuer ainsi le grave chômage qui sévit dans cette région.

209. En Mongolie, il a été mis au point un programme tendant à restructurer et à appuyer les entreprises nouvellement privatisées. Des ressources ont été mobilisées auprès de donateurs bilatéraux pour la réalisation de ce programme.

210. En Pologne et en Slovaquie, il a été lancé un projet tendant à promouvoir le développement des nouvelles entreprises qui utilisent les avoirs de grandes organisations étatiques qui ont été difficiles à privatiser. Ce projet est exécuté en association avec une banque d'investissement privée.

211. Au Brésil, il doit être lancé en 1997 un partenariat entre le secteur public et le secteur privé qui revêtira la forme d'une fondation qui bénéficie déjà d'engagements de financement de 3 à 5 millions de dollars.

212. Dans le cadre de ce programme de développement du secteur privé, un appui a été fourni pour des activités de restructuration et de consolidation d'entreprises en Chine et en Europe orientale.

213. Par ailleurs, l'on continue d'appuyer les efforts entrepris par les chambres de commerce et d'industrie des pays membres du Groupe des 77 pour mettre au point et introduire un réseau électronique d'informations sur les échanges afin d'encourager le commerce Sud-Sud. Grâce à l'appui apporté par le Groupe spécial de la CTPD au Gouvernement égyptien, ce réseau a maintenant été adopté par 27 chambres de commerce et, avec l'assistance de la Chambre de commerce internationale, a été intégré au nouveau réseau mondial IBCC-NET, fait qui devrait permettre au réseau de fonctionner indépendamment de tout financement par des donateurs à l'avenir.

214. Partenariats entre le secteur public et le secteur privé au service du développement. En collaboration avec la Fondation Synergos, le Prince of Wales Business Leaders Forum et l'Overseas Development Administration du Royaume-Uni, il a été réalisé en Afrique australe (Afrique du Sud, Namibie et Zimbabwe) six études de cas montrant comment des entreprises privées ont collaboré activement à des activités de développement au niveau communautaire.

215. Enfin, une aide a été fournie dans le cadre du programme de développement du secteur privé pour resserrer la coordination entre les donateurs dans des domaines comme le développement des petites entreprises, les programmes de micro-financement, l'appui au secteur privé et les technologies des télécommunications.

## III. RESSOURCES SPECIALES DU PROGRAMME (RSP)

216. Les ressources spéciales du Programme sont des fonds utilisés pour financer des activités pouvant jouer un rôle de catalyseur et faire en sorte que les autres ressources du PNUD contribuent à renforcer les capacités nationales dans les pays en développement, spécialement dans les six domaines d'activité prioritaires, et à améliorer la qualité et l'efficacité de l'ensemble de la coopération technique financée par le PNUD. Il avait initialement été approuvé 27 catégories d'activités relevant des RSP au total, qui sont présentées ci-après sous cinq grandes rubriques. A la fin de la quatrième année du cinquième cycle, 94 % du total des allocations au titre des RSP avaient été programmées.

217. La plupart des catégories d'activités relevant des RSP ont fait l'objet d'une évaluation approfondie à mi-parcours en 1995, comme demandé par le Conseil d'administration, afin de déterminer leur impact, leur pertinence et leurs résultats d'ensemble pendant le cinquième cycle. Les résultats de ces évaluations seront rassemblés dans une évaluation de synthèse des RSP qui sera soumise au Conseil dans le courant de l'année 1996. Toutefois, l'on peut déjà conclure que le financement fourni au titre des RSP a joué un rôle de catalyseur en contribuant à intégrer les thèmes prioritaires aux projets de développement et à renforcer les capacités de mise en oeuvre de ces activités au plan national.

218. Certaines des plus intéressantes et des plus importantes des activités entreprises en 1995 au titre des RSP sont décrites dans les paragraphes suivants.

219. Atténuation des effets des catastrophes. Les activités qui ont été réalisées dans ce domaine grâce à un financement des RSP ont beaucoup contribué à intégrer la question de la gestion des catastrophes à l'ensemble du processus de développement. Il a été approuvé en 1995 38 projets qui ont permis non seulement de satisfaire, dans l'immédiat, les besoins des populations sinistrées par des catastrophes naturelles ou des conflits civils, mais aussi d'exploiter les possibilités de développement qui sont offertes après une crise.

220. Il a été reçu en 1995 une vingtaine de demandes d'assistance aux autorités nationales immédiatement après des catastrophes naturelles; les opérations montées pour y donner suite ont été entreprises, pour la plupart, en coopération directe avec le Service de l'atténuation des effets des catastrophes du Département des affaires humanitaires de l'ONU. Entre autres exemples, on peut citer les services logistiques, services d'experts et services de communication qui ont été fournis pour faire face à la crise causée par l'épidémie d'Ebola au Zaïre et ensuite le risque d'épidémie au Libéria. Une assistance a été fournie aussi pour coordonner les secours organisés après le cyclone Luis, dans l'Est des Caraïbes, et pour coordonner l'aide aux pays victimes d'inondations et de glissements de terrain comme l'Azerbaïdjan, le Bénin, le Laos, le Nigéria et la République islamique d'Iran.

221. Il a été approuvé en 1995 un grand nombre de nouveaux projets tendant à aider les pays à dépasser l'étape des secours d'urgence et à se remettre des effets de catastrophes naturelles et de troubles civils. Grâce à la cessation des conflits et à un début de reprise dans des pays comme la Bosnie-Herzégovine, la Croatie, le Libéria et le Rwanda, le PNUD a pu formuler un certain nombre de nouveaux projets en collaboration avec d'autres institutions spécialisées pour

promouvoir la mise en oeuvre d'une stratégie commune et maximiser la coopération opérationnelle avec les gouvernements.

222. La dernière catégorie d'activités réalisées dans ce domaine ont tendu à satisfaire les besoins de développement des populations déplacées dans leur pays ainsi que des réfugiés et des rapatriés. Ainsi, les projets réalisés en Erythrée, au Mozambique et en Sierra Leone ont tendu principalement à faciliter la coordination de l'aide fournie par le système des Nations Unies et les organismes de l'extérieur et, dans certains cas, ont permis de rapatrier des réfugiés dans leurs pays d'origine.

223. Activités thématiques. Le principal objectif des activités thématiques est l'intégration des six domaines sur lesquels le Conseil d'administration a résolu, dans sa décision 90/34, de concentrer les efforts grâce à un financement catalyseur du développement.

224. Au cours de l'année écoulée, des efforts et un temps considérables ont été consacrés à la préparation, à la participation et au suivi de deux grandes conférences des Nations Unies, le Sommet mondial pour le développement social et la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Les préparatifs de cette dernière conférence, financés au titre des RSP, ont facilité la collaboration du système des Nations Unies, ont appuyé la réalisation d'évaluations et de rapports nationaux sur la condition de la femme, ont facilité l'établissement de réseaux et le resserrement du dialogue entre les gouvernements et les ONG dans le domaine de la promotion de la femme, ont aidé des ONG à organiser des séminaires et des ateliers, etc. L'appui fourni au Service de liaison avec les organisations non gouvernementales de l'ONU a également beaucoup contribué au resserrement du dialogue et de la coopération entre les Nations Unies et les ONG pendant la Conférence et a permis d'organiser des séminaires de formation sur l'environnement et l'intégration des femmes au développement pendant le voyage du "Beijing Express". En outre, un appui spécifique a été fourni à des organisations communautaires et à des ONG pour leur permettre de participer plus directement au processus d'élaboration des décisions prises dans le contexte du Sommet mondial pour le développement social. Par ailleurs, différents programmes de coopération régionale et mécanismes de coopération ont été mis en oeuvre parmi les pays d'Amérique latine qui font partie du Groupe de Rio pour les aider à appliquer les engagements pris lors du Sommet mondial, notamment en resserrant la coopération technique régionale pour formuler des plans d'action nationaux pour le développement social et en entreprenant des activités tendant à améliorer la gestion des programmes de développement social et les relations avec la société civile ainsi qu'à moderniser le secteur social.

225. La formation a toujours été l'un des principaux moyens d'intégrer des objectifs thématiques d'importance majeure aux activités nationales de développement. Ainsi, en 1995, un projet de formation à la gestion environnementale a permis de former plus de 3 000 personnes dans 120 pays. Il a également été organisé des cours de formation aux méthodes d'évaluation environnementale à l'intention de spécialistes des gouvernements, des ONG et des Nations Unies. Par ailleurs, il a été organisé une formation des spécialistes du développement aux activités de plaidoyer et aux techniques décisionnelles, particulièrement dans le contexte de grandes conférences des Nations Unies, pour les aider à se faire le porte-parole de groupes spécifiques de la société et à appeler l'attention sur des aspects particuliers du développement qui appellent une action nationale concertée.

226. L'un des objectifs de cette catégorie d'activités est de déceler dès qu'ils se posent les problèmes naissants de développement et d'aider à mobiliser une action pour y faire face. C'est ainsi, par exemple, que le résultat des études menées par le Comité sur l'harmonisation des politiques environnementales et commerciales contribuera directement aux activités de coopération technique menées par le PNUD dans le domaine de la formulation de politiques commerciales et environnementales et de politiques de développement.

227. En Géorgie, des efforts considérables ont été déployés pour renforcer les capacités nationales de gestion de la réforme des institutions : des discussions approfondies ont eu lieu avec les décideurs et les hauts responsables du gouvernement sur les réformes institutionnelles à introduire, et il a été mis en place pour soutenir l'élan acquis par le processus un service de niveau élevé chargé d'appuyer la gestion du changement. Ce projet a offert un cadre cohérent pour la réforme du système institutionnel du gouvernement central et des administrations locales, réforme qui a englobé aussi la magistrature et le pouvoir législatif, et a permis de coordonner plus efficacement l'assistance extérieure. Dans le domaine forestier, le renforcement des capacités nationales a tendu à aider les pays à élaborer des plans nationaux, à conclure des accords bilatéraux pour la gestion des forêts partagées et à mobiliser des ressources auprès d'organisations internationales. Par ailleurs, dans le domaine de l'intégration des femmes au développement, les activités du PNUD ont tendu principalement à encourager les institutions nationales à formuler et à exécuter des politiques et des programmes tenant compte des sexospécificités. En Europe, il a été exécuté 13 projets tendant à renforcer les capacités des services gouvernementaux et d'ONG naissantes de planifier des activités d'intégration des femmes au développement pour lutter contre la dégradation de la condition de la femme constatée dans de nombreux pays. De même, en Amérique latine, l'on s'est attaché à renforcer les capacités des institutions nationales de plusieurs pays à planifier des activités dans ce domaine et à organiser une action de défense des droits de l'homme et de lutte contre la violence au foyer.

228. Entre autres exemples de la façon dont les capitaux d'amorçage prélevés sur les RSP ont été utilisés pour faciliter et promouvoir la coopération interinstitutions dans des domaines d'activité prioritaires, l'on peut citer le programme d'initiatives locales pour l'environnement urbain, le programme de création de réseaux et des services de vulgarisation pour une agriculture durable et le projet communautaire d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Les projets qui ont été entrepris à l'aide des RSP pour renforcer les systèmes statistiques et leur permettre de rassembler des données ventilées par sexe ont également permis au PNUD de jouer un rôle de catalyseur, avec d'autres institutions spécialisées des Nations Unies, pour promouvoir l'intégration des questions intéressant les femmes aux activités de développement.

229. La coopération technique et les échanges entre pays en développement ont été particulièrement importants pour les pays en transition. Dans un processus mutuellement bénéfique d'apprentissage et de collaboration active, il a été convenu qu'une coopération serait fournie dans différents domaines considérés comme prioritaires par la Communauté d'Etats indépendants, comme la privatisation, le renforcement des filets de sécurité sociale, la gestion du secteur public, la décentralisation de l'administration et les techniques de gestion de l'aide, et des accords bilatéraux et multilatéraux ont été conclus à cette fin avec l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Pérou et l'Uruguay.

L'appui aux associations populaires féminines de différentes régions leur a permis de resserrer leur collaboration et d'échanger des idées touchant différents aspects de l'intégration des femmes à l'activité économique, des stratégies de survie et de nouvelles modalités d'organisation.

230. Coordination de l'aide. L'objectif général des activités de cette catégorie est d'appuyer les efforts tendant à améliorer l'efficacité de la programmation et d'aider à préparer les réunions des groupes consultatifs de donateurs.

231. Plusieurs tables rondes ont été organisées en Afrique et dans la région de l'Asie et du Pacifique afin de mieux coordonner l'aide, et l'expérience montre que ces réunions ont beaucoup contribué à renforcer les capacités nationales d'améliorer la coordination et la gestion de l'assistance et qu'elles continuent de jouir d'un large appui des gouvernements, qui y voient un instrument très utile. En 1995, les bureaux de pays du PNUD se sont également employés plus activement à veiller à ce que les objectifs du développement humain durable soient dûment pris en considération lors des tables rondes et que le processus soit mieux structuré et de meilleure qualité. L'appui fourni aux réunions des groupes consultatifs dans la Communauté d'Etats indépendants a reflété la coopération croissante qui s'est instaurée entre le PNUD et la Banque mondiale.

232. Plus de 30 pays d'Afrique ont participé aux opérations d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique (NATCAP), dans le cadre desquelles une assistance a été fournie aux gouvernements pour renforcer la capacité de leurs institutions de gérer et de coordonner les ressources extérieures. De même, une vaste initiative a été lancée en Europe orientale et dans la Communauté d'Etats indépendants pour mettre en route dans la région cinq opérations NATCAP.

233. Les activités financées au titre des RSP ont également servi à appuyer les examens à mi-parcours de 13 programmes de pays et de deux programmes multinationaux, examens qui, dans l'ensemble, ont confirmé que l'orientation des programmes de pays continue de correspondre aux priorités nationales, aux six domaines d'activité prioritaires identifiés par le Conseil d'administration et aux besoins naissants.

234. Elaboration des programmes. Dans cette catégorie, l'objectif est de renforcer la capacité du PNUD de mettre au point et d'exécuter des programmes de coopération technique efficaces. D'importantes ressources ont également été allouées aux activités tendant à appuyer les initiatives nationales de promotion du développement humain durable. Il a été lancé dans 83 pays des projets qui, grâce à leur effet de catalyseur, ont permis d'introduire cette nouvelle approche du développement et de promouvoir le dialogue, par exemple dans le contexte de l'établissement de rapports nationaux sur le développement humain : c'est ainsi qu'en Europe orientale et dans la région de la Communauté d'Etats indépendants seulement, des équipes nationales ont établi 22 de ces rapports.

235. Les efforts qui ont été déployés pour appuyer les évaluations et en intégrer les résultats aux travaux du Programme ont beaucoup contribué à améliorer l'impact et l'efficacité de la coopération technique du PNUD. Il a été préparé trois nouvelles séries de publications, dont deux sont intitulées "Lessons Learned" et "Management of Change". Les évaluations qui ont été faites à l'échelle mondiale de l'utilisation de la modalité de l'exécution nationale et

de la modalité du co-financement ont permis de dégager des informations extrêmement importantes au sujet de l'efficacité, de l'impact et de la pertinence de différents mécanismes et systèmes du PNUD qui ne manqueront pas de faciliter l'adoption des décisions stratégiques à l'avenir. Une formation aux nouvelles techniques de suivi et d'évaluation a été organisée pour les bureaux de pays dans plusieurs régions, lesquels seront ainsi mieux à même de renforcer les capacités nationales dans ce domaine.

236. Un appui a été fourni pour la réalisation de plusieurs projets de recherche dans le contexte du Sommet mondial pour le développement social et de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Dix études sur l'intégration des femmes au développement et l'emploi ont été établies en vue de cette dernière conférence, tandis que deux ouvrages intitulés Social Exclusion: Rhetoric, Reality, Responses et States of Disarray: The Social Effects of Globalization et 12 documents de travail ont aidé à analyser les problèmes naissants et à élargir le dialogue lors du Sommet mondial pour le développement social.

#### IV. FONDS GERES PAR LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

##### A. Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)

237. En 1995, le FENU a publié et diffusé un document directif intitulé "Réduction de la pauvreté, participation et meilleure gouvernance locale : le rôle du FENU". Ce document esquisse l'orientation future des activités du FENU et indique comment l'expérience qu'il a accumulée au fil des ans est venue enrichir la stratégie qu'il mène pour s'acquitter de son mandat, qui est de réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés. Tout en continuant de jouer son rôle traditionnel, qui est de promouvoir la mise en place de mécanismes de crédit à petite échelle et développer l'infrastructure rurale dans les pays les moins avancés, le Fonds attache aujourd'hui une importance accrue à la création de partenariats directs avec des administrations locales aujourd'hui plus autonomes et les groupes communautaires qu'elles desservent, particulièrement les populations rurales pauvres. C'est essentiellement cette politique que le Fonds s'attache à mettre en oeuvre par la réalisation de ses nouveaux programmes.

238. Comme le document directif susmentionné représente la cristallisation de tendances qui caractérisent la programmation du FENU depuis plusieurs années déjà, nombre de ces nouveaux programmes, qui visent à renforcer les capacités et à satisfaire les besoins au niveau local, ont déjà été conçus et certains sont en cours d'exécution. En 1995, de nouveaux programmes ont été élaborés pour le Cambodge et le Togo. Au Cambodge, il a été approuvé un projet pilote tendant à créer des fonds de développement local au sein de deux communautés qui ont déjà bénéficié d'une assistance technique du Programme de réinstallation et de réinsertion au Cambodge (CARERE) et du PNUD. S'il est couronné de succès, ce projet sera élargi à une vingtaine d'autres communautés. Parmi les autres fonds de développement local approuvé en 1995, il convient de citer la deuxième phase, d'une valeur de 1,5 million de dollars, d'un projet de développement rural sur la Rive occidentale, qui doit être réalisé avec une coopération technique du Programme d'assistance au peuple palestinien, ainsi qu'un projet de création d'un fonds de développement de district, au Malawi, d'une valeur de 2,2 millions de dollars. Dans toute la mesure possible, les fonds de développement local

sont gérés localement et la communauté participe à l'identification, à l'exécution et à la gestion des micro-projets d'infrastructure financés par ces fonds. Ainsi, en fournissant les capitaux de départ nécessaires à la mise en pratique d'idées nouvelles, ils aident à promouvoir la durabilité des activités et à renforcer les capacités locales de gestion. En Tanzanie, il a été approuvé deux volets, d'une valeur de 6,8 millions de dollars, d'un programme de développement communautaire. L'un de ces projets envisage l'application de techniques à haute intensité de main-d'oeuvre pour la réfection de routes, l'accent étant mis sur l'emploi des femmes en particulier. L'autre projet a pour but de mettre en place un mécanisme de micro-crédits dans la région de Mwanza pour financer des activités en rapport avec l'agriculture.

239. Outre sa coopération avec le PNUD, notamment dans le contexte d'une initiative de la Division du renforcement de la gestion et de la gouvernance, le FENU a continué de collaborer avec l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux (UIV) et une ONG française, Cités Unies Développement (CUD), pour promouvoir le mouvement de décentralisation en renforçant les capacités des autorités locales. Au Viet Nam, l'Association des municipalités hollandaises fournit un appui à un fonds de développement de l'infrastructure rurale qui constitue simultanément une démonstration du programme de réforme de l'administration publique mené avec l'assistance du PNUD. En Zambie, l'organisation britannique Local Government International Bureau fournit une coopération technique aux autorités locales en organisant des missions et des séminaires d'identification des projets et de formation dans le contexte d'un projet de fonds de développement local financé par le FENU dans la province orientale du pays. En Mauritanie, l'organisation CUD fournit une coopération technique, notamment sous forme de séminaires et d'activités de formation, pour la réalisation dans la région de Kiffa d'un projet de renforcement des services municipaux qui prévoit également des arrangements de jumelage direct avec des municipalités d'Ile de France.

240. Un autre aspect de la politique suivie par le FENU est de promouvoir constamment l'innovation. Aux Comores, où le FENU a déjà mis en place des dispensaires en ayant recours à un mécanisme de financement aujourd'hui appliqué dans d'autres régions du pays pour la gestion de fonds provenant d'autres sources, il a été approuvé un nouveau projet tendant à créer une mutuelle pour financer les soins de santé des personnes qui n'ont pas les moyens de payer les droits normalement perçus.

241. La politique et les programmes du FENU mettent également l'accent sur l'éco-développement pour veiller à ce que les politiques gouvernementales mettent l'accent non seulement sur le développement économique et social, mais aussi sur la protection de l'environnement. Comme les fonds de développement local, les projets d'éco-développement ont un caractère essentiellement participatoire. En 1995, le FENU a pu mener à bien la phase initiale de deux projets, l'un dans la région de Mahayi, au Niger, et l'autre dans le Fouta Djallon, en Guinée. L'on a ainsi pu achever le recensement social et former les équipes nationales aux techniques de suivi. En 1996, cette même phase devrait être menée à bien pour trois autres projets.

242. Les activités entreprises par le FENU dans le domaine du crédit ont beaucoup progressé en 1995 : un mécanisme de garantie a été lancé à Madagascar; en Afrique de l'Ouest, il a été créé un service régional dans le contexte d'un

projet-cadre de plus grande envergure, et le conseiller technique principal du projet fournit un appui technique à d'autres projets du FENU dans la région.

243. La plupart des huit évaluations entreprises en 1995 ont mis en relief les efforts de suivi et d'évaluation de l'impact socio-économique des activités du FENU et l'accent que ce dernier met sur la participation et la décentralisation. Pendant l'année, le FENU a continué de perfectionner ses procédures de suivi et d'évaluation et de les intégrer à la construction des projets. En particulier, le FENU a : a) perfectionné les normes de référence et principaux indicateurs de performance pour mesurer les progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs thématiques, surtout lorsque ceux-ci sont particulièrement difficiles à quantifier; b) mis un accent plus marqué sur l'utilisation de méthodologies d'évaluation participatives; c) réalisé une étude de synthèse des normes de qualité de la conception des projets, sur la base des enseignements retirés de ses propres activités et de celles d'autres institutions; d) analysé l'impact des recommandations formulées lors des évaluations sur la conception et l'exécution des projets; et e) arrêté des directives d'évaluation standard pour évaluer l'impact socio-économique des activités réalisées dans des secteurs sélectionnés. L'importance des évaluations rétrospectives a été reconnue, et le FENU s'emploie actuellement à mettre en place un mécanisme de financement spécial pour pouvoir élargir la portée des évaluations au cours de l'exercice biennal à venir.

#### B. Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (FANUERN)

244. Depuis la réorganisation du Bureau des politiques et de l'appui aux programmes, en 1994, le FANUERN relève de la nouvelle Division de la science, de la technologie et du secteur privé en tant qu'unité autonome dotée d'une identité propre. Un programme de relance du Fonds a été entrepris avec l'appui du Gouvernement japonais. A l'heure actuelle, deux projets sont en cours et la filière de projets a été structurée de manière à parvenir au chiffre de cinq projets opérationnels d'ici à 1998. Simultanément, le FANUERN s'emploie à rationaliser ses activités de manière à préparer des interventions stratégiques dans des domaines comme l'élimination de la pauvreté, la création d'emplois et la protection de l'environnement.

245. Après la découverte en Tanzanie d'un gisement d'or d'une valeur d'environ 400 millions de dollars, le FANUERN a aidé le gouvernement à organiser un appel d'offres international pour adjuger les contrats d'exploitation des gisements découverts par le Fonds. Sur les 40 entreprises minières qui ont manifesté de l'intérêt pour le projet du FANUERN, trois ont été sélectionnées pour mener les études de faisabilité et mettre en route la production. Au Pérou, le projet de mise en valeur d'une mine d'or a été vendu à une société brésilienne pour 5 millions de dollars, et la production devrait commencer en 1998.

#### C. Fonds des Nations Unies pour la science et la technique

246. A la fin de 1995, le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement avait achevé la plupart de ses principaux programmes. Les pépinières à vocation technologique lancées par le Fonds sont maintenant en place dans plusieurs pays, dont le Chili, le Nigéria, les Philippines, la Pologne et la Turquie. En Chine seulement, 73 pépinières sont

opérationnelles; elles sont toutes fondées sur les études de faisabilité réalisées par le Fonds.

247. Le programme de dialogues de politique générale en vue du renforcement des capacités endogènes en matière de science et de technique dans les pays en développement a été au coeur des activités du Fonds ces dernières années. Lorsque le programme a pris fin, en avril 1995, 15 dialogues de politique générale avaient été organisés au Cap-Vert, en Jamaïque, en Ouganda, au Pakistan et au Viet Nam (trois par pays). Bien qu'il ne soit pas facile de mesurer les résultats concrets qui ont été obtenus, une conclusion est claire : ces pays ont amélioré leur processus de prise de décisions dans les domaines de la science et de la technique en y faisant participer des acteurs beaucoup plus nombreux et divers, ce qui améliorera la probabilité de voir s'instaurer un dialogue soutenu entre toutes les parties prenantes.

248. Le programme de formation à l'entretien et à la réparation des instruments scientifiques mené par le Fonds est achevé en Afrique mais se poursuit en Asie, où des ateliers, des séminaires, des exercices locaux et des réseaux d'utilisateurs sont organisés pour perfectionner les connaissances dans ce domaine. Le trait marquant de ce programme, qui a contribué à son succès, est que les activités sont organisées essentiellement par les scientifiques et les techniciens nationaux qui ont bénéficié des subventions de recherche de l'International Foundation of Science.

#### D. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)

249. Lors du Sommet mondial pour le développement social, la directrice d'UNIFEM a donné une visibilité nouvelle aux questions liées à l'émancipation économique et politique des femmes en mettant en relief la corrélation qui existe entre ce problème et l'ordre du jour de la Conférence. Ainsi, UNIFEM a organisé plus de neuf manifestations et collaboré étroitement avec les délégations et les associations féminines pour faire en sorte que les préoccupations et les recommandations des femmes soient incorporées dans le document final. Lors de la réunion du troisième Comité préparatoire pour le Sommet mondial, UNIFEM a rassemblé les principaux porte-parole des femmes devant les grandes conférences mondiales organisées par les Nations Unies sur l'environnement, les droits de l'homme, la population et la lutte contre la pauvreté pour veiller à ce que le point de vue des femmes soit dûment pris en considération lors des négociations.

250. UNIFEM a participé aux préparatifs de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et a joué un rôle de premier plan dans le cadre de la Conférence et du Forum des ONG qui s'est tenu parallèlement. Ainsi, UNIFEM a appuyé plus de 120 activités et initiatives en vue de la quatrième Conférence, et a notamment aidé des organisations et associations féminines à élaborer des stratégies en vue de la Conférence, en publiant des documents sur les pratiques recommandées et l'expérience acquise par UNIFEM, en fournissant un financement pour permettre à des dirigeantes d'associations féminines d'assister au Forum des ONG, en organisant des séminaires sur les méthodes de participation aux conférences mondiales convoquées sous les auspices des Nations Unies et en renforçant la campagne de plaidoyer menée par UNIFEM dans les médias.

251. Pour une large part, les activités menées par UNIFEM dans le monde en développement ont tendu à sensibiliser l'opinion et à dégager un consensus,

entre les milieux gouvernementaux et les ONG, concernant la préparation de la Plate-forme d'action établie en vue de la Conférence. UNIFEM a fourni un appui pour que les femmes, au niveau de la base, aient la possibilité de participer activement au processus d'élaboration des politiques au plan international, de la préparation des rapports nationaux à l'établissement des plates-formes régionales d'action et enfin aux négociations internationales.

252. A Beijing, UNIFEM a joué un rôle majeur en contribuant à orienter les débats de la Conférence et en faisant en sorte que la Plate-forme d'action devienne véritablement un ordre du jour pour la promotion de la femme. En particulier, UNIFEM a organisé chaque jour une réunion à l'occasion de laquelle les délégations officielles et les représentantes d'ONG ont pu échanger des informations et des idées sur les stratégies à suivre dans le contexte des négociations. UNIFEM a organisé plus de dix séminaires et a participé à plus d'une vingtaine d'ateliers pour étudier les mesures à prendre pour transformer la Plate-forme d'action en réalité. En outre, UNIFEM a produit un certain nombre de publications, dont une anthologie intitulée "A Commitment to the World's Women: Perspectives on Development for Beijing and Beyond" où, dans une trentaine d'articles, des experts discutent des mesures concrètes à prendre pour mettre en oeuvre des stratégies d'autonomisation des femmes.

253. Dans le contexte du Forum des ONG, UNIFEM a organisé 14 séminaires consacrés à des questions comme les droits fondamentaux des femmes, le crédit et le financement, la science et la technique et la paix et le règlement des conflits. La Coalition internationale pour l'accès des femmes au crédit, fondée par UNIFEM, a aidé à garantir que la Plate-forme d'action finalement adoptée contienne des recommandations concernant les objectifs stratégiques à atteindre et les mesures à adopter pour faire en sorte que les femmes pauvres puissent avoir accès aux services financiers. En outre, UNIFEM a joué un rôle de premier plan au sein du réseau "Il était une fois dans le futur", association de 80 organisations s'occupant de la promotion de la femme, de la science et de la technologie, qui a facilité 250 activités. UNIFEM a également financé la participation à la Conférence d'une vingtaine de bénéficiaires de ses projets. Enfin, pour susciter une prise de conscience du rôle joué par les femmes dans l'édification de la paix et le règlement des conflits, la Torche de la paix, qui avait traversé les pays d'Afrique déchirés par la guerre, a été remise au Forum des ONG lors de la cérémonie d'ouverture après un périple organisé par UNIFEM.

254. La Conférence est un événement qui fera date dans la défense des droits fondamentaux des femmes. UNIFEM a parrainé la participation à la Conférence de dix militantes qui oeuvrent pour les droits de la femme et, en collaboration avec la Campagne mondiale pour les droits de la femme, a co-parrainé un tribunal mondial pour les droits fondamentaux des femmes ainsi qu'un certain nombre de séminaires, qui se sont tenus aussi bien dans le contexte du Forum des ONG que dans le cadre de la Conférence, consacrés à la mise en oeuvre de la Déclaration de Vienne sur les droits de l'homme. A cet égard, UNIFEM a organisé des ateliers pour renforcer l'appui des gouvernements à la Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et a financé la participation au Forum des ONG de dix membres du Comité créé en application de cette convention.

255. En septembre 1995, à l'occasion d'une manifestation financée entièrement au moyen de contributions du secteur privé, plus de 650 invités ont commémoré le vingtième anniversaire de la proposition tendant à créer UNIFEM, formulée lors

de la première Conférence mondiale sur les femmes. A cette occasion, des prix du vingtième anniversaire ont été décernés aux personnalités qui avaient le plus contribué à l'amélioration des conditions de vie des femmes.

256. UNIFEM contribue activement à la mise en oeuvre des recommandations formulées par les récentes conférences mondiales des Nations Unies. Pour la Conférence internationale sur la population et le développement, le Fonds a présidé le Groupe de travail sur l'autonomisation des femmes de l'Equipe spéciale interinstitutions chargée de la mise en oeuvre du programme d'action de la Conférence. Pour la Conférence mondiale sur les droits de l'homme, UNIFEM a collaboré étroitement avec le Centre pour les droits de l'homme pour veiller à ce que les préoccupations des femmes soient dûment intégrées aux programmes du Centre. En outre, UNIFEM coopère activement avec le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes pour renforcer la mise en oeuvre de la Convention, ainsi qu'avec l'UNICEF pour coordonner l'application de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes et de la Convention relative aux droits de l'enfant.

257. Par le rôle de catalyseur qu'il joue aux échelons régional et national, UNIFEM s'emploie à promouvoir l'émancipation économique et politique des femmes. Pour ne citer que quelques exemples, en Amérique latine et dans les Caraïbes, UNIFEM a organisé un séminaire international sur les femmes et le Marché commun du Sud, au Brésil, pour discuter des incidences qu'aurait le traité portant création du marché commun sur l'emploi des femmes et pour veiller à ce qu'il soit dûment tenu compte des sexospécificités dans la préparation et la formulation des politiques. En Afrique, le programme intitulé "Femmes africaines en crise" lancé par UNIFEM a permis de progresser sur la voie de la mise en oeuvre de l'approche intégrée des soins de santé, des services de traitement des traumatismes et des activités visant à améliorer la qualité de la vie des femmes rwandaises déplacées et rapatriées. En Asie et dans le Pacifique, les projets réalisés sous l'égide d'UNIFEM en Chine, en Inde, en Indonésie, au Pakistan, aux Philippines, à Sri Lanka, en Thaïlande et au Viet Nam ont pour but de faire en sorte que les activités des femmes soient reflétées comme il convient dans les statistiques que les autorités nationales rassemblent aux fins de la prise de décisions.

258. Afin de réduire le montant des liquidités accumulées, UNIFEM a, de 1990 à 1994, activement programmé ses ressources sur la base d'un financement partiel, ce qui, joint à l'insuffisance de la supervision de la gestion et de l'administration financières exercée par UNIFEM et le PNUD, a entraîné une surprogrammation des ressources du Fonds qui est apparue à la mi-1994. Cela étant, il a été mis en place des contrôles financiers rigoureux, la programmation a été gelée, des compressions budgétaires ont été opérées et une énergique campagne de mobilisation de ressources a été entreprise pour éviter que les liquidités soient insuffisantes pour couvrir les activités. Grâce aux mesures ainsi adoptées et aux contributions accrues versées par les gouvernements, UNIFEM a achevé l'exercice 1995 avec un solde d'environ 4 millions de dollars. UNIFEM continuera d'appliquer une politique consistant à exiger une gestion financière rigoureuse de la part de tous ses collaborateurs et à poursuivre d'énergiques efforts de mobilisation des ressources pour éviter que l'intégrité financière du Fonds risque de se trouver compromise à l'avenir.

### E. Volontaires des Nations Unies (VNU)

259. Pendant l'année 1995, 3 263 spécialistes des Volontaires des Nations Unies (VNU) et agents locaux de 134 nationalités travaillaient dans 139 pays. Les activités considérées comme prioritaires pendant l'année ont été notamment celles réalisées dans des domaines comme l'élimination de la pauvreté, l'appui aux processus d'édification de la paix et de démocratisation, l'aide aux pays en transition et le renforcement de la société civile.

260. Élimination de la pauvreté. L'un des principaux domaines d'activité des VNU, en 1995, a été la lutte contre la pauvreté, particulièrement en Afrique sub-saharienne. En Tanzanie, où est réalisé l'un des plus vastes programmes des VNU, 60 spécialistes et agents locaux ont fourni des services dans les domaines de la santé et de l'agriculture et se sont employés à renforcer les groupes communautaires locaux. Au Burkina Faso, 21 spécialistes des VNU et agents locaux ont travaillé à des projets de développement rural, d'éducation et de formation, de promotion de la santé et de la sécurité alimentaire. Au Niger, 31 spécialistes des VNU et agents locaux ont été affectés à des programmes de lutte contre la pauvreté comportant également des éléments de promotion de l'emploi et d'activités génératrices de revenus, de préservation de la base de ressources naturelles, de promotion de l'intégration des femmes au développement et de gestion économique.

261. Au Togo, un projet multisectoriel des VNU tendant à promouvoir la participation populaire au niveau des ménages a servi de modèle au PNUD et au gouvernement pour l'élaboration d'une stratégie participative de l'élimination de la pauvreté. Au Bénin, un programme réalisé dans 30 villages au titre des services de développement national a servi de point de référence pour l'élaboration d'un programme national de promotion des dimensions sociales. En Ouganda, les spécialistes des VNU et agents locaux constituent, au niveau des communautés, le principal mécanisme de mise en oeuvre du programme national de lutte contre la pauvreté. De même, les résultats qu'ont donnés en 1995 les efforts déployés par les équipes des VNU en Namibie et au Zimbabwe pour mobiliser et renforcer les groupes locaux ont démontré le rôle majeur que le volontariat peut jouer dans la lutte contre la misère.

262. Édification de la paix et démocratisation. Afin d'appuyer les opérations de maintien de la paix de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), 74 spécialistes des VNU ont été affectés dans le pays et 65 autres observateurs des droits de l'homme des VNU ont été détachés auprès de l'opération organisée par le Centre pour les droits de l'homme, dont les 120 membres ont été chargés d'évaluer et de suivre la situation des droits de l'homme dans l'ensemble du pays.

263. Par ailleurs, 29 spécialistes des VNU ont été détachés auprès de la Mission des Nations Unies en Haïti, principalement pour fournir un appui logistique, et 30 autres spécialistes des VNU ont été nommés observateurs des droits de l'homme dans le cadre de la Mission civile internationale en Haïti. En outre, 12 spécialistes des VNU ont travaillé dans le pays en 1995 pour fournir un appui dans les domaines de l'assistance électorale et la logistique. Au Guatemala, 105 spécialistes des VNU ont collaboré avec la Mission de vérification des Nations Unies pour les droits de l'homme (MINUGUA) en qualité d'observateurs des droits de l'homme, d'observateurs des droits autochtones et de formateurs et d'éducateurs en matière de droits de l'homme.

264. Au Moyen-Orient, les VNU ont appuyé le processus de paix par le biais du Programme de transfert des connaissances par l'intermédiaire des expatriés (TOKTEN) géré par les VNU ainsi que du Programme d'assistance au peuple palestinien. Dans le cadre du programme TOKTEN, 22 Palestiniens expatriés ont formé le personnel d'institutions publiques et privées dans des domaines comme les agro-industries, la finance, l'éducation et l'informatique.

265. L'initiative des Casques blancs est devenue opérationnelle en 1995; elle vise à offrir les services d'équipes de volontaires qui soient constamment disponibles en organisant des corps nationaux de volontaires pouvant collaborer aux activités des Nations Unies dans les domaines des secours humanitaires, des opérations de relèvement et de la coopération technique pour le développement. Les VNU et la Commission nationale pour les Casques blancs d'Argentine ont entrepris ensemble un certain nombre d'activités parmi lesquelles il convient de citer un appui à l'organisation des élections et à l'accroissement de la production vivrière en milieu urbain en Arménie; des activités de distribution de vivres en collaboration avec le Programme alimentaire mondial (PAM) en Haïti; un appui à la réinsertion sociale des anciens combattants et aux activités de reconstruction après la crise en Angola; un appui technique pour le relèvement de l'infrastructure à Gaza; des programmes de formation professionnelle pour d'anciens détenus palestiniens; la remise en état d'installations médicales à la Jamaïque et un appui aux activités de vérification des droits de l'homme de la MINUGUA au Guatemala.

266. Pays en transition. Dans le cadre de la coopération qu'il ont apportée aux pays en transition, les VNU ont notamment appuyé des efforts novateurs d'élimination de la pauvreté, collaboré avec les communautés vivant dans des régions écologiquement sinistrées, collaboré à la mise en valeur des ressources humaines et mobilisé des ressources financières extérieures.

267. Au Cambodge, l'équipe des VNU qui est restée dans le pays, consolidant ainsi les résultats obtenus par les 750 spécialistes des VNU qui avaient été affectés à l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC), a joué un rôle significatif dans les efforts déployés pour promouvoir le continuum secours-relèvement-développement. Ainsi, les VNU ont appuyé des activités de renforcement des capacités de formation du niveau des ministères centraux aux districts locaux, collaboré aux efforts de consolidation de la démocratie en appuyant les activités du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme, réalisé des activités de protection de l'environnement dans le parc d'Angkor, et collaboré à la relance des activités traditionnelles d'éducation non formelle dans les temples et de formation professionnelle et de promotion des petites entreprises au niveau communautaire. Les VNU ont fourni ces services en collaboration avec le PNUD, les institutions spécialisées des Nations Unies, les donateurs bilatéraux et les projets financés par le Fonds bénévole spécial (SBS) des VNU.

268. Dans la région de la mer d'Aral, dix spécialistes des VNU ont aidé les communautés les plus sérieusement touchées par la crise écologique à mettre en oeuvre des initiatives d'auto-assistance au moyen de programmes communautaires de développement durable dans des domaines comme la protection de l'environnement et de la biodiversité, de la nutrition, de la gestion des sols et des eaux et du développement de petites entreprises et des agro-industries. Au Kirghizistan, les spécialistes des VNU s'emploient à renforcer les capacités d'autogestion des ONG autonomes afin d'appuyer ainsi les initiatives locales.

269. Dans le cadre de leur programme de services consultatifs internationaux de courte durée (UNISTAR), les VNU ont appuyé le développement du secteur privé et, en particulier, ont considérablement resserré leur collaboration avec les entreprises multinationales. Entre autres activités, il convient de citer un audit de diagnostic et une évaluation des cinq plus grandes entreprises ouzbek d'électronique et de fabrication de matériel électrique, réalisés par le Groupe Samsung, et l'étude de possibilités de création de co-entreprise menée par un groupe de cadres de l'entreprise italienne Fiat, agissant en qualité de conseillers UNISTAR en Bulgarie.

270. Renforcement de la société civile. En Amérique latine, les VNU ont collaboré avec les ONG et les organisations communautaires pour promouvoir l'autonomisation des communautés et faciliter un échange de données d'expérience et de connaissances de la médecine, des technologies et des métiers locaux. Des spécialistes nationaux des VNU et des agents locaux se sont employés à jouer un rôle de liaison entre les communautés, les organisations communautaires et les ONG, les organismes des Nations Unies et les autorités gouvernementales.

271. En Afrique, les VNU ont entrepris une large collaboration avec les ONG et les organisations communautaires, en ayant recours à des équipes mixtes de spécialistes internationaux et nationaux pour mobiliser les communautés et développer les soins aux personnes atteintes par le VIH/SIDA. D'importants programmes ont été lancés en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et en Zambie.

272. Au Liban, les VNU ont facilité le retour de populations déplacées, estimées à 450 000 personnes. En 1995, une équipe de 27 spécialistes nationaux et internationaux des VNU et agents locaux ont aidé les communautés et le Ministère des personnes déplacées à évaluer les besoins immédiats dans des domaines comme l'environnement physique, le logement, l'éducation et la santé, et ils ont facilité la mise sur pied d'une action pour satisfaire ces besoins en mobilisant les ressources gouvernementales et non gouvernementales disponibles.

273. Evaluation. En 1995, les VNU ont entrepris plusieurs examens et évaluations afin de tirer des enseignements de l'expérience acquise et pouvoir ainsi mieux définir les orientations futures des activités de l'organisation. Un groupe d'évaluations réalisées dans 20 pays ont porté sur les résultats donnés par les spécialistes nationaux et agents locaux des VNU; les projets financés par le SBS des VNU; le rôle des VNU en tant qu'agents d'exécution; la programmation décentralisée; et l'expérience que les VNU avaient acquise des activités d'assistance humanitaire, de démocratisation et d'édification de la paix. Il a également été réalisé 12 évaluations approfondies de projets financés au titre des CIP et du SBS.

274. La première série de conclusions de caractère général qui se dégage des évaluations est que les VNU sont hautement appréciés par leurs partenaires traditionnels, c'est-à-dire le système des Nations Unies et les gouvernements nationaux, unanimes à reconnaître les qualifications et la motivation des spécialistes internationaux et nationaux et des agents locaux des VNU. De même, la contribution apportée par les Volontaires eux-mêmes, souvent appelés à travailler dans des régions reculées et dans des circonstances difficiles, constitue l'un des traits distinctifs du Programme de VNU. Il ressort également des évaluations qu'à l'avenir, les VNU devront continuer à renforcer les

mécanismes de suivi, améliorer la gestion des activités au niveau des pays, maintenir de bons contacts et continuer à décentraliser les activités du siège.

275. La deuxième conclusion générale a trait à l'action entreprise en 1992 comme suite à la décision 92/35 du Conseil d'administration pour explorer les domaines dans lesquels les Volontaires pourraient jouer un rôle novateur et pour créer et renforcer des partenariats nouveaux, essentiellement avec des organisations de la société civile. Sur ce point, il ressort de l'évaluation que les VNU ont pu prendre avec des partenaires locaux un certain nombre d'initiatives qui ont montré comment l'on pouvait catalyser et stimuler une action bénévole dans divers domaines. Simultanément, le Programme de VNU devra redoubler d'efforts pour resserrer ses liens avec les programmes et projets réalisés par d'autres organisations et partenaires afin de renforcer l'impact de nombre de ces initiatives.

#### F. Fonds pour le développement durable

276. La Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement a été créée en 1994 par le regroupement de quatre fonds distincts : le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Protocole de Montréal et Capacités 21. La Division s'est employée à définir les stratégies et approches devant guider ses propres activités et devant servir de cadre aux programmes réalisés par les bureaux de pays, particulièrement dans des domaines comme l'agriculture durable et la sécurité alimentaire, la gestion des forêts, des ressources hydrauliques et des terres arides et l'énergie en tant qu'instrument de développement social. Elle s'est également attachée à identifier les stratégies à suivre dans le contexte des activités menées par le PNUD et les recherches entreprises dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial. Dans toutes ses activités, la Division s'efforce ainsi de contribuer aussi efficacement que possible à la réalisation des objectifs du PNUD.

##### 1. Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse (BNUS)

277. Dans son nouveau rôle de service central du PNUD chargé d'organiser les activités de lutte contre la désertification et la sécheresse entreprises dans le cadre du Programme, le BNUS a aidé 43 pays où sont réalisés des programmes du PNUD à préparer la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification. A cette fin, le BNUS a fourni un financement pour des activités pouvant avoir un effet de catalyseur, a réalisé des activités de formation et de renforcement des capacités et a fourni des avis techniques dans les domaines suivants : a) élaboration de programmes d'action nationaux; b) élaboration du programme d'action sous-régional; c) identification des principes et stratégies à mettre en oeuvre pour appliquer la Convention sur la lutte contre la désertification; d) sensibilisation; e) création de partenariats; et f) mobilisation de ressources. Un montant estimé à environ 15,6 millions de dollars a été mobilisé pour appuyer la formulation de programmes d'action nationaux, les activités entreprises aux échelons sous-régional et régional et les efforts de renforcement de la capacité nationale, notamment en consolidant les projets de lutte contre la désertification actuellement en cours dans certains des pays les plus sérieusement touchés. De nouvelles contributions ont été versées, entre autres, par l'Australie, le Danemark, la France, l'Italie, le Luxembourg et la Norvège.

278. Aux termes de la Convention, les gouvernements doivent mobiliser toutes les parties prenantes pour les amener, au sein d'une large action concertée, à identifier les causes profondes de la dégradation des terres arides et à mettre au point des moyens d'enrayer ce processus dans le contexte de programmes d'action nationaux. Le BNUS du PNUD, en collaboration avec d'autres partenaires, a aidé 24 pays d'Afrique à poser des bases solides sur lesquelles puisse être entreprise cette action concertée, notamment en renforçant la capacité des bureaux de pays et des responsables nationaux de créer de véritables associations et partenariats au plan national, comme prévu par la Convention. Le BNUS a fourni par exemple des services techniques et un appui au Cap-Vert, où a eu lieu en novembre 1995 le premier forum national tenu depuis l'adoption de la Convention. Cette réunion a permis d'identifier les préoccupations des communautés locales et d'en tenir compte dans l'élaboration des méthodes et partenariats à mettre en oeuvre pour appliquer la Convention.

279. Bien que la priorité ait été accordée aux pays d'Afrique touchés par la sécheresse, conformément à la résolution relative aux mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique, le BNUS du PNUD a également fourni des avis techniques à 19 pays d'Amérique latine et d'Asie qui l'avaient demandé pour les aider à préparer des programmes d'action nationaux. Par exemple, comme suite à la demande formulée par cinq Etats riverains de la mer d'Aral, la Banque mondiale, en collaboration avec le PNUE et le PNUD, a fourni un appui technique et financier pour la préparation des activités de lutte contre la dégradation des terres prévues par le Programme de régénération de l'environnement dans la mer d'Aral. En Argentine, le BNUS a fourni une coopération technique pour la préparation et l'organisation de la première Conférence nationale sur la désertification, qui a posé les bases d'un partenariat national, notamment en définissant les rôles des différentes parties intéressées et en élaborant un plan de travail.

280. Par ailleurs, le BNUS a fourni un financement d'environ 625 000 dollars pour appuyer les activités entreprises au plan sous-régional dans le contexte des mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique pour aider le Comité permanent interétats de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS), l'Autorité intergouvernementale pour la lutte contre la sécheresse et pour le développement, l'Union du Maghreb arabe et la Communauté de développement de l'Afrique australe à entreprendre conjointement la formulation et la mise en oeuvre du programme d'action sous-régional. En outre, le BNUS a mobilisé une assistance du Danemark pour aider la Communauté de développement de l'Afrique australe à mettre au point et établir un mécanisme sous-régional d'échange d'informations et de suivi et d'évaluation de l'application de la Convention.

281. Par ailleurs, le BNUS a élaboré des principes conceptuels pour appuyer la réalisation de différentes activités plurisectorielles en rapport avec la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification. Ces activités ont notamment porté sur l'élaboration d'indicateurs de la désertification; la planification préalable et la lutte contre les effets des sécheresses; une gestion durable des ressources en eau dans les régions arides; l'aménagement des pâturages; et le développement de mécanismes financiers. Au titre de cette dernière catégorie d'activités, par exemple, le BNUS, en collaboration avec le Groupe interorganisations de planification des fonds pour l'environnement, a joué un rôle de premier plan pour promouvoir et définir des concepts de fonds nationaux pour la lutte contre la désertification, inspirés des fonds nationaux pour l'environnement, qui ont donné de si bons résultats.

Ainsi, le BNUS a publié la première étude d'ensemble sur les fonds nationaux pour la lutte contre la désertification, intitulée "National desertification funds: a concept paper on possible scope and operational modalities". Ces fonds apparaissent en effet comme un moyen très important de mobiliser et d'acheminer rapidement et efficacement des ressources, y compris des ressources nationales, au plan local. En outre, les ONG voient dans ces fonds un moyen d'intégrer les concepts de participation, de partenariat et de coordination. Le BNUS fournit un appui pour la publication, par l'entremise du Réseau international des organisations non gouvernementales pour la lutte contre la désertification (RIOD), des principes directeurs relatifs aux fonds nationaux de lutte contre la désertification.

282. Les activités de sensibilisation du BNUS ont notamment consisté à fournir un appui à 47 pays pour les aider à célébrer la première Journée mondiale de la lutte contre la désertification; à produire et diffuser deux bandes vidéo ("En attendant la pluie", en collaboration avec le Secrétariat intérimaire et "La désertification en Afrique"); à diffuser régulièrement des notes d'information parmi les pays et les partenaires intéressés pour les tenir au courant des activités entreprises dans le contexte des mesures à prendre d'urgence pour l'Afrique; et à publier une note technique intitulée "Bâtir des partenariats pour soutenir la mise en oeuvre de la Convention sur la désertification au niveau national : une stratégie et une approche".

283. En outre, le BNUS s'est employé à resserrer sa collaboration avec les organismes des Nations Unies, les organisations multilatérales et bilatérales et les ONG. Ainsi, le BNUS et le Club des amis du Sahel ont organisé conjointement des réunions informelles pour aider les organisations qui appuient la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification à échanger des informations et à harmoniser leurs efforts. Le PNUD et le PNUE ont signé un nouvel accord d'association pour élaborer conjointement des programmes dans des domaines où leurs domaines de compétence se complètent et pour mobiliser des ressources pour leur exécution. Le BNUS a appuyé l'élaboration d'une étude conceptuelle sur le rôle que pourraient jouer les ONG afin d'appuyer l'approche participative requise pour mettre en oeuvre la Convention. Le BNUS a également appuyé l'organisation de séminaires régionaux en Amérique latine et en Asie pour promouvoir et renforcer la coopération entre ONG en vue de l'application de la Convention.

## 2. Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

284. Les activités réalisées par le PNUD dans le contexte du FEM portent sur des domaines comme les changements climatiques, la diversité biologique, les eaux internationales et la lutte contre l'appauvrissement de la couche d'ozone. Sous réserve qu'un accord intervienne sur ce point, le surcroît de dépenses liées aux activités de lutte contre la dégradation des sols, principalement sous l'effet de la désertification et du déboisement, en rapport avec les quatre domaines d'activité prioritaires peut également être couvert par le FEM.

285. A la fin septembre 1995, les 55 projets de coopération technique identifiés par le PNUD au titre de la phase pilote du FEM autorisés par les participants entre 1991 et 1994, d'une valeur totale de 242,5 millions de dollars, avaient été approuvés et 53 de ces projets sont actuellement en cours d'exécution. Il a également été approuvé 21 projets de préinvestissement d'une valeur totale de 20,8 millions de dollars et, si l'on compte les 13 millions de

dollars alloués au Programme de petites subventions (au titre duquel des subventions de 50 000 dollars au maximum peuvent être accordées pour des activités communautaires appuyées par des organisations locales et des ONG), le montant total des crédits octroyés au cours de la phase pilote s'est élevé à 276,5 millions de dollars, soit 37 % du total des ressources du FEM. Les décaissements du FEM se sont montés à 102,8 millions de dollars, soit 56 % environ du total des décaissements, soit 184,9 millions de dollars.

286. En 1995, il a été approuvé au titre de la première phase du FEM 31 projets de coopération technique, 20 projets de catégorie A au titre du mécanisme d'élaboration de projets du FEM et 18 projets de catégorie B, y compris un montant de 25,9 millions de dollars pour reconstituer le Programme de petites subventions (au titre duquel de 550 à 600 projets environ sont actuellement en cours d'exécution), ce qui a porté la valeur totale des projets prévus pour la première phase à 76,5 millions de dollars. L'approbation de la stratégie opérationnelle du FEM n'étant intervenue qu'en octobre 1995, l'année 1995 a été une année de programmation intérimaire.

287. En ce qui concerne l'information et la communication, le FEM a préparé, en collaboration avec les autres unités de la Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement, un bulletin d'information qui doit être diffusé sur le World Wide Web. En tout, il a été préparé et diffusé parmi les bureaux de pays 35 descriptifs édités de projets du PNUD-FEM, ainsi que des bulletins d'information périodiques sur les activités du FEM et l'action entreprise pour mettre en oeuvre les conventions relatives à la protection de l'environnement.

288. Par ailleurs, l'on a achevé la préparation du séminaire sur l'élaboration des projets du FEM, cours de formation, d'une durée de trois jours, qui a pour but de familiariser le personnel des gouvernements, des organisations de la société civile et des institutions internationales avec les techniques de préparation et d'exécution des projets du FEM; ce séminaire a été organisé sur une base pilote pour dix pays des Caraïbes en avril 1995, en collaboration avec la Banque mondiale et le PNUE. Ce séminaire a également été organisé en 1995 en Argentine ainsi pour les pays du Pacifique Sud, et il est prévu d'étendre ce programme de séminaires aux autres régions du monde en 1996.

289. En 1995, au titre du FEM, le PNUD a participé aux réunions des conférences des parties à la Convention sur la diversité biologique et à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En mars, l'Administrateur a pris la parole devant la Conférence des parties à la Convention sur les changements climatiques, à Berlin, et des fonctionnaires du PNUD ont été détachés auprès du secrétariat de la Convention sur la biodiversité pour l'aider à préparer la Conférence des parties, qui s'est tenue à Djakarta en novembre. En outre, le PNUD a continué d'aider les pays à formuler des projets d'auto-assistance conçus pour les aider à remplir les obligations contractées au titre de la Convention.

### 3. Fonds d'affectation spéciale pour le Fonds multilatéral intérimaire du Protocole de Montréal

290. A la fin décembre 1995, le PNUD fournissait une assistance à 41 pays pour les aider à éliminer les substances qui appauvrissent la couche d'ozone, conformément aux dispositions du Protocole de Montréal, qui a pour but de la protéger. L'aide fournie par le PNUD a permis aux pays bénéficiaires d'élaborer

des programmes de pays et de financer la coopération et la formation techniques, des projets de démonstration, des projets de renforcement des institutions et des capacités nationales ainsi que des projets d'investissement pour le transfert de technologie. Le personnel du PNUD et des experts internationaux, en collaboration avec des consultants nationaux et les responsables des services gouvernementaux chargés de la protection de la couche d'ozone, ont aidé l'industrie à concevoir et appliquer des projets d'élimination progressive des substances qui appauvrissent la couche d'ozone dans les domaines suivants : les aérosols, les mousses, les solvants, la réfrigération, la récupération et le recyclage des réfrigérants et les extincteurs. En outre, il a été réalisé des études pour évaluer l'incidence de l'utilisation du bromure de méthyle pour la lutte contre les ravageurs dans l'agriculture et la fumigation dans trois sous-régions.

291. En 1995, un programme de travail du PNUD d'un montant de 32,4 millions de dollars a été approuvé et financé par le Comité exécutif du Fonds multilatéral du Protocole de Montréal, ce qui a porté le montant cumulé des projets entrepris par le PNUD entre 1991 et 1995 à 110 millions de dollars. Ce portefeuille comprend 398 projets, dont 208 projets d'investissement pour le transfert de technologie, qui permettront d'éliminer 14 128 tonnes par an de substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

292. Par région, les projets et programmes réalisés par le PNUD entre 1991 et 1995 se décomposent comme suit : Afrique/Moyen-Orient : 13 %; Asie et Pacifique : 51 %; Amérique latine et Caraïbes : 33 %; et programmes régional et mondial : 3 %. Les secteurs des mousses et de la réfrigération représentent ensemble les quatre cinquièmes de l'ensemble des programmes du PNUD. Les projets d'investissement pour le transfert de technologie continuent de constituer le principal domaine d'activité du PNUD conformément aux directives adoptées par le Comité exécutif du Fonds multilatéral qui a décidé que le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale devraient concentrer leurs efforts sur ce type de projets, le PNUE devant s'occuper de la diffusion de données et d'informations ainsi que de la formation technique.

293. En 1995, le PNUD a décaissé 13,7 millions de dollars, ce qui, si l'on tient compte des décaissements de 17,3 millions de dollars effectués entre 1991 et 1994, a porté le montant cumulé des décaissements à 31 millions de dollars à la fin de 1995. Le Comité exécutif a félicité le PNUD de la rapidité avec laquelle les ressources avaient été décaissées; en 1995, le PNUD a achevé et mis en route dans six pays 23 projets d'investissement qui ont permis d'éliminer 1 415 tonnes par an de substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Ainsi, entre 1991 et 1995, le PNUD a réalisé 31 projets d'investissement qui ont déjà éliminé 1 842 tonnes par an de ces substances.

294. Par ailleurs, le PNUD exécute actuellement des projets de renforcement des institutions dans 20 pays pour donner à ces derniers les moyens de se conformer aux dispositions du Protocole. Ces projets bénéficient d'une allocation de 5,4 millions de dollars au total.

295. L'ensemble du programme de travail du PNUD est géré par le Groupe du Protocole de Montréal, qui fait partie du Programme sur l'énergie et l'atmosphère de la Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement. Etant donné le caractère technique des projets d'investissement, plus des quatre cinquièmes du programme sont exécutés par le

biais du Bureau des services d'appui aux projets de l'ONU, et le reste fait l'objet d'une exécution nationale.

#### 4. Capacités 21

296. Lancé lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), le Programme Capacités 21 a pour objectif d'aider les pays à renforcer leurs capacités d'intégrer les principes qui inspirent l'Action 21 dans la planification nationale du développement. Conformément aux principes d'Action 21 et au mandat du PNUD, les activités appuyées par le Programme Capacités 21 tiennent compte de l'importance que revêt l'interdépendance entre l'équité sociale, l'expansion économique et la protection de l'environnement. En juillet 1995, à la fin de ses deux premières années de fonctionnement, des activités avaient été programmées au titre du Programme Capacités 21 dans 44 pays. A la fin de 1995, le Fonds d'affectation spéciale de Capacités 21 avait reçu des annonces de contributions s'élevant au total à 51 736 525 dollars.

297. Le Programme Capacités 21 aide les pays à développer leurs programmes nationaux de renforcement des capacités dans le cadre d'une large approche concertée fondée sur les priorités et les besoins nationaux. Les programmes entrepris au titre de Capacités 21 ont pour but de contribuer à l'intégration des principes d'Action 21 - intégration, participation et information - à tous les programmes nationaux. Au cours des deux années et demie qui viennent de s'écouler, il a été élaboré au titre de Capacités 21 une large gamme de programmes portant sur des domaines aussi divers que la coordination des efforts nationaux de mise en oeuvre d'Action 21; l'intégration des institutions et des stratégies à la planification du développement; la réforme des systèmes de gouvernance; l'encouragement de la participation des groupes de la société civile et des groupes autochtones au processus de prise de décision en matière de développement; la mise au point de pratiques durables dans les pays qui traversent une période de reconstruction et de transition; et la quantification des éléments de durabilité. L'on trouvera ci-après quelques exemples des programmes nationaux entrepris au titre de Capacités 21.

298. En Bolivie, l'on s'emploie, dans le cadre de Capacités 21, à aider le gouvernement à introduire de profondes réformes dans les pratiques de développement. La Bolivie a la particularité d'être l'un des premiers pays à avoir utilisé l'Action 21 comme cadre d'ensemble pour sa stratégie nationale de développement. Lorsque l'ensemble du système de gouvernement a été réformé, il a été créé un Ministère du développement durable doté de pouvoirs considérables en matière de formulation des politiques et de planification. Le PNUD a fourni un appui au Gouvernement bolivien pendant la période durant laquelle l'on s'est employé à structurer les institutions d'une manière propre à promouvoir un développement durable. Or, il était apparu que le nouveau ministère était bien conçu mais que ses capacités opérationnelles tant au plan national qu'au niveau des districts étaient insuffisantes. La complexité que supposait une gestion durable des ressources exigeait un renforcement des capacités au plan local ainsi que la participation du gouvernement et de la société. Aussi le PNUD a-t-il été invité, dans le cadre du Programme Capacités 21, à aider la Bolivie à décentraliser ses structures institutionnelles au niveau des départements et à créer des mécanismes permettant de garantir une participation des populations locales à la planification du développement. Il en est résulté une ambitieuse

stratégie, appelée Bolivie 21, tendant à mettre en place au moyen d'un programme de décentralisation un certain nombre de réformes politiques majeures.

299. Au Swaziland, le petit programme Capacités 21 est un bon exemple de la façon dont les décisions adoptées au plan national peuvent être fondées sur des vues exprimées par les populations au niveau des villages. Dans le cadre d'une révision nationale de la politique de développement, Capacités 21 aide à faire en sorte que la nouvelle politique soit solidement assise sur des bases durables. La spécificité de l'approche adoptée est qu'alors même qu'une pleine participation d'experts et d'agents gouvernementaux est prévue, les consultations au niveau des communautés ont commencé avant que des équipes d'experts ou de spécialistes du gouvernement n'aient été constituées. L'intention est d'éviter que les avis des experts ne prévalent sur les vues des communautés qui sont responsables de l'utilisation des rares ressources dont dispose le pays, de sorte que la politique de développement qui sera finalement arrêtée soit crédible et jouisse de l'appui des populations.

300. La région de la mer de Barents, dans l'Arctique russe, revêt une grande importance politique et économique pour la Fédération de Russie tout entière. Pendant de nombreuses décennies, la région a offert à la Russie et à l'Union soviétique d'abondantes réserves de poisson, de produits forestiers et de métaux industriels. Aujourd'hui, des sociétés russes et des entreprises internationales ont commencé à prospecter, dans la mer de Barents et dans les mers voisines (la mer Blanche et la mer de Kara), en vue de monter de vastes opérations d'extraction de pétrole et de gaz en mer. En renforçant les capacités des institutions locales, régionales et fédérales, le programme entrepris en Russie au titre de Capacités 21 permettra au pays de planifier et d'exécuter efficacement des activités de nature à promouvoir l'expansion économique de la région sans porter atteinte à l'écosystème aquatique, dont l'importance transcende les frontières nationales. Il appuiera l'intégration de politiques et de programmes de développement durable à la trame institutionnelle des organisations gouvernementales et non gouvernementales et des entreprises industrielles.

301. Au Maroc, le gouvernement a formulé après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement une stratégie nationale tendant à intégrer les considérations environnementales aux activités de développement. Spécifiquement, la stratégie envisageait un renforcement des cadres juridiques et institutionnels de la protection de l'environnement, l'élimination de la pollution et un resserrement de la coopération au niveau intersectoriel. En renforçant les capacités nationales, le programme créera un processus de consultation participatif qui débouchera sur des plans de développement durable. Grâce à un processus de collaboration, de participation et de mobilisation des parties prenantes au processus de développement, le Maroc formulera un plan d'action national pour l'environnement et préparera un projet de démonstration afin de renforcer les capacités nationales et la stratégie nationale de développement durable.

302. En 1995, l'on s'est employé à améliorer l'efficacité de l'Initiative Capacités 21 en cherchant à donner des avis et à influencer les activités en dehors du cadre national. Par exemple, l'on a eu recours au Programme Capacités 21 pour appuyer l'élaboration par le PNUD de la troisième phase du Programme suprarégional d'assistance technique pour la protection de l'environnement dans la Méditerranée (METAP). Le PNUD collabore avec les pays

riverains de la Méditerranée pour formuler et mettre en oeuvre des programmes de renforcement des capacités et, en ayant recours au Programme Capacités 21, le PNUD peut ainsi exploiter l'expérience acquise d'activités similaires et une capacité supplémentaire de coordonner l'action de donateurs bilatéraux. Un autre exemple est le système modèle de coordination des activités du PNUD et du PNUE qui a été élaboré dans le cadre du Programme pour le droit de l'environnement et des institutions de protection de l'environnement en Afrique géré conjointement par le PNUD et le PNUE dans le contexte de l'Initiative Capacités 21.

303. En 1995, d'importants progrès ont également été accomplis sur la voie de la constitution d'une base de données d'expérience et de compétences en matière de renforcement des capacités de développement durable, ce qui est l'un des aspects du mandat envisagés pour Capacités 21. Ainsi, l'on a commencé à mettre en place un programme de suivi qui devrait permettre non seulement de veiller à la qualité des différents programmes mais aussi de recueillir de précieuses informations sur les résultats donnés par les efforts de renforcement des capacités. L'on continuera aussi de renforcer les activités de diffusion de l'information. L'actuelle série de résumés et de fiches d'information sur les programmes, entreprise en 1995, sera maintenue. Il sera établi des études de cas et des documents de synthèse. L'on mettra en place des mécanismes pour aider les pays à échanger des informations et l'on aura recours au maximum aux publications classiques ainsi qu'aux moyens de diffusion électronique de l'information, tout en recherchant des techniques novatrices pour promouvoir la communication.

## V. AUTRES GRANDS FONDS ET PROGRAMMES

### A. Coopération technique entre pays en développement (CTPD)

304. En 1995, la révision du concept de coopération technique entre pays en développement s'est traduite par une réorientation majeure de la stratégie de CTPD. Compte tenu des bouleversements spectaculaires qui se sont produits sur la scène économique internationale depuis la fin des années 80 et du fait que la CTPD revêtira sans doute de ce fait une importance accrue à l'avenir, l'Assemblée générale a demandé la formulation d'une stratégie pour les "nouvelles orientations de la CTPD", qu'elle a ultérieurement approuvée dans sa résolution 50/115, en date du 5 décembre 1995.

305. Du point de vue des politiques générales et des grandes orientations opérationnelles, la nouvelle stratégie envisage une réorientation de la CTPD pour mettre l'accent sur les initiatives stratégiques de nature à avoir un impact majeur sur le développement d'un grand nombre de pays en développement, notamment dans des domaines prioritaires comme l'environnement, l'élimination de la pauvreté, la production et l'emploi ainsi que la coordination et la gestion des politiques macro-économiques. Parmi les grandes initiatives stratégiques que le Groupe spécial de la CTPD s'attache à appuyer dans le contexte de la nouvelle stratégie, il convient de citer le programme d'assistance technique aux petits pays insulaires en développement élaboré pour mettre en oeuvre le Programme d'action de la Barbade sur le développement durable de ces pays, les activités entreprises pour appliquer les recommandations formulées par le Forum Asie-Afrique tenu à Bandung (Indonésie) en décembre 1994 en vue de l'établissement d'un cadre interrégional de coopération à long terme au moyen d'un échange de données d'expérience, de compétences techniques et de moyens

entre les deux régions et les échanges organisés au titre de la coopération technique entre les pays d'Amérique latine et la Communauté d'Etats indépendants.

306. L'un des principaux aspects de la stratégie concernant les "nouvelles orientations de la CTPD" consiste à resserrer les liens opérationnels entre la coopération économique entre pays en développement (CEPD) et la CTPD, de manière que cette dernière puisse contribuer à l'instauration d'une coopération économique plus large entre pays en développement. L'examen et l'évaluation d'ensemble du programme de CTPD ont également conduit à réorienter les activités en cours à ce titre. Plusieurs autres activités recommandées dans la nouvelle stratégie ont commencé à être exécutées en 1995, notamment l'identification des pays pivots devant jouer un rôle de catalyseur pour la mise en oeuvre de la CTPD, la promotion d'arrangements de coopération triangulaire, dans le cadre desquels des donateurs financeraient des échanges entre pays en développement, la compilation d'information sur les projets novateurs pouvant servir de modèles, l'identification de modalités spécifiques de CTPD dont l'importance pourrait encourager un financement et l'organisation du Prix du Groupe des 77/PNUD pour la CTPD/CEPD, dont le premier lauréat a été le South Centre.

307. Les activités de promotion de la CTPD financées à partir des RSP se sont réparties en 1995 en quatre sous-programmes : a) sensibilisation et information sur la CTPD; b) adéquation des capacités aux besoins et réunions sur des questions spécifiques; c) études et évaluations; et d) renforcement des capacités de CTPD.

308. Les activités réalisées au titre de ces sous-programmes ont tendu à appuyer des programmes prioritaires de promotion du développement humain durable, comme indiqué ci-dessous.

309. CTPD et élimination de la pauvreté. Un appui a été fourni dans les domaines suivants : renforcement des moyens dont disposent les organisations de la société civile pour lutter contre la pauvreté en Afrique sub-saharienne, et notamment fourniture d'un appui à plus d'une centaine d'organisations communautaires paysannes et féminines et réseaux de recherche; assistance à la formulation et à l'exécution de 237 projets bilatéraux de CTPD concernant le crédit rural et l'élimination de la pauvreté; appui aux pays du Groupe de Rio pour les aider à mettre en oeuvre les engagements pris lors du Sommet mondial pour le développement social; coopération entre les pays d'Amérique latine et la Communauté d'Etats indépendants en matière de réforme des institutions et d'élimination de la pauvreté; appui à 144 accords de coopération technique conclus entre pays d'Amérique latine et des Caraïbes et Haïti en vue de soutenir les efforts de reconstruction du pays.

310. Création d'emplois et de moyens de subsistance durable. Les activités réalisées en 1995 ont notamment consisté à préparer un répertoire des technologiques de production et de traitement des denrées alimentaires destinées à la commercialisation afin de promouvoir les technologies africaines locales et de faciliter la création de réseaux entre chercheurs, chefs d'entreprises, organismes de financement et décideurs dans le but de faciliter l'exploitation des résultats des travaux de recherche et d'encourager les chefs d'entreprises africains à investir dans des technologies autochtones appropriées; à promouvoir le transfert de technologie et l'échange de données d'expérience concernant le développement agricole rural, le crédit agricole, la conservation des ressources

en eau, l'élevage et la gestion des sols; à mettre en oeuvre le programme d'assistance aux pays en transition élaboré par les pays d'Amérique latine et la Communauté d'Etats indépendants; à promouvoir le développement des petites entreprises et l'emploi; et à appuyer 131 projets de CTPD tendant à promouvoir une gestion durable des pêcheries et de l'aquaculture.

311. Environnement. Comme indiqué ci-dessus, un appui a été fourni pour la mise en oeuvre du Programme d'action de la Barbade pour le développement durable des petits pays en développement insulaires. En outre, il a été mis en place un Réseau international de promotion des petits projets hydro-électriques, et l'on a organisé dans le cadre de la deuxième phase du programme Habitat un échange interrégional de pratiques novatrices de gestion urbaine entre pays en développement.

312. Intégration des femmes au développement. En 1995, l'on s'est employé à promouvoir les initiatives visant à permettre aux organisations féminines de créer des réseaux et de partager des données d'expérience concernant les différents aspects de l'intégration des femmes à l'activité économique. Le Groupe spécial de la CTPD a parrainé un réseau d'organisations féminines d'Amérique latine et des Caraïbes, auquel participe également des organisations d'autres régions en développement, pour analyser les résultats donnés par les stratégies de survie, analyser différentes modalités d'association et préparer la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. A la suite de ces activités de CTPD, ces organisations féminines ont pu échanger des vues sur les stratégies que peuvent utiliser les femmes pour faire face aux difficultés économiques auxquelles elles se heurtent dans les pays en développement.

313. Système d'orientation pour l'information en matière de CTPD (SOI/CTPD). Ce système est une base de données multidimensionnelles sur les activités novatrices de promotion du développement humain durable qui pourraient être entreprises dans d'autres pays en développement par le biais de la CTPD. Le SOI/CTPD, qui est l'une des principales initiatives appuyées par le Groupe spécial de la CTPD, a pour but de compiler et de diffuser des informations sur les capacités institutionnelles dont disposent les pays en développement pour faire en sorte que les capacités techniques du Sud soient pleinement exploitées au service des objectifs de développement, en particulier dans les quatre domaines d'activité prioritaires identifiés dans le contexte du développement humain durable.

314. Les sous-programmes susmentionnés, qui tendent à promouvoir une utilisation accrue de la CTPD, se sont déjà traduits par un resserrement de la coopération entre pays en développement : l'interaction et l'entraide se sont intensifiées entre les pays du Sud, des commissions conjointes de coopération technique et économique fonctionnent de façon plus efficace, et les programmes bilatéraux ou multilatéraux de coopération technique entre pays en développement se multiplient. Les pays en développement et leurs institutions affectent une proportion croissante de leurs budgets aux activités de CTPD.

315. La conclusion qui se dégage de l'évaluation à mi-parcours du programme de CTPD financé au titre des RSP est que les activités réalisées au titre de ce programme ont, pour l'essentiel, été bien conçues et bien exécutées. Le Groupe spécial de la CTPD, en collaboration avec le réseau de bureaux de pays du PNUD, a réussi à mener à bien les activités de promotion de la CTPD financées au moyen des RSP et à exploiter différentes activités comme moyens de démonstration. Des

ressources ont été mobilisées pour développer la CTPD au moyen d'ateliers, d'études et de réseaux, l'on s'est attaché à améliorer l'adéquation des capacités aux besoins et le SOI/CTPD a été renforcé et réorienté. L'on a également constaté, lors de l'évaluation, que les activités prévues avaient, pour la plupart, été menées à bien et avaient porté sur des questions considérées comme prioritaires par le PNUD, démontrant ainsi la pertinence et l'utilité de la CTPD.

316. Lors de l'évaluation, il a été recommandé d'apporter des modifications au programme au titre de six catégories d'activités de CTPD :

a) La CTPD devrait être intégrée aux activités opérationnelles du PNUD pour veiller à ce que tous les programmes de pays comportent d'emblée un volet CTPD;

b) La CTPD devrait être reliée de plus près aux priorités de la planification du développement au plan national;

c) Les activités de promotion de la CTPD devraient prévoir dès le début une phase consécutive pour garantir la durabilité des résultats et faciliter le suivi;

d) Les interventions de CTPD devraient être rationalisées et liées à des arrangements de coopération triangulaire de nature à encourager la CEPD.

317. Le SOI/CTPD devrait continuer à être développé en tant que système d'informations multidimensionnelles pour la promotion de la CTPD.

318. Les enseignements retirés lors de l'évaluation ainsi que les recommandations tendant à améliorer l'efficacité du programme de CTPD financé au titre des RSP ont été incorporés aux rapports sur les nouvelles orientations de la CTPD, qui constituent le cadre de la stratégie de coopération technique entre pays en développement pour le reste du cinquième cycle et au-delà.

#### B. Programme d'assistance au peuple palestinien

319. En 1995, le Programme d'assistance au peuple palestinien a été élargi et a été réorienté à des égards importants afin d'apporter une aide immédiate et tangible aux Palestiniens qui vivent sur la Rive occidentale et dans la Bande de Gaza et pour appuyer ainsi le processus de paix historique qui se poursuit entre le Gouvernement israélien et l'Organisation de libération de la Palestine.

320. Grâce aux relations de travail qu'il a établies de longue date avec toutes les parties dans la région, en étroite collaboration avec le Coordonnateur spécial des Nations Unies dans les territoires occupés, le Programme d'assistance au peuple palestinien a pu mettre au point des mécanismes de financement fiables et pleinement transparents qui peuvent être mis rapidement à la disposition des donateurs pour faciliter les activités de développement social et économique indispensables à la consolidation de la paix et de la stabilité.

321. Dans ce contexte, les activités entreprises en 1995 au titre du Programme d'assistance au peuple palestinien ont essentiellement eu trois objectifs :

a) appuyer le processus de renforcement des capacités entrepris par l'Autorité

palestinienne depuis son établissement dans les territoires, en mai 1994; b) lancer une nouvelle génération de projets dans le cadre desquels le Programme ne jouera plus, peu à peu, qu'un rôle technique, de supervision et de facilitation; et c) centrer les efforts sur l'élimination de la pauvreté en aidant à créer des possibilités d'emploi, spécialement à Gaza. En conséquence, l'on s'est attaché en 1995 à formuler, sur la base de ces trois objectifs prééminents, un cadre stratégique d'ensemble qui guidera les activités qui seront réalisées au titre du programme sur la Rive occidentale et dans la Bande de Gaza au cours des trois années à venir.

322. Du point de vue opérationnel, l'un des traits distincts du Programme d'assistance au peuple palestinien est le rôle de premier plan qu'il a joué dans le programme de création d'emplois. Ainsi, le projet d'amélioration de l'environnement dans la Bande de Gaza y a créé environ 75 000 journées de travail et a beaucoup contribué au renforcement du secteur privé, tous les projets du Programme étant exécutés par des entrepreneurs locaux.

323. Dans le cadre de ses efforts de renforcement des capacités locales, le Programme d'assistance au peuple palestinien a fourni une aide à l'Autorité palestinienne pour le démarrage de plus d'une vingtaine de ses institutions, en particulier les ministères. Ce vaste programme, qui prévoit également la fourniture de véhicules, de matériel de bureau et d'ordinateurs, a coûté plus de 10 millions de dollars en 1995.

324. Le montant total des dépenses engagées au titre du Programme d'assistance au peuple palestinien en 1995 est estimé à 34 millions de dollars, soit une augmentation de plus de 50 % par rapport à 1994. Si cette augmentation a été possible, c'est essentiellement grâce à la générosité des contributions bilatérales versées au programme, notamment dans le cadre de fonds d'affectation spéciale et d'accords de services de gestion.

325. Pour lui permettre d'exécuter ce programme considérablement élargi, les capacités opérationnelles du Programme d'assistance au peuple palestinien ont été considérablement renforcées en 1995, essentiellement au moyen du recrutement de techniciens, d'ingénieurs et d'administrateurs palestiniens hautement qualifiés. Deux nouvelles sections techniques, chargées l'une de l'administration publique et l'autre du développement rural, ont été jointes au Programme. Le bureau de Gaza s'est vu déléguer de larges pouvoirs, et ses effectifs ont été accrus de plus de 20 personnes, parmi lesquelles des ingénieurs, des administrateurs de programme et des spécialistes des VNU.

-----